



La contribution des villes de banlieue, solution possible au conflit de la CTM?



Les employés de la Commission de transport se sont réunis hier matin au centre sportif Maurice-Richard, pour la deuxième fois en l'espace de quelques heures. L'assemblée d'hier matin avait pour but de leur donner des directives concernant le déroulement de la grève.

(Photo Le Devoir)

CTM: les parties semblent prêtes à une épreuve de force prolongée

Rien à signaler hier sur le front des négociations entre la CTM et le Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN).

Aucune séance de négociation n'était d'ailleurs prévue.

C'est lundi soir que les syndicats réunis en assemblée générale ont rejeté les dernières offres patronales. L'arrêt de travail a débuté quelques heures plus tard.

A la suite d'une entente intervenue entre les deux parties, le syndicat ne fait aucun piquetage autour des établissements de la CTM, tandis que la commission,

pour sa part, s'est engagée à interrompre tout service.

Chaque fois d'autobus, préposés à l'entretien des véhicules et caissiers semblent se préparer à une longue épreuve de force. Hier matin, les grévistes se sont de nouveau retrouvés à l'aréna Maurice-Richard pour y recevoir certaines directives de la part de leurs dirigeants sur divers points de régie interne.

Le syndicat a, en outre, mis quatre salles, situées en divers points de la ville, à la disposition de ses membres qui pourront y trouver loisirs ainsi que toute information relative à la conduite du conflit.

Du côté patronal, aucun commentaire n'a été émis. Interrogé dès son arrivée à son bureau à l'hôtel de ville, le président du comité exécutif a refusé de faire toute déclaration en marge du conflit.

M. Saulnier s'est contenté d'inviter les automobilistes à la coopération et a révélé que le service des travaux publics verrait à faciliter la circulation dans les rues de Montréal en enlevant les barricades partout où les travaux entrepris ne sont pas absolument urgents.

La réunion ordinaire du comité exécutif a débuté à 10 heures 30 ce matin. Aucune déclaration n'a suivi.

L'assemblée de lundi L'assemblée de quelque 3000 employés a rejeté sans hésitation lundi soir les offres faites en dernière heure par la CTM. Le vote s'est pris à main levée dans chacune des trois sections — chauffeurs d'autobus, caissiers et personnel d'entre-

Voir page 2: L'adresse

Voir page 2: CTM

par Jean FRANCOEUR

Un certain apport des municipalités desservies par la CTM au financement du déficit que la commission pourrait encourir en accédant aux demandes syndicales constituerait une voie de solution possible au conflit qui paralysait hier le service de transport en commun de la métropole. M. Yvan Blain, président du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN), a déclaré hier qu'il était absurde de lier toute augmentation de salaires à une nouvelle hausse du prix des billets.

"Montréal, a-t-il dit, parmi les principales villes nord-américaines, est celle où les tarifs du transport en commun sont les plus élevés et où les salaires des employés sont les plus bas."

Les syndicats sont cependant conscients du dilemme dans lequel se trouvait la ville de Montréal, a-t-il ajouté.

En effet, outre de soulever le problème de la diversification des revenus de la CTM, le présent arrêt de travail pose à nouveau celui des relations entre la ville de Montréal et les municipalités avoisinantes.

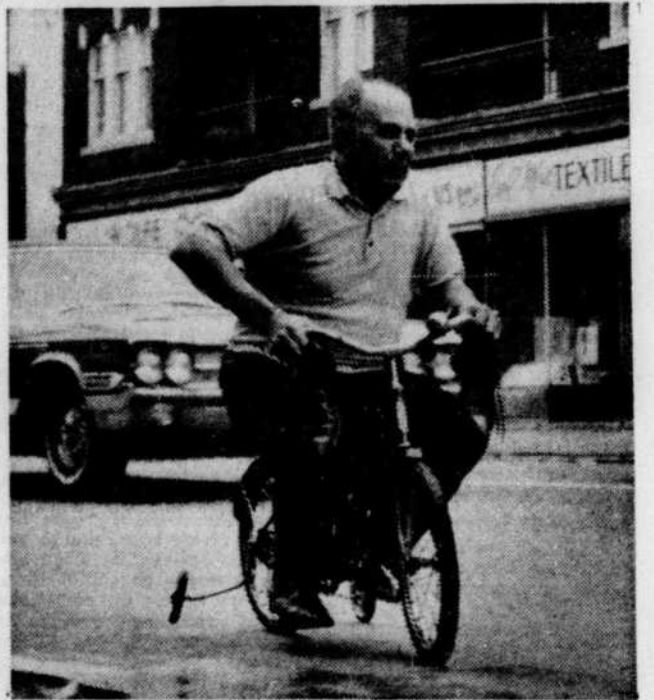
Pris entre l'arbre et l'écorce, les travailleurs ne veulent faire les frais d'aucun marchandage.

Au cours de la réunion de lundi soir, à l'aréna Maurice-Richard, M. Robert Sauvé, directeur régional de la CSN, a souligné qu'il serait "intolérable de demander aux employés de subventionner le transport, d'en faire les victimes des chicanes d'intégration des municipalités de l'île de Montréal."

De toute manière, cette solution ne pourrait entraîner la fin rapide du présent conflit à moins que Québec s'en mêle. Comme le soulignait un chauffeur d'autobus, intervenant au cours de l'assemblée où la grève fut définitivement décidée: "que M. Saulnier aille chercher à Québec le pouvoir de faire payer des subsides à la CTM". M. Lucien Saulnier affirme que les citoyens de la ville de

Montréal n'a pas demandé à Québec d'intervenir...

QUEBEC (DNC) — La ville de Montréal n'a pas demandé au gouvernement d'intervenir pour tenter de mettre fin, à l'aide d'une injonction, à la grève des chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de Montréal. C'est ce qui ressort d'un bref échange, hier, à l'Assemblée législative entre le chef de l'opposition et le premier ministre. M. Johnson a demandé: "Y a-t-il eu de la part de la ville de Montréal une demande au gouvernement relativement à cette grève des employés...". M. Lesage a répondu: "Je sais de quelle grève il s'agit. La réponse est NON!"



On ignore encore si ce Montréalais, pour le moins décidé, s'est finalement rendu hier là où il voulait aller dans sa ville privée de moyens de transport en commun. C'est à sa petite fille que cet aimable plaisantin a emprunté une bicyclette à roues stabilisatrices. Mais comme, en pédalant, il cognait la chaussée, il a tout simplement décidé d'enlever ses chaussures. On ignore également si le vélo a supporté l'effort.

(Photo Le Devoir)

Lévesque impute à l'ancien régime les difficultés que connaît aujourd'hui l'Hydro

QUEBEC — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, répliquant aux attaques du chef de l'opposition, a admis hier en Chambre que le syndicalisme constituait un dur apprentissage pour l'Hydro-Québec, mais a ajouté qu'il n'en serait pas ainsi si les syndicats n'avaient pas été abolis il y a plus de 100 ans.

En effet, après une dizaine de jours de rupture, les discussions ont repris lundi matin en

Voir page 2: Lévesque

L'adresse de Québec à Londres sera débattue par les Communes

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — L'adresse à la reine grâce à laquelle le gouvernement de Québec espère restreindre les pouvoirs du Conseil législatif ne recevra pas la sanction automatique du parlement fédéral. Elle sera tout au moins l'objet d'un débat à la Chambre des Communes et il est possible, sinon vraisemblable, que celle-ci interdise au premier ministre de la transmettre à sa majesté.

M. John Diefenbaker a indiqué hier que son parti combattra énergiquement cette tentative du gouvernement québécois d'obtenir par le détour d'une supplique à la reine ce qu'il n'a pu accomplir

suivant la procédure normale. Abordant la question par incident dans le cours du débat sur la réforme de la procédure parlementaire à la Chambre, le chef de l'opposition a développé une argumentation à laquelle les ministériels ne pourront pas rester insensibles lorsque la proposition du gouvernement québécois sera mise à l'étude.

En vertu de la constitution, a-t-il dit, la législature du Québec se compose de la reine, du Conseil législatif et de l'assemblée législative. Or, une résolution qui provient de l'Assemblée législative ne constitue pas une résolution de la

Législature et ne saurait suffire à modifier la constitution de la province puisque seule la Législature est autorisée à l'amender.

"Je ne discute pas du mérite de la question, a dit M. Diefenbaker. Je dis simplement que le gouvernement du Canada ne peut pas nier que seule la Législature du Québec a le pouvoir de modifier la constitution du Québec et que la Législature, en vertu de l'AANB, est composée de la reine, du Conseil législatif et de l'Assemblée législative. Je dis que le gouvernement du Canada, indépendamment

Voir page 2: L'adresse

Voir page 2: CTM

Wall Street a connu hier la baisse la plus brutale depuis la mort de Kennedy

NEW-YORK — Wall Street a subi hier la plus forte baisse depuis l'assassinat du président Kennedy. La décision du gouvernement de Washington de faire participer les troupes américaines, ouvertement, au conflit vietnamien a contribué à la lourdeur de la cote mais ce facteur n'a joué, selon de nombreux spécialistes, qu'un rôle accessoire. Le repli de Wall Street se poursuit en fait depuis le 17 mai par réaction à un mouvement de hausse amorcé à la fin de mars. Il a pris un caractère plus accusé depuis mardi dernier à la suite d'une déclaration du président de la réserve fédérale, M. William McChesney Martin, relevant des "similitudes inquiétantes" entre la prospérité actuelle des Etats-Unis et les conditions qui avaient précédé la grande crise de 1929. Ce faisant, M. Mar-

tin a voulu, estime-t-on généralement, plaider avec plus d'insistance que d'habitude en faveur d'une politique de resserrement du crédit. Telle n'est pas l'attitude du gouvernement américain et M. William McChesney Martin est lui-même en minorité au sein de l'organisme qu'il préside. Cependant le public a surtout retenu de ses propos une mise en garde contre le mythe de "l'expansion éternelle".

Or le mouvement actuel d'expansion aux Etats-Unis se prolonge depuis février 1961, ce qui en fait la période ascendante la plus longue en période de paix. A des intervalles réguliers depuis la fin de l'administration Kennedy il fut de mode, dans les milieux économiques, de prévoir une nouvelle récession pour le semestre suivant mais ces prévisions

ayant été chaque fois démenties par les faits, les "Cassandres" préfèrent s'abstenir et les auteurs de notes de conjoncture finissent par admettre tacitement une perspective de prospérité continue. Faisant écho au président du Conseil de la Réserve fédérale, le "Wall Street Journal" a publié lundi une étude soulignant que le crédit aux Etats-Unis se développe à un rythme nettement plus rapide que l'expansion économique. C'est ainsi que l'endettement privé a représenté 138 p.c. du produit national brut en 1964 contre 122 p.c. en 1961 et 112 p.c. en 1958. Le taux avait été de 154 p.c. en 1929. De même la part des revenus des particuliers affectée au remboursement des dettes a atteint 21 p.c. de leurs revenus nets d'impôt

Voir page 2: Wall Street

Ressac à Toronto

TORONTO — La place de Toronto a ressenti, elle aussi, le contrecoup du soudain manque de confiance du marché américain. C'est ainsi que l'indice des industrielles a connu sa pire chute depuis le début de l'année. Le chiffre, fondé sur la tenue de 87 titres dans ce compartiment (et qui traduit généralement l'"état de santé" des industrielles), a baissé de 2,57 points pour atteindre 166,71, ce qui représente un dixième de point de moins que le 5 janvier 1965.

Excellentes images de l'exploit de White — Les cosmonautes souffrent de légers malaises

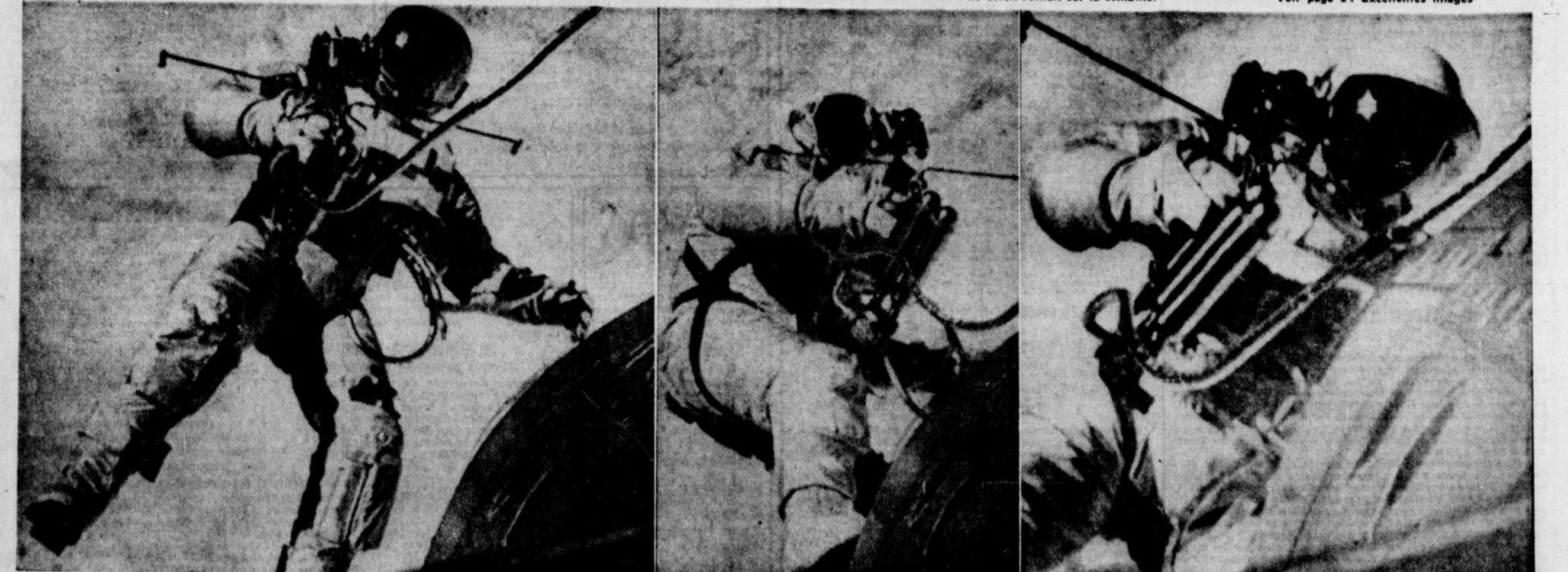
Tandis que les deux cosmonautes américains McDivitt et White subissaient test sur test à bord du porte-avions Wasp et que les médecins percevaient certains effets de la non-pesanteur à laquelle ont été soumis pendant près de 100 heures les deux Américains, à Houston, au quartier-général de la NASA, les responsables du vol Gemini 4 ont pris connaissance des photos et films pris par McDivitt et White au cours de leur voyage dans l'espace.

Ces photographies et films sont généralement d'une qualité technique nettement supérieure à ce que les Russes avaient montré du vol de Leonov, en mars dernier. Les couleurs sont très belles et les images d'une grande netteté. Les films de la marche dans l'espace d'Edward White ont été immédiatement diffusés sur les réseaux de télévision américains tandis que les journalistes présents à Houston pouvaient admirer, en couleurs, ces mêmes séquences.

Les photographies que nous publions aujourd'hui, diffusées par UPI, ont été prises jeudi après-midi par une caméra 16 mm fixée sur le capot de la capsule et qu'opérait McDivitt. Elles ont été prises alors que Edward White, utilisant son pistolet à air comprimé, tournait autour de la cabine, à la verticale de la Floride. Selon les journalistes qui ont vu ces films, les couleurs étaient parfaites et les images semblaient sortir d'un film de science-fiction. Le soleil rutilait sur la combinai-

son spatiale argentée de White, scintillant sur le cordon doré qui reliait le cosmonaute à Gemini 4. La terre ressemblait à une boule d'un vert-bleu recouverte par endroits d'un voile blanc. Le cosmonaute paraissait se déplacer sans difficultés, basculant et pirouettant autour de la capsule. A un moment White a fait un salut militaire tandis que l'étrange équipage filait à plus de 17.500 milles à l'heure.

Voir page 2: Excellentes images



Excellentes images

(Suite de la première page)

Les tests sont satisfaisants. Les derniers examens physiques des deux astronautes James McDivitt et Edward White ont fait ressortir un certain effet de la non-pesanteur à laquelle ils ont été astreints pendant plus de 4 jours au cours de leur vol qui s'est terminé lundi.

Le Dr Charles Berry, médecin principal des pilotes "Geminis" à bord des porte-avions "Wasp" qui les a recueillis dans la mer des Caraïbes à l'issue de leur vol a révélé mardi soir que l'épreuve dite de la "table basculante" a permis de déceler chez White et McDivitt, des symptômes d'"hypotension orthostatique". Le Dr Berry a précisé qu'il s'agit d'une affection qui a été décelée chez l'astronaute Gordon Cooper, à l'issue d'un vol de 34 heures seulement, il y a deux ans.

L'"hypotension orthostatique" révélée par ce mécanisme qui soumet le corps des pilotes à d'assez fortes variations d'angles par rapport à la verticale, est caractérisée

CTM

(Suite de la première page)

tion — et pas une seule opposition ne s'est manifestée.

Le chef négociateur, M. Robert Burns de la CSN, a longuement expliqué la position présente des parties: le syndicat demande un contrat de deux ans (à compter de l'expiration du dernier, le 12 juillet 1964) qui prendrait fin le 12 juillet 1966, avec une augmentation de 44 cents l'heure pour chaque année; la CTM offre un contrat de trois ans, prenant fin le 12 juillet 1967, avec l'équivalent de 18 cents d'augmentation pour l'année qui s'achève, 13 cents pour 1965 et 15 cents pour 1966.

L'autre point d'accrochage concerne le régime de travail des chauffeurs d'autobus: environ la moitié d'entre eux ont des journées de travail de 10 à 14 heures tout en n'étant payés que pour huit heures; pendant les autres heures, ils sont à la disposition de la CTM. Le syndicat réclame que ces heures supplémentaires soient rémunérées à la moitié du taux horaire normal (\$2.12 présente-ment). La Commission propose de payer une prime de 10 cents pour la 11e heure, 15 cents pour la 12e et 20 cents pour la 13e. De plus, elle offre une prime de cinq cents l'heure à compter de septembre 1965, pour tous ceux qui sont disponibles au-delà de huit heures par jour.

M. Burns a dit que si les demandes monétaires du syndicat peuvent sembler fortes à certains, il faut tenir compte du fait que les employés ont de sérieux retards à rattraper. Le salaire moyen des chauffeurs est présentement de \$84.80 par semaine ("avant déduction", ont-ils écrit dans la salle des syndiqués), a-t-il précisé, et ils croient raisonnable de réclamer \$120.

Le négociateur d'autre part souligné que l'offre de la commission pour un contrat qui expirait en juillet 1967 présente certains avantages, puisque les employés auraient l'expérience d'une année de métro et qu'on se trouverait en pleine Exposition universelle.

Enfin M. Burns a affirmé que la CTM, en disant que sa dernière offre lui coûterait \$17,600,000 pour la durée du contrat, inclut les augmentations qu'elle donnerait au personnel non-syndiqué.

Le directeur général de la grève à la CTM et de l'autre, prévue pour samedi, à la compagnie de transport provincial, M. Raymond Couture de la CSN, a fait part de l'entente conclue avec la Commission au sujet du déroulement de la grève.

En vertu de cette entente, la Commission s'engage à n'employer aucune personne de l'unité de négociation pendant la durée du conflit. Il n'y aura donc pas de scabs, mais pas de piquetage non plus. En retour, le syndicat s'est engagé à assurer la rentrée des boîtes de perception et des autobus au moment du débrayage. C'est ce qui a permis d'éviter tout désordre la nuit dernière.

Pour une raffinerie non loin de Québec

QUEBEC. — Un porte-parole du Trust Général du Canada a confirmé que cette compagnie de fiducie avait effectué l'achat d'environ 600 acres de terrain, à quelques milles de Québec, terrain où s'établira sous peu une raffinerie. On n'a pas voulu divulguer le nom de la compagnie américaine qui s'établira à Neuville, dans le comté de Portneuf, à une vingtaine de milles à l'ouest de la vieille capitale. C'est le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui fera l'annonce officielle de l'établissement de la raffinerie.

Les Montréalais ont fait face

(Suite de la page 3)

Les agents de police seront donc impitoyables à l'endroit des personnes qui laisseront leur voiture près des bornes-fontaines, ou obstrueront les ruelles ou les entrées.

On discute à savoir si la circulation hier a été plus facile en l'absence des lourds et encombrants véhicules de la CTM. Certains disent que non et soulignent l'afflux inusité des automobiles privées qui, surtout aux heures de pointe, aurait provoqué d'énormes embouteillages. La circulation, soutiennent-ils, se serait accrue de 60 à 70 p.c.

D'autres par contre affirment que la circulation était plus "souple". De toute manière, chacun pourra aujourd'hui même soumettre ses observations à une nouvelle épreuve de contrôle.

La police de Montréal, qui est bien placée pour donner un avis autorisé, souligne pour sa part que la circulation hier a été "dense mais coulante". On ne signale en outre aucune augmentation significative dans le nombre des accrochages.

Le recoupement de la grève se serait fait sentir sur les magasins du centre de la ville où l'on a pu noter une baisse sensible de l'achalandage.

L'adresse

(Suite de la première page)

des engagements qu'il a pris ou des promesses qu'il a faites à M. Lesage, n'a pas le droit de contourner la constitution et de plonger Sa Majesté dans une querelle politique.

"C'est un principe dangereux que de soutenir le point de vue d'un tiers de la Législature du Québec, a insisté le chef de l'opposition. Ce serait agir contrairement à tous les principes dans cette matière".

M. Diefenbaker a rappelé que Londres avait refusé d'obtempérer à la requête de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse en 1963 quand elle avait voulu séparer cette province de la Confédération et, de nouveau en 1964, quand elle avait voulu abolir le Conseil législatif.

Lorsque la Chambre haute de la Nouvelle-Ecosse fut finalement dissoute en 1928, c'est le fait en vertu d'une résolution approuvée par les deux Chambres. "Bien entendu", a rappelé M. Diefenbaker, le gouvernement du Canada n'eut alors aucune hésitation à transmettre à la reine la résolution de la Législature".

M. Lester Pearson a plus tard corrigé cette leçon d'histoire, précisant que le parlement du Canada n'avait pas eu à se prononcer en 1963 puis-que l'Assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse s'était adressée directement à la reine.

Il a néanmoins, semblé donner raison à M. Diefenbaker quant à la validité de la résolution de l'Assemblée législative du Québec. "Le chef de l'opposition, a-t-il dit, a souligné avec raison qu'il appartient à cette Chambre et au parlement de veiller à sauvegarder la constitution, fût-ce à l'encontre d'un gouvernement provincial et de ses membres. Cela ne concerne pas un sujet qui n'intéresse que cette province".

A tout événement, il est désormais certain que la question sera débattue à la Chambre des communes. M. Diefenbaker a réitéré son débat avec insistance et M. Pearson, dans sa réplique, a indiqué par deux fois que ce débat aurait lieu. "Sans doute, a-t-il d'abord déclaré, aurons-nous l'occasion de discuter de la question." Un peu plus tard, il a ajouté: "Voilà un sujet complexe que nous aurons sans doute l'occasion de débattre plus tard."

Wall Street

(Suite de la première page)

l'année dernière contre 19 p.c. en 1961 et 18 p.c. en 1958. Cette évolution a été facilitée par l'abondance du crédit disponible.

Certains établissements financiers ont porté à 42 mois la période d'amortissement des prêts consentis pour l'achat d'une automobile à tempérament contre 36 mois précédemment. On constate la même évolution dans le financement de l'expansion des entreprises. Les projets d'investissement dans le secteur privé ont été évalués officiellement pour le deuxième trimestre au rythme annuel de 51 milliards de dollars, soit 12 pour cent de plus que les 45 milliards pour l'ensemble de 1964 et 39 milliards en 1963. La question que la plupart des économistes se posent est: combien de temps cela va-t-il pouvoir durer?

Seule la stabilité des prix américains (à peine perturbée par une tendance à la hausse des prix industriels depuis avril) a pu faire croire que les Etats-Unis pourraient échapper à l'inflation qui a affecté l'Europe et qui fait actuellement payer son prix au Japon. Les Etats-Unis ont bénéficié à

cet égard de la remarquable souplesse de leur appareil productif. Le pessimisme est également alimenté, dans les milieux financiers, par la conviction que le gouvernement ne pourrait réagir à un ralentissement de l'économie par la "fuite en avant" qui consisterait à baisser les taux d'intérêt.

Une telle initiative serait en effet de nature à stimuler les exportations de capitaux à la recherche des placements les plus rémunérateurs et à aggraver ainsi le déficit de la balance des paiements (2.8 milliards de dollars en 1964) qui constitue le principal problème économique des Etats-Unis. On note également que le gouvernement s'est gardé de réagir publiquement aux avertissements du président du conseil de la Réserve fédérale.

Ceci risquerait en effet de donner à l'affaire une publicité excessive et d'accroître la crise de confiance des investisseurs à l'égard de l'économie. Les chutes importantes de cours à Wall Street passent pour être les signes avant-coureurs des récessions. Rien cependant, n'est certain en ce domaine et pour s'en convaincre il suffit de se rappeler que la chute brutale d'avril 1962, un des plus graves de

L'indice du coût de la vie ne cesse d'augmenter

OTTAWA. — L'indice du coût de la vie ne cesse d'augmenter. La hausse du prix des vivres a compensé une baisse de celui des vêtements et l'indice s'est établi à 138 points, une augmentation de trois dixièmes de point, à la mi-avril. Alors que le prix des vivres était stable en avril, il augmentait subitement de 1.1 point en mai pour atteindre 134.5 points. L'indice est basé sur le coût de la vie en 1957; il tient compte des prix aux consommateurs dans les familles de deux à six personnes des centres urbains de 30,000 habitants et plus, dont le revenu selon les standards de 1957 s'échelonne entre \$2,500 et \$7,000 par année. Des biens de

consommation clés sont choisis dans chaque catégorie et leur prix sert au calcul de l'indice. Le coût des services augmente également, depuis les honoraires des médecins et dentistes jusqu'au tarif plus élevé des coiffeurs et coiffeuses.

Lévesque

(Suite de la première page)

tre le commissaire Jean-Paul Gignac et les représentants syndicaux. Les pourparlers ont duré toute la journée lundi et toute la journée hier; ils doivent reprendre ce matin. Les parties ont convenu de ne faire aucune déclaration publique pour l'instant.

Quant à la menace de grève des 800 employés de bureau et techniciens des chantiers de l'hydro à Manic et Outardes, qui pourrait être mise à exécution le 15 juin, M. Lévesque a dit qu'il y aura deux séances de conciliation entre les parties aujourd'hui et demain.

L'histoire des Etats-Unis, a été une "erreur économique" et n'a reflété que le conflit entre le président Kennedy et les milieux d'affaires au sujet d'une tentative manquée de relèvement des prix sidérurgiques.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Métallurgie - Mines - Géologie

CARRIÈRES DANS L'AVANCEMENT DU COMMERCE D'EXPORTATION (Industrie des métaux non ferreux)

OTTAWA

Des emplois sont disponibles présentement au MINISTÈRE DU COMMERCE pour la mise en oeuvre de programmes destinés à développer et à accroître les occasions d'exportation des métaux non ferreux produits par l'industrie canadienne.

Les ingénieurs diplômés qui ont acquis de l'expérience dans cette industrie sont instamment invités à se présenter comme candidats.

Ces emplois comportent des voyages à l'étranger ainsi que l'occasion pour leurs titulaires d'appliquer leur formation technique et leur expérience à l'exécution d'importants travaux administratifs qui incluent de nombreux rapports avec l'industrie des métaux.

TRAITEMENT JUSQU'À \$8,640

On peut obtenir des détails supplémentaires, ainsi que des formulaires de demande, en s'adressant à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 65-1500-41.

ESTIMATEUR DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE

Pour le compte d'une imprimerie bien établie, et localisée dans une ville importante de la province de Québec, nous recherchons les services d'un estimateur compétent, âgé de 30 à 40 ans, pouvant s'exprimer avec facilité en français et en anglais, et possédant au moins cinq années d'expérience dans l'estimation de contrats d'imprimerie.

Le candidat choisi relèvera du gérant général, et ses fonctions fondamentales consisteront dans la préparation des coûts estimatifs de tous les contrats d'imprimerie, comprenant les matériaux de base, la composition, le montage, la reliure, la mise en page, etc. De plus, il devra préparer les rapports portant sur les coûts estimatifs opposés aux coûts réels ainsi que sur l'utilisation de la main-d'oeuvre.

Le traitement annuel de cette personne est à débattre et sera fixé selon les aptitudes et l'expérience.

Les candidatures seront tenues strictement confidentielles.

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.

1155 ouest, boulevard Dorchester,

Montréal, Québec

Téléphone: 866-0865



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

CONCOURS

En vue de la sélection de professeurs pour les instituts et écoles de l'Enseignement spécialisé (année scolaire 1965-66)

TRAITEMENT SELON LA SCOLARITÉ ET L'EXPÉRIENCE

	13 ans de scolarité	14 ans de scolarité	15 ans de scolarité	16 ans de scolarité	17 ans de scolarité	18 ans et plus de scolarité
Minimum (avec 3 ans d'expérience industrielle)	\$4400	\$5000	\$5400	\$5800	\$6200	\$6600
Maximum	\$7000	\$7400	\$7800	\$8200	\$8600	\$9000

ENSEIGNEMENT À DISPENSER

- Education physique
- Anglais
- Français
- Dessin industriel
- Mathématiques
- Sciences
- Aérotechnique
- Arts appliqués
- Arts graphiques
- Mécanique de marine
- Navigation
- Papeterie
- Textiles
- Chimie-biologie
- Chimie industrielle
- Appareils électriques
- Appareils domestiques
- Construction générale
- Outillage
- Peinture
- Ébénisterie
- Électricité
- Ferronnerie - Tôlerie
- Instruments de contrôle
- Machines thermiques
- Mécanisme
- Mécanisme d'ajustage
- Mécanisme d'entretien
- Mécanisme d'automobile
- Mécanisme diesel
- Menuiserie
- Métallurgie
- Modelage
- Outillage
- Ponts et chaussées
- Production industrielle
- Plomberie - Chauffage
- Radio et télécommunications
- Réfrigération et climatisation
- Soudure
- Télégraphie
- Traitement des eaux
- Cuisine professionnelle
- Coiffure
- Coupe et confection
- Haute couture
- Houtellerie

INSCRIPTION AU CONCOURS

Tout candidat doit s'inscrire, avant le 12 juin 1965, au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, qu'il adressera comme suit:

Commission du service civil,
Concours 65-996
50, rue Saint-Joseph est,
Québec, Qué.

On peut se procurer la formule requise au 50, rue Saint-Joseph est, à Québec ou au 1454, rue de la Montagne, à Montréal.

Un comité examinera les offres de services reçues et convoquera à une entrevue les candidats dont la préparation aura été jugée satisfaisante et dont les services seront requis.

Les candidats qui ont déjà un dossier d'aspirant-professeur au Service de l'enseignement spécialisé sont priés de l'indiquer sur leur formule de demande d'emploi.

COMMISSION SCOLAIRE DE REPENTIGNY

DEMANDE

des professeurs en éducation physique, hommes et femmes

Prière d'écrire à l'adresse suivante:

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT,
777 BOULEVARD IBERVILLE,
REPENTIGNY, QUE.
TEL.: 581-1320

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY

recherche les services d'un

ASSISTANT SECRETAIRE - TRESORIER

Expérience en comptabilité et travail général de bureau exigés. Salaire selon les qualifications.

Ecrire à:

La Commission Scolaire Régionale Duvernay,
4897, rue St-Joseph
St-Vincent-de-Paul, Cité Leval,
P.Q.

PROFESSEURS

La Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine demande des professeurs masculins et féminins pour l'année scolaire 1965-66, au cours élémentaire, dans les domaines suivants:

- a) Professeurs d'Éducation physique;
- b) Professeurs de Déficientes psychiques;
- c) Professeurs de Classes maternelles.

Répondre, en envoyant qualifications et expérience, à:

M. Réginald Vézina
Directeur des Etudes
Commission Scolaire
C.P. 190
Cap-de-la-Madeleine, Qué.

INGENIEUR INDUSTRIEL

Un fabricant de produits alimentaires opérant à travers le Canada recherche les services d'un ingénieur pour établir et diriger un service de génie industriel qui s'intégrera dans le service de Production de la compagnie. Le service de génie industriel aura la responsabilité de mettre en oeuvre des méthodes de travail nouvelles ou améliorées, des mesures destinées à réduire le coût des opérations; examiner l'aspect économique des projets; et entreprendre d'autres fonctions normalement reliées au génie industriel.

Le candidat devra habiter à Montréal, devra être bilingue et âgé de 25 à 35 ans. Une préparation académique en administration industrielle sera jugée un atout.

Faire tenir curriculum vitae à

Case 1294, Le Devoir,
en indiquant le salaire désiré.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agée (14 lignes agées au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone: 844-3361, poste 34

ou écrivez à:
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

DEMANDE

un directeur adjoint pour école secondaire de garçons de 24 classes.

Qualités requises: 16 années de scolarité et plus, 10 années d'expérience dans l'enseignement particulièrement au cours secondaire.

Salaire d'après les normes et qualifications.

S'adresser à:

Raymond Tousignant,
Directeur général,
C.P. 606,
Thetford-Mines

DIRECTEUR DU PLANNING

FONCTION:

- 1) En collaboration avec la direction, voir à ce que la régie interne soit organisée efficacement et assurer la coordination entre les divers secteurs.
- 2) Recherches et planification, particulièrement dans le domaine des systèmes et procédures de travail.
- 3) Traitement électronique des données: le titulaire devra être en mesure de faire les études de rentabilité nécessaires, de planifier et de préparer la mise en opération d'un système de traitement électronique des données.

QUALITES REQUISES:

- 1) Formation universitaire de préférence
- 2) Expérience pratique des problèmes administratifs inhérents à l'assurance-vie (comptabilité, actuariat, etc.)
- 3) Expérience pratique du traitement électronique des données (analyse et programmation).

Ecrire à: CASE 1298, LE DEVOIR

INGENIEURS

- En génie civil
- En mécanique

Possédant au moins 5 années d'expérience

DESSINATEURS

- En génie civil (surtout domaine hydroélectrique)
- En mécanique

Possédant au moins 5 années d'expérience

Ces emplois sont permanents. Le salaire est à discuter et sera en conformité avec les qualifications de l'intéressé.

Veuillez communiquer avec

M. Jean-Pierre Lessard,
Gérant du Personnel

ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils

4,200 ouest, boul. Dorchester
Tél.: 931-1731

ANALYSTES DE LA PLANIFICATION

Ministère de la Production de défense

OTTAWA

Traitement allant jusqu'à \$12,300 par année

La Commission du service civil souhaite recevoir les demandes de personnes expérimentées spécialisées dans la planification des opérations, l'analyse des systèmes, le contrôle administratif ou autres fonctions connexes, et qui possèdent une connaissance pratique de certaines techniques analytiques telles que le PERT (méthode d'appréciation et de révision des programmes du travail de recherche) et les calendriers de production.

DES EMPLOIS SONT PRESENTEMENT VACANTS dans les Directions suivantes:

Direction du contrôle administratif

Fournir un service de planification du contrôle administratif au niveau supérieur. Le travail inclut la consolidation des opérations d'achats et d'approvisionnement pour tous les départements municipaux, et le nouvel équipement de défense se rattachant au programme de défense intégré.

Direction des programmes internationaux

Etre chargé des relevés des débouchés, des études économiques et projections et d'autres analyses tendant à développer et à perfectionner les objectifs d'exportation de défense du ministère et les activités comportant coopération sur le plan international.

Direction des normes et des standards

Dans cette nouvelle Direction, le travail consistera d'abord à préparer des projets, des plans directeurs et des calendriers de production.

Un résumé, où il faudra mentionner le numéro de concours 65-2274, devra parvenir à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4, au plus tard le 18 JUIN. Le candidat indiquera la Direction qu'il préfère, s'il y a lieu.

Quand les chauffeurs débrayent

La veille de leur débrayage (c'est un comble, pour des chauffeurs de débrayer) un gréviste de la CTM confie à un journaliste de la radio qu'il lui semblait que le public était favorable à l'arrêt de travail. Et d'inviter certains témoignages recueillis dans les autobus où certains usagers prennent parfois l'initiative de la conversation en dépit de l'interdiction de parler aux chauffeurs.

Il est certain que, mardi, peu de Montréalais ont reproché aux employés des transports en commun de n'avoir pas pris le volant. Pour d'autres ce fut l'occasion d'un retard au bureau, pour d'autres d'un petit voyage improvisé avec des compagnons d'aventure et motorisés, quelques-uns ont pris congé, tout simplement, alors que les employés des compagnies "riches" et organisées se faisaient cueillir à domicile en voiture ou en camionnette comme des présidents de société. Pour chacun, ce fut au fond l'aventure du soleil dont on se consolait en se disant qu'il ferait bien chaud, dans un autobus bondé.

Mais si ça dure ? Ne se trouvera-t-il pas des usagers pour compenser leur salaire à celui des chauffeurs en rupture ? La sympathie du public ne s'émoussera-t-elle pas à mesure que s'écouleront les semaines de grève ?

On en vient à se demander pourquoi les dirigeants syndicaux des employés de la CTM n'ont pas envisagé une autre forme de grève qui, dans d'autres pays, a porté fruit et qui consiste à faire profiter le public.

Au Canada, comme aux États-Unis du reste d'où nous viennent généralement les "techniques" syndicales, on manque parfois d'originalité. On néglige en tout cas l'aspect "relations extérieures" d'une grève qui permet de se concilier les faveurs, à tout le moins la sympathie du public et la puissance de son opinion. C'est ce qu'ont fait récemment les employés des transports en commun de Tokyo et de Paris aussi, sauf erreur.

Dans la grève qui nous occupe, il aurait suffi que les receveurs seulement fassent la grève et que les chauffeurs continuent à travailler. Comme il s'agit des mêmes personnes (dont on se demande même comment ils arrivent, sans plus d'accidents, à concilier les deux emplois) le public voyageur n'aurait pas été privé de transport et le pouvoir de négociations aurait été d'autant plus puissant que les grévistes sans l'être auraient eu littéralement la population avec eux. Le manque à gagner aurait de plus, fort probablement, amené la CTM à composer plus rapidement.

Et si, poussant les choses au pire, la direction de l'entreprise de transport avait refusé que travaillent les chauffeurs, elle aurait supporté seule l'indignation de la situation puisqu'elle se serait trouvée à déclencher un lock-out.

Oscar

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 9 JUIN 1965

PAGE 3



Boulevard Dorchester, aux environs du square Dominion hier, le piéton était roi et déambulait non sans une certaine arrogance. Aux heures de pointe toutefois, lorsqu'il s'est agi de rentrer chez soi, les véhicules automobiles ont repris le terrain. A-t-on pensé qu'un autobus, qui peut facilement transporter une centaine de personnes, n'occupe pas plus de place, sur la chaussée, que trois automobiles américaines qui peuvent, au maximum, en transporter six chacune ?

Les Montréalais ont sereinement fait face à une première journée de grève du transport en commun

par Jean FRANCOEUR

C'est allégrement, par-dessous la jambe, faudrait-il dire, que les Montréalais ont affronté hier leur première journée de grève du transport en commun.

Ils ont dû parfois faire appel à des prodiges d'ingéniosité pour se rendre qu'à la bureau, qui au magasin, qu'à l'école. Auto, camion, motocyclette, tout véhicule motorisé était mis à profit. Sans compter la marche dont chacun reconnaît, pour autrui, les effets salutaires.

On aurait vu de pimpantes sténos prendre place avec des ouvriers en salopettes dans des camions que leurs employeurs mettaient gracieusement à leur disposition.

D'autres avaient pris place dans des voitures bondées dont l'affluence exceptionnelle a provoqué quelques embouteillages. Les trains de banlieue étaient également remplis à craquer, rappelant les tramways de jadis que l'on qualifiait de "boîtes à sardines".

Le moral était bon et l'atmosphère presque semblable à celle des jours de réjouissances.

La grève, semble-t-il, n'a pas provoqué trop de retard au travail. Plusieurs compagnies, qui attendaient cette grève depuis quelques jours, avaient organisé le transport de leurs employés : par camions, taxis ou automobiles privées. Les hôpitaux ont utilisé des autobus privés.

Les deux grandes compagnies ferroviaires, CN et CPR,

avaient ajouté des trains supplémentaires aux lignes habituelles ; au grand étonnement des usagers qui, après avoir vu leur convoi habituel leur passer sous le nez, voyaient arriver un second quelques minutes plus tard.

Les chauffeurs de taxis, un peu étonnés au début de la matinée de n'être pas plus en demande, n'ont plus connu de répit à compter de 10 heures du matin.

Chez les écoliers, on prenait les choses de diverses façons, selon les résultats escomptés en cette période de préparation des examens. Des milliers d'entre eux n'ont pu se rendre en classe, les commissions scolaires n'ayant mis aucun moyen de transport à leur disposition.

L'usage accru des automobiles privées soulève évidemment le problème du stationnement dans le centre de la ville en particulier.

La police, bon prince, a fait savoir qu'elle tolérerait le stationnement dans le quartier des affaires là où les automobilistes useraient de "bon sens".

Le directeur adjoint de la Sûreté montréalaise a déclaré qu'on ne leur causerait pas de difficulté. M. Walter Boyle a ajouté : "Nous allons faire tout notre possible pour affronter la situation mais nous aurons besoin de la coopération du public".

(Suite à la page 2)



Un célèbre avocat est passé hier par Montréal. Ce n'est, du reste, pas tellement comme avocat que comme ancien vice-président des États-Unis que Me Richard Nixon est connu dans le monde entier. Sa visite à Montréal avait rapporté à des démarches qu'il entreprend, au nom d'une société américaine, relativement à la construction d'une nouvelle papeterie dans l'île de Terre-Neuve. L'usine de \$50,000,000 sera bâtie grâce à des capitaux canadiens, américains et finlandais.

(Photo La Devoir)

Peu d'espoir d'écarter la menace de grève à la CTP

Les négociations se poursuivent aujourd'hui à la Compagnie de transport Provincial sur laquelle pèse une menace de grève qui pourrait éclater vendredi soir à minuit.

La réunion débutera à 11 heures 30 et se déroulera en présence d'un conciliateur du ministère du travail, M. Paul Desmarais, président des Entreprises Geico, qui détiennent le contrôle de la CTP, sera à la table des négociations.

Le porte-parole du syndicat,

M. Guy Beaudoin, conseiller technique à la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), a révélé que la partie syndicale avait demandé que l'on s'attaque à divers points de la convention

qui n'ont pas été touchés jusqu'ici.

Il a mentionné que l'amplitude des heures de travail, les contrats à forfait, de même que la sécurité d'emploi serait à l'ordre du jour.

RESOLUTION DE LA REGIONALE JEAN-TALON

Des commissaires s'en prennent à l'insuffisance des dépenses 'normalisées'

QUEBEC — Les normes actuelles fixées par le ministère de l'Éducation du Québec pour les dépenses "normalisées" des commissions scolaires régionales, sont nettement insuffisantes pour permettre de mettre sur pied un culte et une organisation pastorale convenable. Elles ne permettent pas d'engager le nombre d'aumôniers nécessaires pour desservir la population scolaire régionale.

C'est ce qui ressort d'une étude des commissaires de la commission scolaire régionale Jean-Talon, qui devaient déterminer le coût par capita du personnel d'aumôniers requis pour leurs écoles.

La régionale Jean-Talon englobe une douzaine de municipalités situées au nord de la ville de Québec.

Selon les commissaires, il en coûterait \$17,600 pour l'engagement de cinq aumôniers permanents au service des élèves de la régionale.

Le ministère de l'Éducation a prévu un montant de \$20,125 pour l'aménagement de tous les services de cette région : audio-visuels, le service social, la santé, la clinique, les loisirs, le transport, la discothèque et... le culte et la pastorale.

Les commissaires ont démontré que si la dépense normalisée est transposée "per capita", le ministère prévoit une dépense "normale" de \$7, par élève.

L'étude faite par les commissaires, concernant le service du culte et pastoral, révèle que ce service coûterait environ \$6 par élève, à la lumière de ces chiffres, les commissaires ont adopté une résolution ; soit que le poste "culte et pastoral" ne doit pas être inclus dans la liste des services entrant dans les dépenses "normalisées" prévues par le ministère.

Les commissaires croient également que ce montant de \$6 devant servir au "culte et pastoral" doit être prévu à un poste spécial par le ministère.

L'Association diocésaine des commissions scolaires sera saisie de la résolution qui sera vraisemblablement soumise à la régionale.

Invitation de l'UNESCO à M. G.-E. Bourgoignie

STE-THERÈSE. — L'UNESCO vient d'inviter M. Georges-Edouard Bourgoignie, professeur d'économie politique au Séminaire de Sainte-Thérèse, à se rendre à Paris. Pendant son séjour de plus de trois mois, M. Bourgoignie travaillera à la rédaction d'un livre : "Jeunesse d'aujourd'hui : ses problèmes, ses activités". Cet ouvrage sera en quelque sorte la codification de la documentation et des résultats de la conférence internationale tenue récemment à Grenoble sur la jeunesse. L'UNESCO a confié la rédaction de ce rapport à M. Bourgoignie parce que ce dernier est l'auteur de "Jeune Afrique mobilisable", un ouvrage qui étudie la situation de la jeunesse en Afrique.

la Fédération, lors de son assemblée régulière, à la mi-juin.

Le conseil des arts octroie 85 bourses de recherche postuniversitaire au pays

OTTAWA. — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de 85 nouvelles bourses à des Canadiens dans les domaines des humanités, des sciences sociales et des arts.

Ces bourses, utilisables pour la prochaine année universitaire, ont une valeur qui varie entre \$1,200 et \$4,500 et comportent un besoin en indemnité de déplacement. Elles se répartissent en quatre catégories : bourses de maîtrise, bourses de doctorat, bourses de recherche post doctorale et bourses de recherche de courte durée.

Voici la liste des boursiers de la province de Québec :

Maitres : Norman Coates d'Ithaca, N.Y., autrefois de Montréal, de l'université Cornell, relations industrielles à l'université de St-Jean, de l'École normale François de la Place, à Québec, en éducation à l'université d'Ottawa, Fernando Paquet, de St-Jean, du séminaire de St-Jean, en espagnol à l'université de Madrid, Mme Lise Salvas-Bronsard, de Ste-Foy, de l'université Laval, sciences économiques à Laval, Kenneth Weldon Trickey, Bedford, en histoire à McGill. Ed-

Jean-Paul Brodeur, de Ste-Foy, du collège des Jésuites, en littérature grecque à l'université de Paris, Achille Joyal, de Hull, de l'université d'Ottawa, en littérature espagnole à l'université de Madrid, Soeur Régina-Marie, de l'École normale François de la Place, à Québec, en éducation à l'université d'Ottawa, Fernando Paquet, de St-Jean, du séminaire de St-Jean, en espagnol à l'université de Madrid, Mme Lise Salvas-Bronsard, de Ste-Foy, de l'université Laval, sciences économiques à Laval, Kenneth Weldon Trickey, Bedford, en histoire à McGill. Ed-

mund Henry Orban, de Fabreville, du collège Brébeuf, sciences politiques à l'université de Louvain.

Docteurs : John Michael, d'Accra, Ghana, originaire de Montréal, affaires internationales à l'université de Columbia, John Gerald Langlois, d'Antigonish, originaire de Rivière du Loup, de l'université St-François-Xavier, sociologie politique à l'université de Toronto, Charles M. Beer, de Québec, de Laval, histoire, au même endroit, Kathleen P. Shreve, de Pointe Claire, doctorat en criminologie à l'université de Toronto.

L'Est a besoin du métro

Le métro de Montréal devrait être prolongé vers l'est tout au moins jusqu'à la rue Vau, et il devrait également, dans un avenir prochain, desservir adéquatement la population de ce quartier.

Telle est l'une des demandes que la Société des hommes d'affaires de l'est de Montréal a présentée lundi à l'administration municipale, à la suite de l'assomblée du nouveau bureau de direction de la Société, dans les salons de la mairie.

Au nom du maire Jean Drapeau, le conseiller Paul-Emile Sauvageau a reçu le mémoire, lu par M. Pierre Lorange, président.

Tout en demandant le prolongement du métro, la Société insiste pour que les plans du quadrilatère du secteur Vau-Pie IX - Sherbrooke-Boyer ne soient pas modifiés et servent, tel que prévu, à la réalisation d'un centre sportif.

D'autre part, la Société se dit convaincue qu'il est grand temps d'étudier une formule pour la fusion de toutes les municipalités qui font partie de l'île de Montréal.

Approuvant chaudement l'attitude prise par M. Lucien Saulnier, "la cheville ouvrière de la ville de Montréal", la Société estime qu'il est nécessaire que la Commission Blier complète ses travaux, en vue de permettre la réalisation des objectifs de M. Saulnier.

Dans un autre domaine, la Société des hommes d'affaires de l'est souhaite l'établissement dans ce secteur d'une Cité des jeunes semblable à celle de Vaudreuil. Elle se propose d'en faire la demande au ministre de l'Éducation, M. Gérin-Lajoie.

Le mémoire étudie enfin les problèmes du stationnement dans l'est du transport des écoliers et des voies ferrées comprises dans le tronçon Vau-Moreau.

AUTOBUS A LOUER POUR VOYAGES EN GROUPE

De 33 à 53 passagers — S'adresser à :

AUTOBUS INTER-CITE

1850, rue Ste-Hélène, Cité Jacques-Cartier - 674-6274

1600, rue Girouard, St-Hyacinthe, P. Qué. - 774-5316

Permis de l'Interstate Commerce Commission pour voyages aux États-Unis

André Durocher reconnaît s'être évadé de Bordeaux ; la sentence remise au 11

André Durocher, que son escalade de la muraille de Bordeaux en compagnie de Lucien Rivard a rendu célèbre, a reconnu hier s'être soustrait à "la surveillance de la justice".

Il reconnaît sa sentence le 11 juin. Il avait été accusé lundi d'avoir détenu une personne par la force des armes, et d'avoir été trouvé en possession de revolvers et de dynamite dans son appartement de la rue Christophe-Colomb, lorsqu'il fut appréhendé vendredi après-midi par quatre agents de la brigade de la moralité à la recherche d'un vendeur de billets de loterie.

Son compagnon d'évasion, Lucien Rivard, détenu à Bordeaux depuis juin dernier, avec qui il s'enfuit de la prison le 2 mars, est toujours au large. Durocher a prétendu qu'il était

en Espagne il y a trois semaines, avec lui. La police en doute.

Mme Rémillard subit la défaite à Ville J.-Cartier

Des élections ont eu lieu samedi, dans le quartier numéro quatre, à Jacques-Cartier. M. Arthur Cummel a été réélu échevin. Il a obtenu 538 voix, alors que Mme Laurette Rémillard recueillait 442 voix et M. Marcel Daudelin, 153 ; comme 30 bulletins ont été rejetés, il y a donc eu 1,163 votants sur un total de 2,726 électeurs. Mme Laurette Genest Rémillard est la femme de J.-Léon Aléon Rémillard, ex-maire de Jacques-Cartier. La police de Jacques-Cartier et la Sûreté provinciale avaient organisé une patrouille de voitures qui formaient un réseau de communications radiophoniques. Il n'y a pas eu de grave incident.

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIÈRES

GALVANISÉES • ALUMINIUM • CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160

* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

ROGER AUTOMOBILES LTEE

vous invite cordialement

à un **Cocktail**

Jeu, le 10 juin, 1965, de 5 p.m. à 10.00 p.m.

à l'occasion de l'ouverture officielle de sa

Salle de Montre

4269 ouest Ste-Catherine Westmount

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants :

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétraultville, Charlemagne.

Appeler à :

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LA GREVE DE La COMMISSION de TRANSPORT de MONTREAL

émanant des compagnies d'assurance membres de l'Association Canadienne des Assureurs et de la Conférence des Assureurs Indépendants

Votre police d'assurance automobile ne vous protège pas si votre voiture est utilisée pour transporter des passagers payants ou si vous la louez, à moins d'une clause spéciale qui le mentionne spécifiquement.

Il est vivement recommandé aux personnes qui ont l'intention de transporter des camarades de travail ou d'autres passagers pendant la grève d'avertir leur compagnie d'assurance ou leur agent d'assurance.

Les comités exécutifs des organismes mentionnés ci-dessus ont recommandé à leurs membres que cette protection élargie soit fournie pendant la durée de la grève aux personnes dont la police d'assurance couvre la responsabilité aux tiers.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ASSUREURS CONFERENCE DES ASSUREURS INDEPENDANTS

EDITORIAL

Montréal sans autobus

Jacques Lafrenière, de *La Presse*, établissait hier à quelque 15,000 le nombre de travailleurs montréalais directement impliqués dans des conflits syndicaux déclarés ou imminents.

C'étaient hier les 3,900 chauffeurs d'autobus de la CTM qui quittaient le travail. Aujourd'hui, c'est le tour des 7,000 employés de Steinberg. Demain, il est question d'une grève à la Compagnie de transport provincial. Des malaises sérieux existent aussi dans une bonne demi-douzaine d'autres entreprises.

Dans presque tous les conflits actuels, il n'y a pas de querelles de principe. Ce sont des "bread and butter issues" qui divisent les parties.

A la CTM autant que chez Steinberg, les grévistes se plaignent d'être insuffisamment rémunérés. Le même grief se fait jour à la Compagnie de transport provincial.

Dans chacun de ces trois cas, un fait s'impose à l'attention. Les travailleurs impliqués sont mobilisés chaque semaine pendant des heures plus longues que la moyenne des travailleurs. Ils touchent en retour, d'après ce qu'on croit saisir, des salaires inférieurs à ceux que touchent, dans d'autres grandes villes nord-américaines, des travailleurs accomplissant un travail similaire.

Nous ne croyons pas personnellement que la grève soit désormais le moyen le plus efficace pour régler des problèmes de cette nature. Mais nous devons reconnaître que les syndiqués usent d'une arme dont la validité est reconnue par la loi. Une fois engagée l'épreuve de force, le citoyen ordinaire n'a d'autre recours, du moins au début, que de souhaiter qu'elle se déroule dans l'ordre et se termine le plus tôt possible. Il lui est impossible, à moins qu'il n'ait étudié de très près toutes les données d'un conflit, de prétendre en dieter la solution du haut de quelque trône improvisé.

Lorsqu'une grève affecte un service public, ce ne sont plus des entrepreneurs privés qui sont impliqués à titre de partie patronale. C'est le public lui-même qui joue ce dernier rôle par le truchement des administrateurs qu'il a élus.

Quelle opinion que l'on ait sur le fond d'un conflit, il faut savoir reconnaître la gravité du dilemme qu'il pose aux hommes publics intéressés. Des concessions trop faciles de leur part entraîneraient inévitablement une hausse des charges imposées au public. Une attitude trop rigide n'est pas sûre, elle non plus, de leur gagner la sympathie du public.

Celui-ci voudrait, au fond, voir des meilleurs services possibles au plus bas coût possible. Peut-on affirmer ici que les administrateurs des services publics

et les gouvernants s'acquittent vraiment de tout leur devoir? A la CTM, par exemple, le citoyen ordinaire était sûr que les employés étaient convenablement payés. Nul n'avait laissé présager, lors de la dernière hausse de tarifs décriée, il y a deux mois, l'imminence d'une nouvelle hausse. Personne n'avait souligné, à ce moment-là, le caractère pénible, voire périlleux des négociations qui se poursuivaient entre le syndicat et la Commission de transport. Pourquoi n'avoir prévu dans le dernier budget qu'une hausse de traitements de \$3 millions, alors qu'on se préparait, deux mois plus tard, à doubler ce montant? Pourquoi n'avoir pas dit tout de suite au public ce qui l'attendait?

Une grève survenant dans un service public sera toujours, semble-t-il, une contradiction bizarre à l'intérieur du système démocratique. L'élément charnière du système — c'est-à-dire le gouvernement régulièrement élu pour assurer le bien commun — se trouve mis hors d'état d'agir par la décision d'une fraction déterminée du corps social, et sans que les citoyens aient d'autre recours que d'assister au conflit en spectateurs et de payer eux-mêmes la note en fin de compte. Mieux vaut sans doute ce bizarre paradoxe que la négation pure et simple d'un droit fondamental à une catégorie de citoyens. Mais l'apparence de contradiction n'en est pas écartée pour autant: le système ne surmontera ces contradictions qu'en sécrétant le plus tôt possible un besoin beaucoup plus vif d'éducation continue et complète de la part des citoyens eux-mêmes.

Certains se sont demandé, à propos du différend de la CTM, s'il y aurait lieu, pour le gouvernement, de prendre une injonction afin d'arrêter la grève. Le législateur s'est réservé la possibilité d'un tel recours pour les cas de grève "mettant en péril la santé ou la sécurité publique".

Si pénible que soit le conflit de la CTM, il n'entre pas dans les catégories d'exception prévues par la loi. Les citoyens sont plus ingénieux qu'on ne le pense. Ils inventeront d'ici quelques jours une infinité de solutions d'attente. Ils marcheront, ils feront "du pouce". Ils feront faire d'excellentes affaires aux chauffeurs de taxi. Certains se rendront à leur travail plus tôt, d'autres plus tard. Plusieurs en profiteront pour "s'implanter" un certain répit. Des milliers seront sérieusement incommodés. Mais ni la santé ni la sécurité du peuple ne seront vraiment mises en danger. Tout effort du gouvernement visant à appliquer l'article 99 du Code du travail serait, du moins pour le moment, inopportun.

Claude RYAN

La culture n'est pas un privilège mais un droit

On a répété à satiété que l'humanité entre dans un type nouveau de civilisation dont l'une des caractéristiques dominantes sera une sorte de libération du travailleur qui, grâce à l'automatisation et à la réduction croissante des horaires, va récupérer des heures nombreuses. Le phénomène peut avoir sur les plans intellectuel et moral des conséquences incalculables: il nous appartient à tous, il appartient aux pouvoirs publics, à l'école et aux corps intermédiaires, de faire que ces conséquences soient bénéfiques et ouvrent enfin pour tous les accès aux richesses qui, accumulées depuis des millénaires, forment le patrimoine humain. La culture, disait Malraux, c'est l'héritage de la qualité du monde.

Un colloque exemplaire

La réflexion ne fait que s'amorcer sur ce que l'on appelle déjà "la civilisation des loisirs" et les initiatives sont encore modestes, expérimentales, dispersées. Aussi, est-ce avec le plus vif intérêt que l'on prend connaissance dans l'excellente revue "L'Expansion de la recherche scientifique" (14, rue Lord-Byron, Paris, 8e) du compte rendu du colloque de Bourges, de novembre dernier sur "la recherche scientifique et le développement culturel". C'est à une haute et généreuse notion de culture, vue sous l'angle des aspirations et des besoins des masses populaires, que s'est attaché le colloque, non pas de la culture au sens étroit et scolastique mais de la culture conçue comme un état d'esprit, comme une formation, comme le développement du goût, comme le désir et le sens de la création dans quel que domaine que ce soit. Le colloque avait été conçu (et cette alliance en dit déjà la portée) par une équipe formée de dirigeants du mouvement "Peuple et culture", de membres du comité pour l'expansion de la recherche scientifique et de fonctionnaires du ministère des affaires culturelles.

On peut citer en exergue cette affirmation du maire de Bourges inaugurant le colloque: "La culture n'est pas un privilège... il est aujourd'hui possible sans attendre à sa portée de tous car tous les citoyens y ont un droit inaliénable".

Dans les conclusions des travaux (auxquels participaient des sociologues, des écrivains, des économistes, des syndiqués, des enseignants uni-

BLOCS NOTES

rait ouvrir pour la masse des hommes, enfin, une ère où culture et humanisme ne seraient plus les privilèges d'une petite élite mais le pain quotidien de tous, patrimoine de tous, que tous pourraient enrichir par la libération et l'expression des puissances de rêve et de création qui sommeillent en chacun.

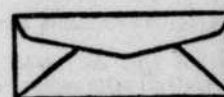
L'appel des Antilles

On commence depuis quelques années au Canada français à s'intéresser aux Antilles françaises, trop faiblement encore. Dans l'ordre culturel comme dans l'ordre économique et sur le plan touristique, une foule de raisons nous pressent de "découvrir" les Antilles françaises et de tisser avec elles des liens multiples. Il se agit, au reste, on ne peut plus naturel que se crée entre les terres françaises ou francophones d'Amérique un réseau de relations aussi bénéfiques qu'amicales.

Avec leurs 600,000 habitants, la Martinique et la Guadeloupe (départements d'outre-mer, comme la Guyane d'ailleurs, immense et peu exploitée mais à laquelle l'érection d'un vaste domaine d'expériences spatiales va donner un coup de fouet), offrent dans les Caraïbes une présence originale, symbiose de la civilisation française et de l'héritage des cultures africaines. Elles proposent d'autre part au touriste québécois, outre la chaleur qu'il recherche en hiver, les rythmes, les couleurs, le chant d'un pays singulier et attachant. Elles offrent à l'homme d'affaires canadien des possibilités intéressantes d'investissements, à l'étudiant un enseignement secondaire de premier ordre et le premier cycle du supérieur (et, sans doute, dans quelques années, une université de plein exercice). C'est tout cela qu'évoque et que précise l'annuaire "Caraïbes" dont la dernière édition vient de sortir des presses de la Société de publication et de presse (53, rue



Il nous faut des références du secrétaire de votre province



lettres au DEVOIR

Les collèges indépendants

Docteur Mackay,
Président du Mouvement
Laïque de langue Française.
Docteur,

Samedi passé, le 15 du courant, je prenais connaissance de la violente sortie que vous faisiez contre les institutions indépendantes (collèges classiques).

A la lumière d'informations fournies par votre mouvement mais cachées à la presse, vous saluez que ces institutions, loin d'opérer à perte, réalisent des profits substantiels au niveau secondaire. En conséquence, vous vous scandalisez de ce qu'elles osent demander pour le secteur indépendant cette même gratuité scolaire, qui est accordée au secteur public. Et si toutefois, cette gratuité scolaire leur était accordée, vous préconisez l'établissement de ces établissements dans toute la mesure où ils relèvent des fonds publics. Puis vous continuez en indiquant que loin d'être un actif pour la Société, les institutions privées sont un obstacle à la création d'un secteur collégial public puisque (toujours selon vous) ces établissements drainent à leur seul profit tous les fonds disponibles.

Docteur, c'est certainement parce que plusieurs institutions indépendantes ont fait des profits substantiels qu'elles ont dû fermer leurs portes ou discontinuer l'enseignement du cours secondaire? Plusieurs même se disent au bord de la faillite! Mais non, ce n'est pas pensable! En effet, ces institutions ne bénéficient-elles pas de la subvention gouvernementale de \$2,000. — par niveau, quel que soit le nombre de classes, ce qui représente bien une vingtaine de dollars par élève. Bien plus, en vertu de la loi sur la gratuité scolaire, les Commissions scolaires s'accroissent-elles par \$200. maximum par élève (art. 497 a)? Il semble évident que, sur ces revenus, les institutions n'avaient à payer tout au plus, outre les différents frais d'entretien, d'aménagement, d'agrandissement, d'amélioration, d'administration, etc., que le personnel enseignant! Bien entendu, il va de soi qu'elles se devaient de choisir ce personnel de la meilleure qualité possible à raison d'un professeur par 17 élèves suivant les normes établies. Il n'en coûtait d'ailleurs par élève que \$632.66 pour un professeur laïc féminin. Il leur était en-

core possible et même nécessaire de compléter leurs revenus par l'adjonction de frais de scolarité illimités, charges aux parents, pas trop illimités tout de même, car les parents, vous savez, crient quand le portefeuille fait mal. Allons docteur, vous n'êtes pas sérieux!

Père de famille, j'ai présentement deux enfants dans un collège et viens d'y faire inscrire le plus jeune. Dès son plus jeune âge, notre aîné, au témoignage de ses professeurs, était promis à une carrière universitaire. De situation modeste, ma femme et moi ne savions pas trop comment faire face à une telle charge commandée par l'intérêt même de l'enfant. Ce dernier avait bien concouru pour son admission dans un collège du secteur public, mais malchance ou... répressailles, il avait été refusé! Je dis répressailles, parce que, l'année précédente, j'avais fait campagne pour l'amélioration des conditions d'enseignement et en sus, j'avais eu l'effronterie d'exiger le droit de regard des parents dans l'administration de la commission scolaire. L'autorité qui m'avait alors menacé de «foudres, coïncidence étrange, était la même que celle qui m'avait du refus de mon fils). L'ayant fait concourir, précédemment pour une bourse dans une institution privée, nous l'avons inscrit dans ce collège et depuis lors, nous n'avons qu'à nous louer à la fois des connaissances qu'il acquiert et de l'éducation qu'il reçoit.

C'est avec plaisir que nous avons profité de la loi sur la gratuité scolaire passée entre-temps. Si le coût de la vie a sans cesse augmenté depuis ce temps, la subvention gouvernementale aussi bien que le montant de \$200. versé par les Commissions scolaires sont restés inchangés. En 1963, il serait stupide de penser que les conditions qui prévalaient en 1961 puissent rester inchangées, quand on constate une augmentation constante dans tous les domaines, une exigence sans cesse accrue de la compétence du corps enseignant et un effort de qualité indubitable.

En attendant une révision de l'aide apportée par la gratuité et devant l'exigence de paiements à effectuer, des augmentations minimes d'abord, puis de plus en plus importantes durent être imposées aux parents. Nous avons fait la grimace, mais nous avons payé

en espérant comme "sœur Anne". Ne voyant toujours rien venir, nous demandons maintenant à nos associations de Parents et aux Institutions même d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir un redressement équitable de la situation. Ne nous vient-il pas aux oreilles que dans certaines Commissions scolaires des plus importantes, on aurait évalué le coût d'un élève au secondaire éduqué dans leur établissement à environ \$350. Ces organismes ont fait relever les taxes scolaires de façon substantielle en établissant des budgets qui tenaient compte de l'ensemble des élèves sur lesquels ils ont juridiction. Pourtant ces mêmes organismes publient n'en continuant pas moins à ne fournir qu'une aide maximum de \$200. à ceux de leurs administrés qui fréquentent les institutions privées.

Docteur, franchement qui draine les fonds?... qui fait un bénéfice substantiel?... et au détriment de qui?... Si ce n'est à des parents ayant un enfant ailleurs que dans le secteur public.

Monsieur le Président du M.L.F. si je me souviens bien, il n'y a pas si longtemps votre mouvement réclamait au nom de la démocratie, de la liberté et de la justice élémentaire l'établissement dans l'enseignement, d'un secteur neutre, financé à même les fonds publics, puisque comme tout citoyen vous contribuez à les alimenter. Estimant votre demande juste et raisonnable, je vous ai donné mon appui et j'ai voté en faveur de la Commission scolaire neutre de Montréal. Aujourd'hui je réclame les mêmes droits que vous revendiquez si véhémentement hier pour vos enfants, notamment celui de tous parents de faire instruire leurs enfants dans une institution de leur choix. Droit formellement reconnu par la loi créant le ministère de l'Éducation.

A mon tour, je me réclame du droit du contribuable payeur de taxes pour que mes enfants bénéficient des fonds publics dans la même mesure qu'en bénéficient les enfants qui fréquentent le secteur public. Cela ne doit pas entraîner l'attribution des établissements qu'ils fréquentent sous le fallacieux prétexte que sur l'argent que je verse au fonds de l'instruction, la partie qui revient à mes enfants est dépensée dans un établissement indépendant.

En fin de compte qui bénéficiera de la rentabilité de ce placement sinon la collectivité entière?

Monsieur, est-ce pour nous remercier de notre aide dans sa lutte, que le M.L.F. tient tant maintenant, à nous priver de notre droit le plus sacré! La Liberté?

E Gauthier,

Membre de l'Exécutif de l'Ass. Parents-Maitres du Collège Saint-Viateur.

Montréal, ville française

Monsieur le rédacteur,
Une campagne d'embellissement de propriété pour Montréal, c'est très bien, mais à quand l'opération "visage français de Montréal"? A quand des lois, des règlements sur l'affichage, la publicité, les raisons commerciales?

Il est, en particulier, pénible de voir tant de commerçants canadiens-français donner des noms anglais ou américains à leur entreprise. Dans une seule rue, bien canadienne-française, on trouve un Kwik-wash, un shirt laundry service, un Northmount Hardware, un Valet service.

Toutes les pharmacies de ce quartier parlent de prescriptions, mais jamais d'"ordonnances".

A quand un visage français pour Montréal? A quand des lois puisque le sentiment de la valeur du français fait à ce point défaut?

Quand est-ce que les chauffeurs d'autobus montréalais cesseront-ils de dire: "Step inside. Hurry up" d'un ton affreusement nasillard et sans se donner la peine de "traduire", simplement parce qu'ils "pilotent" un 65? Et, pendant que

Le président Nasser et le problème palestinien

"Assez de surenchères!" L'apostrophe lancée le 31 mai par le président Nasser constitue bien plus qu'un cri du cœur ou un appel à la raison.

Le chef de l'Etat égyptien en a fait le point de départ d'un plaidoyer, fondé sur des données réalistes, en faveur de sa politique à l'égard du problème palestinien et, d'une manière plus générale, à l'égard du monde arabe. Il lui a fallu un courage certain pour proclamer que personne n'était en mesure aujourd'hui de libérer la Palestine, en s'adressant précisément à quatre cents délégués assistant au congrès de l'Organisation de la libération de la Palestine de M. Ahmed Choukri.

En fait, le Rais n'avait pas le choix. A court écheance, il fallait à tout prix enlever aux "activistes" des deux camps — arabes et israéliens — le prétexte de déclencher une guerre au Proche-Orient à un moment où les Etats arabes ne sont pas en mesure de relever le défi de l'Etat hébreu. Il lui fallait aussi dénoncer auprès de l'opinion les intrigues et la démagogie de ses adversaires arabes, qui, tout en étant conscients de leur impuissance, tentent de présenter la RAU comme la "complice du sionisme".

Renversant la situation en sa faveur, le Rais a déclaré en substance: ceux qui poussent à la guerre, dans les conditions actuelles, font le jeu d'Israël.

En somme, l'analyse que fait le président Nasser de la situation rejoint celle qu'a exposée publiquement, il y a quelques semaines, M. Habib Bourguiba. Mais, à la différence du chef de l'Etat tunisien, le Rais demeure prudent et épargne à l'opinion publique arabe un choc supplémentaire. Il continue à affirmer, en effet, que son ultime objectif est de détruire l'Etat sioniste. Objectif lointain, puisque le président Nasser prévoit plusieurs étapes préalables au cours desquelles le monde arabe devrait liquider ses "contradictions internes", consolider son uni-

té, développer ses ressources humaines, économiques, politiques et militaires, tout cela dans le cadre de l'"action révolutionnaire arabe".

A vrai dire, il n'y a rien de bien nouveau dans les thèses du Rais, ébauchées et même longuement développées dans plusieurs de ses discours, notamment dans celui qu'il a prononcé à Port-Saïd le 23 décembre 1963. A l'époque, il affrontait des difficultés analogues et les dirigeants arabes anti-nassériens l'accusaient de ne pas vouloir "engager la bataille" contre Israël à l'occasion du pompage des eaux du Jourdain par l'Etat juif.

A la réunion des chefs d'Etats arabes assemblés sur son initiative en janvier 1964, le président Nasser avait dû plaidier habilement en faveur du détournement des affluents du Jourdain comme alternative au "plan de reconquête" présenté par la délégation syrienne. Pour de chancelleries étrangères s'étaient pris au sérieux le contre-projet arabe, destiné surtout à sauver la face des Etats de la Ligue arabe. Washington aurait même donné à ce sujet des assurances précises à Israël, qui au début avait paru prêter peu d'importance aux décisions du "sommet".

Depuis, on le sait, les dirigeants israéliens ont adopté une attitude "dure", intervenant militairement toutes les fois qu'un tracteur syrien faisait son apparition à l'horizon. La tactique paraît avoir réussi, puisque le président Nasser a déclaré lundi qu'il ne fallait pas insister pour mener les travaux à bonne fin.

A court écheance, ce succès est sans doute réconfortant pour les partisans de la manière forte. A long terme, on peut se demander si la politique du tout ou rien ne risque pas d'aboutir à des résultats préjudiciables à la paix. Il est certain qu'il existe en Israël des esprits suffisamment lucides pour ne pas sous-estimer ce danger.

(Le Monde)

A propos des écoles mixtes

Monsieur le Directeur,

Le Devoir a publié il y a quelque temps le résultat d'un sondage sur l'école mixte. Permettez-moi de vous communiquer mes humbles connaissances sur la co-éducation et la co-instruction des sexes au point de vue scientifique.

Juste vers 11 ans, les filles restent généralement inférieures aux garçons en taille et en poids. Elles les dépassent ensuite durant à peu près quatre ans, puis, d'abord en taille et en poids à nouveau et définitivement distancées.

Contrairement à une affirmation courante, le niveau mental moyen des filles est aussi élevé que celui des garçons, mais la variabilité est plus grande chez ces derniers.

Du point de vue psychologique-affectif, les filles sont souvent plus émotives, imaginatives, subjectives, suggestibles, loquaces, dociles, persévérantes; les garçons, en général, présentent plus de courage, d'initiative, de mesure, d'équilibre, sont plus aptes à

l'abstraction, font preuve de plus d'objectivité et d'une logique plus cohérente.

Il faut souligner et souligner les trois points suivants: 1 — le but à poursuivre dans l'éducation du garçon est identique à celui qu'il faut atteindre chez la jeune fille. L'homme et la femme, tout en se complétant, n'ont pas la même fonction sociale.

2 — il faudra nécessairement tenir compte de leur développement physique et mental différentiel, comme nous l'avons dit plus haut, et de leurs intérêts respectifs.

3 — leurs tendances affectives si différentes également, permettent-elles la co-éducation? Chez l'homme prévaut l'instinct de puissance (lutte); chez la femme l'instinct maternel est prépondérant (soulager, reconforter, soigner). Cependant, au contact les uns des autres les garçons s'affinent et les filles se civilisent.

En conclusion, je suis CONTRE l'école mixte.
Maurice DELORME

Liberté de presse? Pas morte encore!

C'est avec émotion que j'ai lu les belles paroles prononcées par Me Carrier Fortin à l'université de Sherbrooke, la semaine dernière, concernant la liberté de la presse (avec un petit "p"): "Je crois que tout ce qui se passe actuellement en ce moment est sain parce qu'en tout premier lieu chacun jouit de la liberté de penser, de parler et d'écrire sans craindre de répressions".

Qui, monsieur le rédacteur, je crois en la liberté de la presse. Je crois également que tout journaliste peut écrire sans craindre de répressions aussi longtemps qu'il ne gêne personne et ne menace jamais, de son stylo à bille, les nantis de pouvoirs financiers ou autres et se garde surtout d'éveiller "La grande peur des pensants à leurs biens" (Bernanos revu et corrigé par Albert Brie).

Voici en quelques mots ce qui vient de m'arriver pour avoir naïvement voulu croire, à l'instar de Me Carrier Fortin, à cette belle liberté de presse.

J'y suis: à quand des extincteurs chimiques au mode d'emploi bilingue, dans les dits autobus et partout d'ailleurs, hôtels, etc.?

Il n'y a pas que la Noranda qui ne respecte pas le fait français du Québec, il y a, malheureusement, un trop grand nombre de Canadiens français qui ne le font pas non plus. Souhaitons que l'administration municipale de Montréal fasse tout pour aider les Canadiens français à acquiescer ce sens du respect d'eux-mêmes.

Montréalaise

Rolande A. LACRÉTE

Sherbrooke

LE DEVOIR

FONDEUR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

André LAURENDEAU

Directeur

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU

Directeur de l'information: Michel ROY

Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui n'est pas une entreprise. Seul le Président canadien autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: Édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$5.00. Abonnement à l'étranger: \$3.00. Édition du samedi: \$5.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la presse publication et de l'avis comme

TELEPHONE: 841-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Un dictionnaire technique
...à consulter prudemment

par Yves MARGRAFF

C'est avec joie que journalistes et traducteurs accueillent généralement la publication d'ouvrages spécialisés qui peuvent les aider dans leur travail. C'est dans cet esprit que nous nous apprêtons à saluer le lancement du Dictionnaire technique (anglais-français) de l'ingénieur J.G. G. Bédard-Bélisle, qu'il ne faut pas confondre avec son éditeur Bélisle, en un mot.

Il s'agit d'un fort volume cartonné, d'une belle présentation typographique. La publication est parrainée par l'Institut canadien des ingénieurs. Elle ne manque du reste pas de piquant, la petite présentation de M. Garnet T. Page, secrétaire général de l'Institut des ingénieurs. Est-ce la traduction qui lui fait dire: "Nous avons la conviction que ce dictionnaire technique sera un outil indispensable à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'un quelconque des domaines de la science, de la technique et de leurs applications." Suit la date, ainsi rédigée: "Montréal, 11 mai, 1965" (toujours sic).

Tout cela n'aurait pas très bien de la langue (française) pratiquée dans l'ouvrage, qui doit servir essentiellement (inutile de se le cacher) aux francophones.

L'auteur, assure qu'il a repris dans son dictionnaire quelques canadianismes "de bon aloi". On l'en remercie volontiers si l'ouvrage était appelé à aider les anglophones du Québec à mieux comprendre leurs compatriotes de langue française. Mais, puisque tel n'est pas le cas, on vient à regretter ces "justifications" qu'il fournit ainsi aux mauvais traducteurs. Il n'est pas rare en effet que certains d'entre

eux, animés par un esprit de clocher, résolument déplacé quand il s'agit de langue, invoquent la nécessité de se faire comprendre pour justifier l'emploi de barbarismes ou d'impropriétés.

Car, n'est-ce pas une flagrante impropriété que "gasoline" pour traduire "gasoline" alors que le premier mot, loin de signifier "essence" correspond à un autre produit (éther de pétrole). Et puis, qu'il est question d'essence, de gasoline et de pétrole, signalons que dans le même article l'auteur affirme, sans rire, qu'en Angleterre, "gasoline" signifie "pétrole". C'est entièrement faux puisque "pétrole", en anglais d'Angleterre, se traduit "paraffin" et que "essence" correspond à "petrol" (c'est peut-être de là que vient l'erreur). Il convient d'ajouter qu'à "paraffin", on cherche en vain l'acceptation anglaise "pétrole".

On pourrait poursuivre sans doute longtemps cette chasse aux erreurs, aux impropriétés, faire remarquer que le dictionnaire en question ne donne pas l'acceptation anglaise (boot) du "coffre" d'une voiture mais fait seulement état du "trunk" américain.

Que ces quelques exemples suffisent à prévenir l'usage. A le prévenir d'avoir à se servir de ce dictionnaire avec la plus grande circonspection.

L'ouvrage sera assurément fort utile aux traducteurs que nous sommes tous un peu au Canada dès l'instant qu'il nous faut écrire. On ne saurait trop conseiller pourtant à l'usage de se fonder aussi d'un bon dictionnaire français.

Le dictionnaire technique de M. Bédard-Bélisle peut servir de base de recherche, mais il est difficile d'y accorder l'importance, en dépit de l'assertion

de l'éditeur voulant que ce lexique ait été "réalisé conformément aux directives de l'office de la langue française du ministère des affaires culturelles du Québec".

M. Bédard-Bélisle n'a pas dû être très bien compris.

* Chez Bélisle, éditeur à Québec. Le volume: \$12.00

Lettres au
"Devoir"

Rôle des parents

La lettre du Dr Guy Marcoux parue dans vos colonnes jeudi, le 20 mai, semble de nature à rallier les suffrages de tous ceux qui se soucient et du bien de leurs enfants et de celui du pays.

M. Marcoux admet les parents des élèves des collèges classiques de s'affilier sans faute aux associations qui se forment en vue d'étudier "les problèmes relatifs à l'éducation et à la collaboration qui doit exister entre les parents et le gouvernement".

Le ton serein, la logique de ses propos donnent une opinion favorable du signataire; souhaitons que tous les parents impliqués se rendent à son appel.

Puissent ces parents réunis en association se préoccuper sans retard de la qualité des professeurs — d'école normale, entre autres — que le ministère de l'éducation se propose de faire venir de France.

Il importe que l'on confie la formation de nos jeunes et de leurs futurs professeurs seulement à des catholiques convaincus et sérieux. On aimerait que le Gouvernement donne publiquement l'assurance qu'il choisira pour notre jeunesse uniquement des maîtres dont la vie quotidienne, en accord avec nos principes, soit un exemple vivant autant et plus que la matière qu'ils enseigneront.

Où alors, qu'on nous dise franchement que nous ne sommes plus dans une province catholique et que la volonté d'une infime minorité prévaut contre la volonté de la grande majorité des citoyens.

BEATRICE CLEMENT,
Boucherville

Requête agréée

Je me permets de féliciter le C.N. de ses bons services et surtout de remercier sur une décision qui avait supprimé les arrêts du train du soir venant de Chicoutimi et de celui du matin venant de Montréal au Lac Bouchette.

Les intéressés savent ce que je veux dire. Cela nous dispenserait d'aller prendre le train à Chambord: une course de 15 milles pour aller et de 15 milles pour le retour. Ce qui voudrait dire: \$6.00 de frais de taxi et le prix du billet de Chambord au Lac Bouchette. Frais inutiles alors que le train aurait passé à notre nez au Lac Bouchette.

Félicitations et merci en particulier à M. L.M. Poitevin, directeur du secteur de Québec, d'avoir rétabli, en date du 20 mai courant, les arrêts des trains mentionnés ci-haut au Lac Bouchette "sur signal seulement pour y laisser monter ou descendre les voyageurs payants".

P. Guy McGuire, cap.

Lettre de New-York

Un "roman" qui ferait la lumière
sur certaines pratiques d'unités
des Etats-U.: "Les bérêts verts"de notre correspondant
Louis WIZNITZER

Imaginez un nouveau type de "guerriller" après lequel le "sturmtrooper SS", le "para" français, l'"affreux" belge et le "marine" américain feraient figure d'agents de la circulation. Réverie de lecteur de Ian Fleming? Non point. Mais découverte des lecteurs d'un reportage — à peine romancé — publié aux Etats-Unis, sous le titre de "Bérêts Verts", par Robin Moore. Les "Bérêts Verts" sont les membres d'unités appelées "Forces Spéciales" qui opèrent, depuis quelques années, dans le plus grand secret, au Vietnam, au Congo, en Amérique latine et dans d'autres régions. Les "Bérêts Verts" reçoivent d'abord aux Etats-Unis un cours complet de "guerre spéciale": guérilla et contre-guérilla, guerre psychologique, assassinat, kidnapping, embuscades, destruction de ponts, karaté, judo, parachutisme, station prolongée sous l'eau, espionnage sous toutes ses formes, etc.

Un livre qui fait parler

C'est à l'époque de la guerre de Corée que les "forces spéciales" furent créées. Leurs unités étaient censées combattre sur les arrières de l'ennemi. Chaque unité de "Bérêts Verts" se compose de 12 hommes: un capitaine, un lieutenant et dix sergents aguerris. L'auteur, qui s'était engagé dans ces "forces spéciales" et participa pendant plus d'un an à leurs activités dans le Sud-Est asiatique, décrit comment elles furent amenées, à plusieurs reprises, à violer la frontière cambodienne, malgré les ordres les plus stricts du commandement de Saigon; comment des Bérêts Verts, "prêtés au C.I.A.", et opérant sous ses ordres, furent parachutés chez les montagnards laotiens, les fameux Meos, qu'ils organisèrent militairement et entraînèrent à des "raids" contre le Pathet Lao, en violation flagrante des accords de Genève; comment un "Bérêt Vert" recruta une espionne vietnamienne, etc.

Ailleurs, nous assistons à la torture d'un prisonnier vietnamien (aiguille enfoncée sous les ongles) sous le haut patronage et en présence d'officiers des forces spéciales. Corruption, torture, meurtre, prostitution, empoisonnement: nous voyons, au cours du livre, les Bérêts Verts se livrant à tous ces sports, au mépris des traités internationaux, des conventions de la morale et même de l'humanité la plus élémentaire. Il est vrai — et l'auteur ne manque pas de nous le rappeler — qu'il s'agit de défendre la démocratie. Sans doute, Robin Moore a-t-il intitulé son livre "roman". Mais il nous assure que seuls les noms des personnages ont été changés et que les faits narrés sont tous véridiques. La publication du livre a soulevé une véritable tempête à Washington où des porte-parole du C.I.A. et du Pentagone accusent l'auteur d'a-

voir "roulé" l'armée et révèle des secrets intéressants la défense et la sécurité nationale. L'auteur affirme avoir soumis le manuscrit au Pentagone pour "vérification" mais ajoute que son texte fut renvoyé, accompagné du mot suivant: "Nous ne nous occupons pas de romans". Par ailleurs, c'est grâce à l'appui personnel du président Johnson — un ami du père de l'auteur, président d'une célèbre chaîne d'hôtels — que Robin Moore doit d'avoir été accepté et intégré dans les forces spéciales, qui, selon lui, opèrent en secret et de manière "non orthodoxe", au Congo, en Ethiopie, en Corée, à Formose, en Thaïlande, en Malaisie, en France, en Allemagne, au Laos et au Vietnam.

Le livre confirme certaines accusations portées par les communistes contre les méthodes et les armes employées au Vietnam par les Américains. Mais il risque surtout de provoquer la réputation d'un vaste secteur de l'opinion publique américaine et les protestations de groupes religieux, académiques, et autres.

INSTITUT
QUITARDDE
STENO-TYPE3466
ST-DENIS, suite 3

Devenez: secrétaire de direction,
sténo-dactylo, sténographe officiel,
le sténographe de discours.
PREPARATIONS AUX EXAMENS D'ETAT
Barreau de Montréal, Hôtel de ville
COURS DU JOUR — DU SOIR
et par CORRESPONDANCE

849-6947

EXPOSITIONS
D'ART
et
D'ARCHITECTURE

A l'occasion de la 58e assemblée annuelle de l'Institut royal d'architecture du Canada à Montréal, du 9 au 12 juin, les expositions suivantes seront présentées:

Hôtel Raine-Elizabeth
(étage des congrès, mezzanine)
Prix Pilkington
Planification régionale au Canada
Musée d'art contemporain
(Sherbrooke est, angle boul. Pie-IX)
Sculptures et peintures d'André Bloc, de France
Sculptures et pièces murales de Jordi Bonet, gagnant de la Médaille des arts connexes, 1965
Exemples de collaboration entre artistes: travaux d'art décorant certains bâtiments de premier plan, choisis à la suite d'un concours ouvert à tout le Canada.

Le public est cordialement invité

Opinion du lecteur

Lettre ouverte à quelques députés
fédéraux à propos du récent débat
des Communes sur le Vietnam

Messieurs,
Il faut beaucoup de courage aux femmes de notre époque pour avouer publiquement notre peur de la guerre nucléaire et des interventions des grandes puissances chez les plus petites.

Il faut beaucoup d'héroïsme pour grouper trois mille femmes du Canada en une grande Voix des Femmes ayant pour mission de vous dire combien nous répugnons votre politique de guerre et de défaitisme. Il faut également une grande bravoure pour accepter les railleries, les sarcasmes, les brocards, les hautessements d'épaules de ceux qui bien facilement jugent ridicules et comiques les manifestations de paix conduites par des femmes.

Il fallait une forte dose de détermination pour interrompre, le vendredi 28 mai, l'assemblée annuelle de la Voix des Femmes tenue à l'université de Carleton à Ottawa, pour nous rendre au parlement assister au débat en Chambre sur le Vietnam. Plusieurs membres, venus de Vancouver, Nanaimo, Calgary, Edmonton, Terre-Neuve et Halifax assistaient pour la première fois à vos délibérations politiques; elles n'avaient encore jamais eu l'insigne honneur de vous voir à l'œuvre au Parlement, et comme tous les citoyens du Canada, elles étaient conscientes de votre responsabilité dans les décisions de politique étrangère du gouvernement canadien. Or ces décisions, qui engagent notre avenir à tous, nous semblent d'une importance souveraine. La guerre américaine au Vietnam, l'intervention des Marines à Saint-Domingue occu-

pent la manchette de tous les journaux du monde. Comme la plupart des citoyens libres, démocratiques du monde entier, La Voix des Femmes du Canada s'indigne de la politique américaine actuelle contre ces deux pays et notre mouvement reconnaît le droit à l'auto-détermination pour toutes les nations du monde. Le débat en Chambre, étant donné intimement relié aux préoccupations de notre assemblée annuelle, nous avons envahi les galeries de la Chambre afin de faire savoir à l'honorable Paul Martin notre rejet de sa politique de servilité vis-à-vis de l'autocratie américaine.

Messieurs les ministres et les députés, ce jour du 28 mai, vous nous avez grandement scandalisées. Si parfois la Voix des femmes choque votre conception masculine de la politique étrangère, soyez assurés que votre Voix des hommes dément bien dociles aux décrets de la Maison Blanche, choque également votre conception féminine de l'indépendance de notre pays et du respect de ce même pays pour la destinée des autres nations libres. Et pour notre plus grand

ébahissement, nous nous sommes tout coup surprises à être deux fois plus nombreuses que vous au Parlement!... En effet, devant 26 députés vaguement dolents, dont quelques uns lisant leurs journaux, l'honorable Martin affirmait à la face du monde, l'abjecte dépendance du Canada à la volonté de domination des Etats-Unis. Vous me direz peut-être que le vendredi est jour creux en Chambre, que ministres et députés sont fatigués des mémorables sessions précédentes, que la fin de semaine appelle la "Chambre buissonnière", alors, dites-moi, pourquoi choisir ce vendredi après-midi pour discuter une des questions les plus importantes concernant non seulement l'avenir du Canada, mais, à cause des implications de la guerre du Vietnam, le monde entier, et peut-être aussi notre humaine condition?

Dites-moi, Messieurs, c'est donc cela le parlement du Canada... 26 hommes, qui décident au nom de tout le pays, du sort de nos enfants 26 hommes, qui engagent la responsabilité de toute une nation vis-à-vis le reste du monde?

26 hommes, parmesani j'ai et là dans une Chambre quasi vide, leur insouciance, leur inattention, une politique jugée arbitraire et dangereuse par l'opinion mondiale?

Vous avez été surpris n'est-ce pas, lorsque nous avons applaudi, fait insuite en Chambre, les propos catégoriques de M. Douglas condamnant vigoureusement, toujours devant des bancs vides, la politique de notre gouvernement dans la guerre du Vietnam? Il fallait vous voir sursauter, puis vous redresser, puis enfin avoir l'air d'écouter! Vous avez été surpris en pleine inaction, messieurs, et vous avez bien gravement compromis notre confiance dans le parlement de notre pays. Vous auriez sans doute été bien étonnés du silence douloureux, humilié, amer, de la Voix des Femmes, qui au retour de notre mémorable visite au Parlement, se regroupait pour continuer son assemblée annuelle. Vous nous trouvez sans doute un peu naïves de nous scandaliser de si peu de choses. Mais voyez-vous messieurs, nous sommes des millions sur terre à trouver horri-

ble, inhumain de vous donner la vie pour ensuite assister, muettes et consentantes, à des tueries mondiales. Oui messieurs, il y avait du silence, de l'étonnement, de l'inquiétude et du découragement dans les rangs de la Voix des Femmes dans la soirée du vendredi 28 mai. La plupart n'arrivaient pas à comprendre pourquoi au moment où le monde entier se demande avec angoisse si les Etats-Unis vont déclencher une guerre nucléaire pour ne pas perdre la face au Vietnam, seulement 26 membres du parlement assistaient au débat en chambre.

Messieurs, nous ne nous donnons pas la ridicule de croire que notre action pacifique, nos protestations publiques et notre mouvement puissent influencer sur votre comportement; mais nous savons combien vous importez l'opinion publique... Peut-être réussirons-nous à l'émouvoir en lui rappelant que, créatrices de vies, nous sommes en droit de vous demander de protéger ces mêmes vies.

Oui messieurs, croyez-moi, il faut un certain courage pour oser publiquement vous informer de notre désapprobation. Nous ne sommes ni hystériques, ni suffragettes, ni féministes, ni frustrées, ni de gauche ou de droite, ni de l'Est ou de l'Ouest, nous sommes du côté de la liberté, de l'égalité et de la fraternité... Et nous vous avons élus pour protéger ce triumpvirat de notre humaine condition.

Solange Chaput Rolland

(1) La teneur de cette lettre n'engage pas la responsabilité de la Voix des Femmes; elle implique uniquement celle de son auteur. S.C.R.

GRANDE
VENTE
A RABAIS
40% à 66 2/3%
PAS COMME LES AUTRES

de surplus
D'INVENTAIRE
PENDANT LES MOIS D'ETE VENEZ VOIR NOS SPECIAUX POUR LE CHALET D'ETE, DE LA CAVE AU GRENIER, OU VOUS TROUVEREZ: LE CHOIX, LA QUALITE, LES PRIX ET LA SATISFACTION QUE VOUS RECHERCHER. 3,000 MODELES PROVENANT DE DIX MANUFACTURES REUNIS SOUS LE MEME TOIT, VOUS OBTENEZ MIEUX ET PLUS EN ACHETANT CHEZ NU-DAY.



Nu-day
FILIALE
Rosemont
MANUFACTURIERS
Fondé et dirigé par les frères MAURICE BEAUMONT, prés.

TERRAIN DE STATIONNEMENT
Au royaume de l'éclairage
Votre Centre d'achats s'il s'agit d'éclairage de la cave au grenier
OUVERT Sur semaine: 9h. à 5h.30 et vendredi: 9h. à 9h.
FERME LE SAMEDI: JUIN, JUILLET, AOUT
Conditions faciles de paiement
ACHETEZ AVEC CONFIANCE

RADIATEUR ROSEMONT
POUR VOTRE CHALET
à circulation la plus économique
Modèle 1900 tel qu'illustré
COMPLEMENT AUTOMATIQUE

Le seul radiateur automatique de 1250 watts avec élément scellé et renforcé dans un circuit de travail contenant 1/2 gallon de Prestone vous 30 lb. de pression sur roulement.
Prix de liste \$77.50
PRIX SPEC. \$53.00
Autres modèles \$48.00 à \$25.00

Venez à 2098, rue MOREAU Tél.: LA. 2-2146
UNE LAMPE S'ACHETE CHEZ UN SPECIALISTE EN ECLAIRAGE. VENEZ NOUS CONSULTER

S'IL S'AGIT D'ECLAIRAGE NU-DAY C'EST TOUT DIRE

CANADIENNE

L'univers féminin



La petite robe noire, premier élément dans une garde-robe élégante, prend des ailes. Dès le mois d'août, elle fera son apparition à l'heure du cocktail en tissu d'organza à plissé permanent. Voyez cette encolure bateau et ces trois ourlets qui donnent l'allure de trois jupes superposées. C'est une création d'un manufacturier canadien montréalais. Six d'entre eux viennent de se grouper sous le nom de Fashion Associates afin de donner au marché canadien de la mode une nouvelle vigueur. Ils veulent entrer en concurrence directe avec la mode américaine qui envahit trop souvent nos magasins. Mme Denise Vien était la commentatrice du premier défilé montréalais de ce groupe qui avait lieu, hier matin, à l'hôtel Mont-Royal.

LA MODE CANADIENNE dame le pion aux AMÉRICAINS

par Solange CHALVIN

Pour la première fois dans l'histoire de la mode, les manufacturiers canadiens lancent — avant New York et Paris — le prêt-à-porter qui sera nôtre l'automne prochain. C'est un signe avant-coureur d'une prise de conscience de nos possibilités dans ce domaine. Les manufacturiers canadiens osent lancer leur propre mode quitte à se casser la figure. C'est extrêmement sympathique et les nombreuses collections auxquelles nous avons assisté cette semaine confirment dans l'ensemble que le défi valait la peine d'être lancé. Nos couturiers qui ont accepté l'aventure en associant leurs idées à des manufacturiers qui, à cause de leurs chiffres d'affaires, peuvent as-

sumer un certain risque et ont également le prestige suffisant pour faire connaître aussi bien au Canada qu'à l'étranger, des créations signées John Warden, Marielle Fleury, Michel Robichaud, Elvia et Lionel ou Lydia, permettront enfin au Canada de s'inscrire sur la carte internationale de la mode. Ce mouvement d'autonomie vis-à-vis la mode américaine à laquelle nous nous sommes abreuvées pendant tant d'années, mérite d'être reconnu et salué par la gent féminine. Souhaitons que les manufacturiers rencontrent à leur tour la faveur du public qui exige de plus en plus un prêt-à-porter de qualité, bien coupé et joli à l'oeil.



REVERSIBLE ce manteau créé par Lydia Sperlich est en poil de chameau d'un côté et en tissu-carrelé de l'autre. Manteau de voyage, de promenade ou de pluie, il est indispensable aussi bien à l'automne qu'au printemps. Il faisait partie de la collection du 25e anniversaire de Rainmaster.

Sous la neige, sous la pluie,
l'imperméable a du style

Lou Ritchie œuvre dans le monde de la mode depuis 25 ans et pour célébrer cette occasion, il a présenté lundi, à la presse, une collection jeune d'allure et sans cesse renouvelée.

À la russe pour l'hiver, d'allure "cowboy" pour l'été, ses vêtements ont un commun dénominateur: la simplicité des lignes, une excellente coupe et un art certain de traiter la fourrure synthétique. Ajoutons-y une astuce invisible: certains d'entre eux sont doublés de façon tout à fait inattendue.

La brillante dessinatrice de manteaux de pluie attachée à la maison Rainmaster, Lydia Sperlich, nous a encore une fois réservé des surprises: une fourrure sauvage, de couleur gingembre, présentée sous la forme d'un manteau baril en rayures horizontales; des anoraks poilus agrémentés de fermetures-éclair grossières comme on en trouve sur les vêtements de travail; des parkas aux brillantes couleurs.

Dans la collection des vêtements neige, nous avons spécialement aimé les "Can-

diennes" en épais lainage feutré réversible. Dans cette série, mentionnons le corduroy double d'imitation de chat sauvage; le poil de chameau double d'un carrelé en tweed ou d'une imitation de renard ou de hamster.

Pour le soir, les matelassés et les velours ont belle allure et demeurent souples. Mentionnons en particulier celui-ci en tissu nylon blanc piqué à la verticale et garni de castor. Ceinturé d'un cordonnet, et porté avec un chapeau assorti, ce vêtement est jeune et séyant.

Deux nouvelles teintes à mentionner pour celles qui se voudront "dans le vent" la saison prochaine: le bleu noir et le bleu sarcelle.

Une trouvaille: un réfrigérateur roulis-roulant

Avez-vous envie de déplacer sans aide le réfrigérateur afin de procéder au nettoyage ou de récupérer votre anneau de mariage que le bébé a malencontreusement lancé sous un meuble, la compagnie Frigidaire vous viendra en aide. En effet, elle lancera d'ici quelques semaines sur le marché un nouveau réfrigérateur muni de la suspension sur air qui permettra de le déplacer avec un minimum d'efforts. En le poussant du bout des doigts, le nouveau réfrigérateur, tel un roulis-roulant, s'élève sur la piste de votre cuisine...

La pression d'air nécessaire pour faire fonctionner le dispositif de suspension est produite en branchant un aspirateur ménager dans un orifice dissimulé à l'avant du réfrigérateur. Le jet d'air provenant de l'aspirateur passe à travers un coussinet de lavage situé à la base du réfrigérateur et forme une pellicule d'air entre la base du réfrigérateur et le plancher.

C'est la première fois que la "suspension sur air", conçue à l'origine pour faciliter le manutention au sol d'objets tels que les fusées spatiales, a été appliquée à des produits de consommation.



DANS LE VENT, cet élégant manteau à l'allure sportive est en veau naturel de couleur fauve des îles Guernesey d'Ecosse. La maison Shuchat fourrures de Montréal détient les droits exclusifs pour l'importation de ce veau en Amérique du Nord. Le manteau garni de cuir, à empiècement piqué a été dessiné par Seymour attaché à la maison Shuchat.

Castor, renard, zibeline se font tout doux...

La vedette du défilé de fourrures de la maison Shuchat va sans doute aux magnifiques manteaux en castor du Québec, fourrure appelée Beaver Royale, qui ressemble de près au phoque tout autant qu'à la panthère. Seymour, dessinateur de la maison, en a fait une vaste collection qui partira ces jours-ci pour l'Europe. Une innovation: le veau des îles Guernesey en Ecosse, introduit en Amérique par cette maison, adopte de superbes teintes de brun chocolat, beige et noir. Toutes ces créations destinées à l'élégante qui adore l'allure sportive sont garnies de cuir.

La zibeline est travaillée selon la méthode circulaire dans des manteaux longs et devient toute douce et fort jolie. L'un des manteaux en jaguar, d'inspiration russe, était garni de vision à l'encolure et à la parure. Quant au vison, pour garder son prestige, il devient "diamant noir". Des lakodas noirs satinés, sont garnis de cuir, de vison, pékan et ocelot. Toutes des fourrures de grand luxe que vous enviiez, Made-moiselle ou Madame, dès le mois d'août prochain, saison de vente de la fourrure canadienne à Montréal.

Intime restaurant français du vieux Montréal

Le Petit Havre

Déjeuners, dîners du lundi au samedi de 11 h. à 10 h. p.m.
Le samedi soir il est prudent de réserver
Tél.: 861-4108 437, St-Vincent

AUBERGE DU VIEUX FOYER

Lac de l'Épinière Bleue
Val-Québec, Québec

ou vous goûterez la détente, face au vieux foyer, en humant l'odeur du bon pain de ménage qui se fait dorer au four. Quittez la ville et suivez le soleil... pour vous retrouver dans une vraie auberge de montagne, au cœur même des Laurentides. — Plage privée — Monteur pour organiser excursions et sports de plein air. — Chambres confortables. — Cuisine de choix, avec bière et vin au repas. — Pain maison. Demandez notre dépliant.

Au tél.: Région 819-322-2686

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



MARIELLE FLEURY offrira désormais aux Canadiennes un prêt-à-porter grâce à la maison Irving Samuel de Montréal. Ce joli tweed vert et brique à veste allongée, boutonnée sur l'empiècement et comportant une ceinture écharpe sera en vente d'ici un mois dans les grands magasins de Montréal. Le chapeau de même tissu est une création de Irène de Montréal.

CAMP AZIMUT NORD

Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans

Vie en plein air — Vie de pionnier

3 périodes: 26 juin au 18 juillet

18 juillet au 8 août

8 août au 22 août

Situé à Sainte-Émeline de L'Énergie, comté de Joliette

Pour de plus amples renseignements:

M. Maurice Gariépy — 1150 Hodge, St-Laurent — 747-7229

CAMP ST-PIE X (bilingue)

Mont Jasper, Lac Archambault, St-Donat

pour garçons 6 à 15 ans (3 groupes)

pour filles 6 à 14 ans (2 groupes)

Durée du camp: 3 semaines; choix de 4, 3 ou 2 semaines.

\$40.00 par semaine. Camping, natation, équitation, judo

arts, go-karts, ski aquatique et cours d'anglais.

Directeurs: M. Gilles Gagné 523-1280 — M. Jean Bilodeau, 321-3580

Mlle Claire Desrochers, infirmière licenciée, 331-6126

Demandez notre prospectus

Téléphonez ou écrivez à: 4319 rue MESSIER, Montréal

YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rouges, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

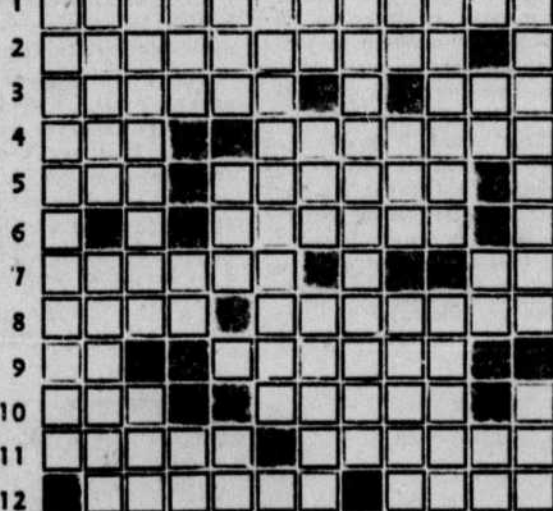
Optrex

"le bien-être des yeux"

OF-20

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Plutôt vague
- 2—A votre service pour de l'argent
- 3—Ecrivain français — Propre
- 4—Monarque — Ce qu'il y a de plus pratique
- 5—Possessif — De viande
- 6—Recueils détaillés
- 7—Imaginaire — Conjonction
- 8—Possessif — Lâche
- 9—Annonce une suite — Nécessaires au théâtre
- 10—D'un auxiliaire — Couleur
- 11—Soit utile — Reste
- 12—Ensemble de feuilles souvent monétaires — Protection

VERTICALEMENT

- 1—Créées sans aucune préparation
- 2—Cruel empereur — Habituel
- 3—Ce qui ne s'écarte pas, c'est le cas ici de la ligne du devoir — Séparation
- 4—Ancien bouclier — Dans — Convient
- 5—Possessif — Pour la serrure — Préposition
- 6—La Terre à les siennes
- 7—Divinité — Légumineuse — Coupant
- 8—N'aime pas la société
- 9—Infinitif — Général sudiste — Ivre
- 10—Chants funèbres chez les Romains — Employait
- 11—Conjonction — Cardinaux — Article
- 12—Où — Un homme

Solution d'hier

Horizontalement

- 1—MANDATAIRE
- 2—EPOUSER — ILES
- 3—PAR — NAGEURS
- 4—RIDEAU — RUSE
- 5—ISIS — AIR
- 6—SEQUENCE
- 7—ARUM — BIVOUAC
- 8—DEDAIN
- 9—LA — VEHEMENTE
- 10—EXCITA
- 11—SERT — IGNE — DO
- 12—SUEUR — TUBES

Verticalement

- 1—MEPRISABLES
- 2—APAISSER — AXES
- 3—NORDIQUE — CRU
- 4—DU — ESUM — VITE
- 5—AS — NET
- 6—TENU — NB — HAIR
- 7—ARA — ACIDE
- 8—GRIEVEMENT
- 9—RIEUR — ODE — EU
- 10—ELUS — HUANT
- 11—ERES — AIT — DE
- 12—ESSE — ACNE — OS

Dîner Gourmet

\$3.75 et plus

TOURS DE CHANT

Thérèse Guérard

soprano

Marcel Tessier

baryton

Suzanne Sénécal

mezzo

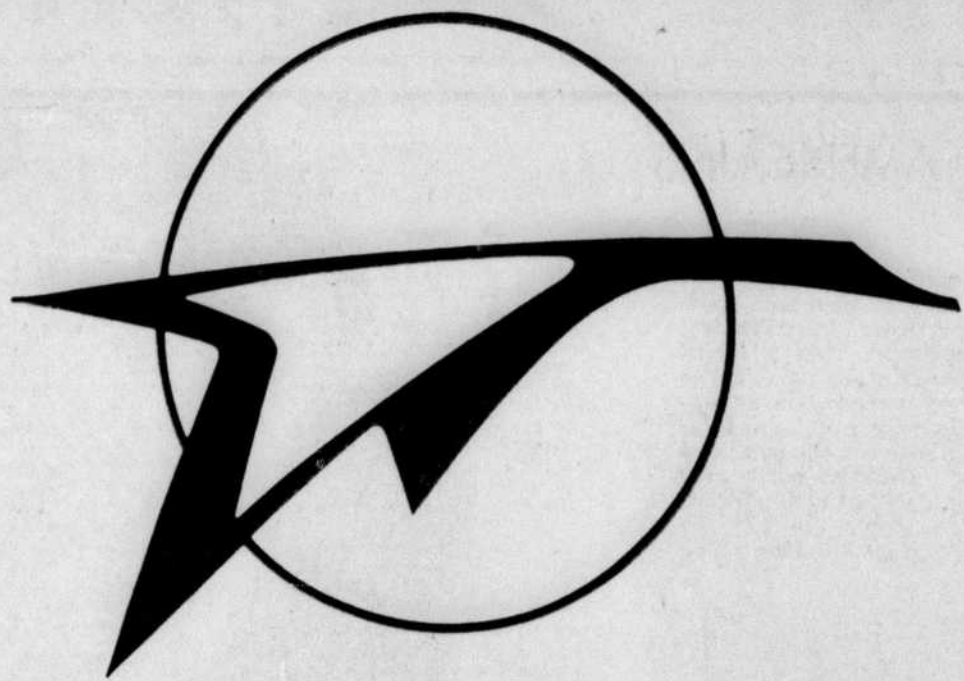
Aucune fraie de couvert

Rés. 271-1188

Au l'ut

qui bouffe

ST-GREGOIRE et ST-HUBERT



Août et septembre en Italie

.....par avion

avec le

Canadien Pacifique

dans la Rome éternelle

publi-reportage

Août

AREZZO, 26-29. XIIIe Concours Polyphonique international "Guido d'Arezzo". (C'est l'un des seuls concours du genre en Europe. Il a lieu au Théâtre Petrarca. Le jury est international).

ASCOLI PICENO, 1. Tournoi chevaleresque de la Quintaine. (Reconstitution historique avec 700 personnages en costumes du XVe siècle. Pour la circonstance ont lieu des offrandes de cierges, la bénédiction des chevaux et du Prix (Palio) des concours de porte-étendards, la course de l'anneau et le Tournoi de la Quintaine).

ASSISE (Pérouse). Fête du "Perdono". (C'est la plus ancienne et célèbre indulgence de la Chrétienté après celle du Saint-Sépulchre, instituée par saint François à Sainte-Marie-des-Anges, elle est célébrée en grande solennité).

BERGAME, 28-29. Festival International du Folklore.

BOLZANO, depuis le 25 (jusqu'au 5 septembre). Concours international de Piano "F. Busoni".

CORTINA D'AMPEZZO (Belluno), 1-3. Trophée international de Hockey "Comte A. Bonacossa".

14-16. Match international de Hockey "Trophée Rex".

L'AQUILA, 28. Indulgence Pontificale et ouverture de la Porte Sainte dans la Basilique de Santa Maria in Collema-gio.

MESSINE, 9-10. Promenade des Géants.

15. Procession de la Vierge.

Foire d'Echantillons internationale de Messine.

NAPLES, (depuis juillet). Saison d'Opéra en plein air à l'Arène Flegrea.

OSTUNI (Brindisi). "La Cavalcata". (Renouvelant une tradition moyenâgeuse, pour la

fête du Patron de la Ville, saint Oronzo, des chevaux parés de riches caparaçons, exécutent diverses prouesses).

POMPEI (Naples), (depuis juillet). Manifestations théâtrales classiques au Grand Théâtre.

RAVENNE, jusqu'au 12 (depuis le 3 juillet). Ve Festival de Musique d'Orgue.

RIVA (Trente), 29. XVe "Nuit de Fée".

ROME, (depuis juillet). Saison Lyrique d'été en plein air aux Thermes de Caracalla.

(Depuis juillet). Saison de Concerts en plein air à la Basilique de Maxence.

SAN VITO CHIETINO (Chieti), 28-29. Représentations d'oeuvres de D'Annunzio.

SIENNE, 16. "Palio" des "Contrade". (C'est la course la plus tumultueuse du monde où s'affrontent dix chevaux montés par des jockeys représentant dix des dix-sept "contrade" ou quartiers de la ville. Elle est précédée d'un Cortège historique en costumes du Moyen Âge, avec emblèmes et étendards de l'époque et elle a lieu sur la belle Place du Campo).

TAORMINE (Messine), (depuis juillet). XIe Revue Cinématographique internationale - Prix David de Donatello.

VENISE, "Fresco Notturmo" sur le Grand Canal. (Illumination artistique des Palais, gondoles et ponts; concert avec solistes et chœurs sur des radeaux).

(Depuis juillet). Concerts Symphoniques au Palais Ducal.

(De juin à octobre). Exposition des frères Francesco et Antonio Guardi.

(Jusqu'en septembre). XXVe Foire internationale d'Art Cinématographique de "La Biennale de Venise".

XVIe Exposition internationale du Film Documentaire et du Court-Métrage.

Septembre

AREZZO, 5. Joute du Sarasin Piazza Grande. (Tournoi en costumes entre les cavaliers des quatre quartiers de la ville contre un automate armé d'un fléau symbolisant le Sarasin. On le pratique depuis le XIIIe siècle).

BELLAGIO (Côme), 25-26. XXVe Exposition internationale Canine.

GAGLIARI, 26. Fête du Raisin. (C'est l'une des plus singulières dans son genre. Elle comprend un pittoresque défilé de chars de vendange et "tracass" richement ornés).

FLORENCE, depuis le 15 (jusqu'au 15 octobre). IVe Biennale internationale. Exposition-Marché des Antiquités au Palais Strozzi.

FOLIGNO (Pérouse), 15. Joute de la Quintaine. (Tournoi d'adresse entre les cavaliers des dix quartiers de la ville. Il remonte à 1613).

VENISE, 5. Régate historique. (Régate pour petites gondoles à deux rames qui se déroule sur un parcours d'environ 7 kms. et qui est précédée d'un cortège d'embarcations historiques de l'époque de la République de Venise. C'est la plus belle compétition à la rame du monde).

XXVIII Festival international de Musique contemporaine de "La Biennale de Venise".

(Jusqu'en octobre). XXIVe Festival international du Théâtre de "La Biennale de Venise".

VITERBE, 3. Fête de la Sainte-Rose. (Le soir venu on transporte une machine de 27 mètres de haut, illuminée par des torches à travers la ville. C'est une évocation du cortège qui accompagna le corps de la Sainte quand il fut transféré dans l'église qui lui est dédiée en 1258).

SI TU viens à Rome, tu es Spélerin. De la religion peut-être, de l'Art en tout cas. Rome, nom de consonance prestigieuse, monosyllabe universel, dont le respect, la foi, l'espoir ont fait leur sanctuaire, Rome étend son nom à travers l'Histoire comme le vol planant d'un aigle. — Ville éternelle. A l'aube de la chute de l'Empire, à la fin du paganisme, le poète gaulois Rutilius écrivait : "Grâce à tes temples, nous sommes plus près du ciel".

Ne regarde pas Rome comme tu ferais d'une autre ville. Voici trois mille ans qu'elle est capitale. Mais composite est son universalité. Elle est un manteau de pourpre, mais tressé par des civilisations multiples, contradictoires. Les plus grands génies ont travaillé à l'orner. Mais aucun ne la possède entièrement. Les Césars, — Trajan élevant la colonne des victoires, Hadrien son mausolée, Constantin son arc de triomphe, Raphaël ses stances, Michel-Ange la Sixtine et le Bernin la colonnade de St-Pierre, — tous ne sont dans l'histoire de cette ville unique qu'un moment splendide, mais fugitif. Florence, Venise, Athènes, Paris même, offrent plus d'unité, car leur maîtrise dans le domaine de l'Art est limitée à quelques siècles.

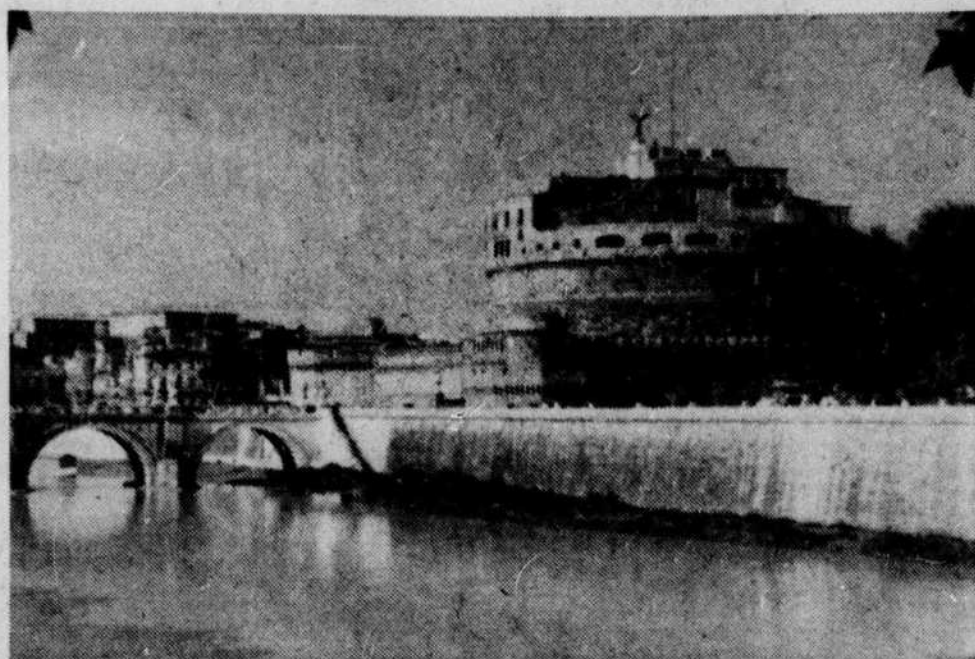
Rome est la somme, l'entassement de formules et de grandeurs successives, renouvelées et changées selon

l'humeur des temps et de l'humanité. Le miracle est d'avoir su les mêler dans l'harmonie.

Tu viendras donc ici dans un esprit éclectique. Tu te muniras de trésors de patience, de toute volonté de comprendre. Jamais tu ne sacrifieras un aspect des choses à l'autre, car chacun a sa valeur. Ne dis pas que tu préfères la Rome antique à celle de la Renaissance. Ne critique pas la basilique de St-Pierre parce que tu viens de contempler la colonnade de la basilique de St-Marie-Majeure, ou les mosaïques de St-Praxède. Ne demande jamais à voir réalisée ta préférence. Mais cherche à saisir celle de chaque époque, de chaque artiste.

N'espère point connaître Rome en un jour. Elle fut construite en trois mille ans. Mais commence par l'abandon au charme indicible qui s'élève de ses vieilles pierres. Tu iras un matin, au début de ton séjour, sur les hauteurs du Janicule, ou à la fin d'un après-midi d'automne sur la terrasse du Pincio. De là tu verras s'étendre à tes pieds une plaine où le "Tibre blond" (Carducci) scintille à travers ses méandres et roule ses eaux vers Ostie, vers la mer invisible. Très loin vers l'Est, l'horizon est marqué par les monts d'Albe et de Sabine, aux formes aussi pures et harmonieuses que ceux de l'Attique. La coupole de St-Pierre semble répétée à l'infini par d'autres coupoules, d'autres basiliques. A leur côté surgissent de hautes tours quadrangulaires, ajourées de fenêtres à colonnettes et chapiteaux de marbre, qui sont les campaniles de la Rome d'avant la Renaissance.

La couleur presque rose de l'ensemble n'empêche pas qu'apparaissent çà et là quelques monuments insignes. Cette tour énorme et crénelée, c'est le Château St-Ange. De la mer de maisons s'élève une silhouette rectangulaire, aux hautes colonnes blanches surmontées de quadriges de bronze en pleine course de victoire. C'est le monument à l'Italie, aux pieds duquel elle se dresse, telle une Minerve casquée et drapée à la grec-



... cette tour énorme et crénelée, c'est le château St-Ange

que, majestueuse dans sa jeunesse de déesse revenue depuis peu, et symbolisant l'unité de la nation italienne. A sa droite et à sa gauche, la frise représente la vie bouillonnante, et à ses pieds, solennel, le tombeau du soldat inconnu.

Puis tu descendras au bord du fleuve. Tu t'attarderas aux courbes enlaçant l'île du Tibre, dont la forme

est celle d'une trirème au repos, et où abordaient jadis celles des Grecs et des Etrusques lorsque Rome n'était qu'une bourgade à demi sauvage, juchée sur les hauteurs du Palatin. Tu sentiras la poésie des hauts platanes qui bordent le cours de ses eaux, et en automne lui font une ceinture d'or. De loin, tu contempleras le pont St-Ange.

Souviens-toi que le pont St-Ange était il y a dix-huit siècles surmonté d'autres statues, et formait l'entrée grandiose du mausolée impérial. Tu te souviendras que ces statues, Bélisaire, général de Justinien, les fit enlever et précipiter sur la masse des Goths barbares de Vitigès qui assiégeaient Rome. Tu te rappelleras que ce pont était au Moyen Âge le seul passage vers la tombe de saint Pierre, et qu'en 1450 ses parapets trop étroits cédèrent sous la pression de la foule des pèlerins, qui furent précipités dans le Tibre. Tu regarderas les deux apôtres de pierre, debout à l'entrée du pont, et tu te souviendras que l'épée en la main de saint Paul est le symbole de son martyre. Tu n'oublieras point que cette épée est aussi le rappel des exécutions qui eurent lieu en ce même endroit. C'est ici que périrent Arnaldo da Brescia et la jeune Béatrice Cenci.

Que l'énorme architrave et les trois colonnes du temple des Dioscures te suffisent pour restituer en toi-même le monument tout entier. Et lorsque tu auras ainsi peuplé le Forum de ses sanctuaires et basiliques antiques, dont le marbre et l'or éclatant au soleil éblouissent et attirèrent les Barbares d'Alaric et de Ricimer ferme puis rouvre les yeux, et vois ce lieu tel qu'il est aujourd'hui dans sa désolation grandiose, tel qu'il inspire dans son silence les ar-

tistes encore près de nous, Goethe, Chateaubriand, Liszt.

Tu peux maintenant visiter les musées, les églises. Chacun a son caractère, chaque oeuvre sa parole. Si l'heure te presse, ne tente pas de tout voir. Choisis. Recherche le message qui touchera ton coeur, et garde un désir pour le retour.

Place Navone, pense à ces nuits d'août étoilées, où le large espace circulaire était rempli d'un quart de mètre d'eau, que les nobles en leurs carrosses dorés traversaient à la course de leurs chevaux piaffants. Pense aux masques du carnaval romain, aux lazzi, aux bouffons, aux joyeux marchés, aux foires bruyantes, aux grotesques, décrits en romanesque dans les sonnets de Belli, dans les vers de Trilussa, qui vieillit et observait là, près de toi, dans cette trattoria qui dort face au trident de Neptune, à l'obélisque et à la grotte toujours fraîche du Bernin; il y a cinq ans à peine que ses yeux se sont clos.

Ne compte pas ton temps. Va encore sur la Voie appienne *antica*. Contemple les tombeaux païens de la Rome ancienne, parmi les cyprès odorants, lis les inscriptions où la douleur se fait concise dans sa noblesse. Pénètre dans l'ombre des Catacombes. Mêle-toi au cortège des Ombres, des premiers chrétiens qui portaient ici leurs morts et scellèrent leurs tombes de fresques où balbutient les premiers vagissements de l'art chrétien.

Mais ne quitte point Rome sans aller à la Villa Adriana, le refuge des rêves de l'empereur Hadrien, sans retrouver dans ces pans de ruines, ses vergers et ses fleurs, le chant éternel que chaque soir répète, l'hymne à la beauté et au bonheur de vivre.

Pierre E. BRIQUET

MONTRÉAL

ROME

sans escale

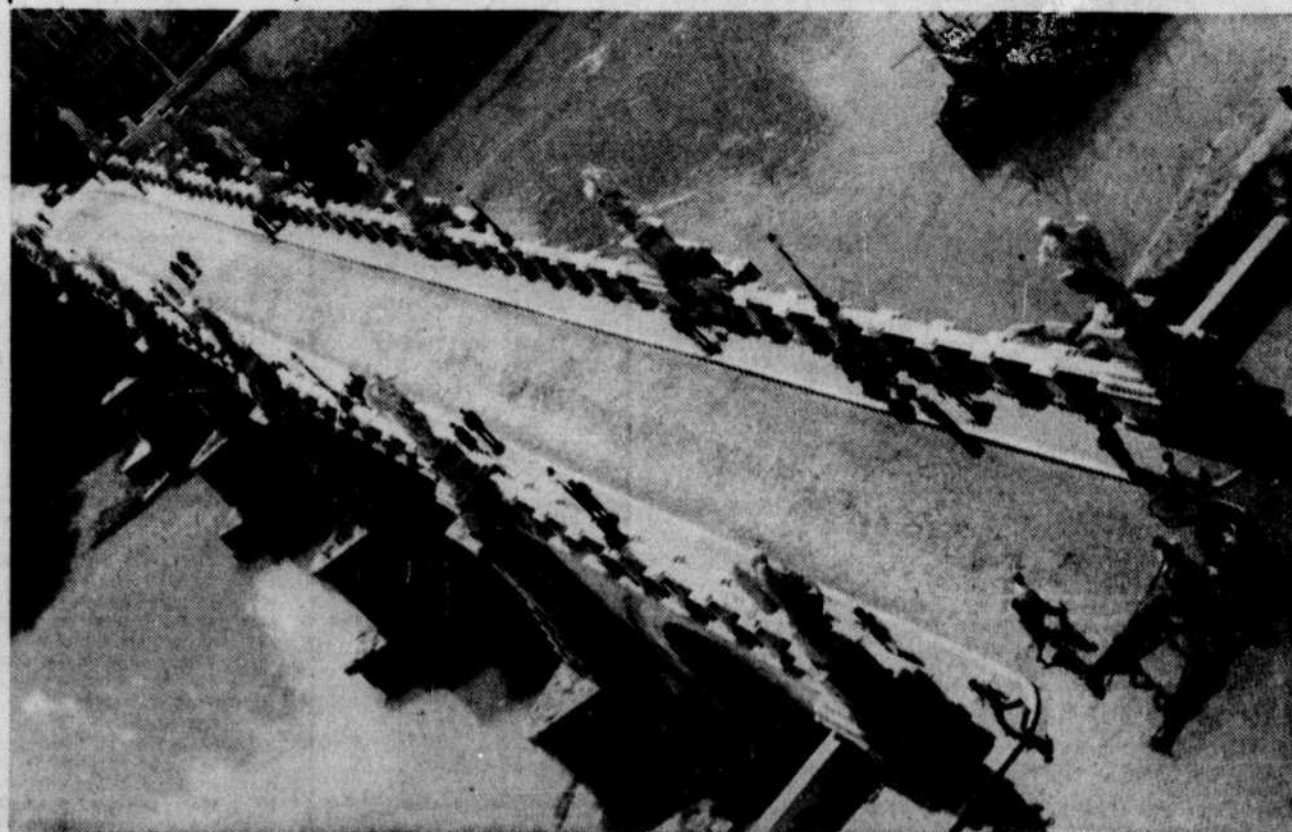
Les Lignes aériennes du Canadien Pacifique viennent d'ajouter à leurs vols réguliers deux vols hebdomadaires sans escale de Montréal et de Toronto à Rome.

Le départ de Montréal s'effectue le jeudi, à huit heures du soir et l'arrivée à Rome le lendemain matin, à 8h. 50 (heure de Rome). Il faut donc un peu moins de huit heures aux Super DC-8, des Lignes aériennes du Canadien Pacifique, pour relier la métropole du Canada à la Ville éternelle.

Le voyage de retour Rome-Montréal a également lieu le jeudi, le départ s'effectuant à 10 heures 40 du matin, à Rome, et l'arrivée à Montréal le même jour à 2 heures 30 de l'après-midi.

Seul le Canadien Pacifique offre des vols sans escale à destination de Rome.

En franchissant le Tibre



A table entre ciel et terre

LA chaude hospitalité que le Canadien Pacifique s'enorgueillit d'offrir à ses voyageurs entre ciel et terre est le fruit des diverses origines ethniques des Canadiens qu'on peut retracer aux quatre coins du monde.

Vous vous sentez chez vous sur tout le réseau du Canadien Pacifique quel que soit votre point de départ. Les charmantes hôtesse, d'Europe, d'Amérique latine, d'Extrême-Orient et du Canada, les commissaires de bord et stewards, parlant presque tous quatre langues, ont pour agréable tâche de maintenir le degré d'excellence du confort et du bien-être qui a fait la renommée du Canadien Pacifique depuis 1880.

Mais il ne suffit pas à ces ambassadeurs aériens de parler plusieurs langues, il leur faut aussi avoir certaines connaissances des coutumes nationales et de l'art culinaire des pays qu'ils survolent.

Pour plaire à tous ces appétits particuliers et à tous ces goûts nationaux, nos quatorze traiteurs de par le monde ont adopté les mets les plus fins des pays européens. Il arrive qu'on place à bord, pour un seul vol, jusqu'à 200 ou 300 repas de gourmets. Pour les milliers de passagers servis chaque mois, l'alimentation coûte près de deux millions de dollars par année.

Qu'on vous serve un canard rôti ou un sukiyaki, vous vous croirez à la table de l'un des meilleurs restaurants parisiens ou japonais, car le Canadien Pacifique se flatte d'offrir à ses passagers une cuisine recherchée.

On veille aussi à servir les repas à des heures régulières, c'est-à-dire à ce qu'on est convenu d'appeler "l'heure de l'appétit", suivant le point de départ. Si nous ne respectons pas cette règle, les passagers qui franchissent le Méridien international, en plus de sauter un jour, pourraient se passer aussi de déjeuner, de dîner et de souper !

C'est un défi que de tenir table ouverte entre ciel et terre. Mais les chefs des cuisines du Canadien Pacifique relèvent ce défi; ils savent que les plats les mieux présentés sont un élément important dans l'aviation commerciale. Rien n'est trop bon pour ceux qui nous font l'honneur de voyager avec le Canadien Pacifique.



La FTQ profite de la St-Jean pour promouvoir le français au travail

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, annonce qu'à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste la FTQ se propose de lancer une vaste campagne en faveur de la reconnaissance du français comme langue de travail pour les travailleurs québécois de langue française, sans d'aucune façon porter atteinte aux droits de la minorité linguistique.

Selon lui, il est inadmissible que, dans une province où ils sont majoritaires, les simples travailleurs soient forcés de maîtriser une langue seconde pour être embauchés, pour comprendre les directives qui leur sont données par leurs supérieurs, pour accéder à des postes plus élevés ne comportant pas de contacts hors de l'entreprise, ou pour négocier collectivement, par l'intermédiaire de leur syndicat, avec leur employeur.

Le leader syndical a fait savoir que pour la première fois dans l'histoire de la FTQ, la présidence de la FTQ publierait à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste un message dans lequel il se propose de définir ses positions sur la question nationale et de réclamer pour le français la place qui lui revient dans le milieu de travail de l'ouvrier québécois.

M. Louis Laberge a également annoncé que la centrale participera officiellement au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin.

Le porte-parole de la FTQ a précisé que son mouvement y représentera le syndicalisme québécois aux termes d'un contrat en exclusivité qu'il vient de passer avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. La Fédération assume la commande du char de cortège numéro 20, qui illustre le rôle du syndicalisme face au capital.

Le leader syndical a en outre fait savoir que des travailleurs en vêtements de travail viendront compléter l'illustration de ce thème, alors que de nombreux dirigeants et militants syndicaux participeront au défilé.

M. Laberge a tenu à souligner que la FTQ, dont l'effectif se compose de Canadiens français dans une proportion d'au moins 80 pour cent, veillera à associer des travailleurs québécois de langue anglaise à sa participation au défilé, afin d'en faire un hommage unanime du monde du travail à la nation canadienne-française.

TELEGRAMMES par DE QUEBEC Marcel Thivierge

Autoroute des Laurentides: revenu en 1964 de \$5,460,000

Les quatre portes de péage de l'autoroute des Laurentides ont effectué, en 1964, 23.888.784 transactions qui se sont soldées par un revenu de \$5.460.000. C'est ce qui ressort du rapport soumis, hier, au comité parlementaire des régies gouvernementales par M. Guy Poliquin, président de l'Office des autoroutes. Le bilan de l'Office en 1964 s'est soldé par un déficit de \$4.500.000. Au 31 décembre 1964, le déficit accumulé était de \$22.236.025. Les transactions

(nombre de péages perçus à chaque poste) — pour 1964 dépassent grandement celles qui avaient été prévues, dans son rapport de 1958, la firme Wilbur Smith & Associates. En fait la prévision de 1974 a été atteinte en octobre 1964 et est dépassée depuis. Quant aux recettes, elles ont également dépassé les prévisions. Le comité des régies gouvernementales a tenu, hier, sa première séance; elle a consacré à l'examen de l'administration de l'Office des autoroutes.

Rapport sur les machines à pluie

M. René Lévesque a promis hier au chef de l'opposition de faire aujourd'hui une déclaration sur le problème des machines à pluie dans la région du Saguenay et Lac-Saint-Jean. Depuis que M. Johnson est revenu d'une tournée dans cette

région, la semaine dernière, il ne cesse de taquiner le ministre des richesses naturelles sur cette question. M. Lévesque a coupé court, hier, aux questions du chef de l'opposition, en lui disant: "Vous allez avoir tout le paquet demain".

Nouveau délégué industriel

M. Guy Brassard devient délégué industriel pour la région des Laurentides comprenant les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, L'Assomption, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et Labelle. On sait que le ministre de l'Industrie et du Commerce a divisé la province en quatre territoires économiques ayant chacun un délégué industriel nommé par le ministre.

Pas question d'étatiser les hôpitaux

Le Dr Alphonse Couturier, alors que la Chambre étudiait hier, les crédits de son ministère, a affirmé que le gouvernement, contrairement à une accusation portée par le député de Champlain, n'avait pas l'intention d'étatiser les hôpitaux. "Il n'en est rien, a dit le ministre, pour la bonne raison que non seulement nous ne voulons pas faire disparaître les religieuses et les administrateurs d'hôpitaux, mais nous voulons les laisser en place et nous les aidons à rester en place".

M. Maurice Bellavance qui venait d'énumérer une longue liste d'hôpitaux construits sous l'Union nationale, le ministre a répliqué que c'est le gouvernement actuel qui en payait les frais, puisque les dettes des hôpitaux, assumées par le gouvernement, s'élevaient à \$192 millions. Exemples: l'hôpital Sainte-Justine a coûté \$35 millions; il reste une dette de \$23 millions; l'hôpital Maisonneuve qui a coûté \$6 millions a une dette de \$4.422.500, etc.

Trois nouveaux administrateurs nommés à l'hôpital Jean-Talon

A l'issue de la réunion générale annuelle des membres de la Corporation de l'hôpital Jean-Talon, le président du Conseil, M. Jean-P. W. Ostiguy, a confirmé la nomination de MM. Frank Pagotto, Fred H. Ernst et Guy Beaudet à titre d'administrateurs. M. Frank Pagotto, vice-président de Louis Donolo Inc., en plus d'être directeur de plusieurs sociétés est président de la Casa d'Italia, membre de la Commission du centenaire de la Confédération 1967 (Ottawa), vice-président des Festivals de Musique du Québec, section de Montréal et membre du Conseil général de la Païestria nationale.

M. Fred H. Ernst, ing. p., premier vice-président et gérant général de la compagnie Miron Ltee, est également membre du comité exécutif et du Conseil d'administration de la Compagnie Miron Ltee et président de International Concrete Materials Inc.

M. Guy Beaudet, ing. p., directeur du port de Montréal, Conseil des ports nationaux, est vice-président de l'Association of Port Authorities.

Le Conseil d'administration de l'hôpital Jean-Talon est maintenant composé comme suit: président, M. Jean-P. W. Ostiguy; vice-président, M. Aurélien Noé, c.a.; trésorier, M. Maurice Bergeron; secrétaire, M. Maurice Archer, ing. p.; administrateurs: MM. Pierre-R. Gendron, Laurent Picard, Jean-Jacques Gagnon, m.d., Guy Beaudet, ing. p., Fred H. Ernst, ing. p., Frank Pagotto.

On attend également des hommes de science des pays suivants: République fédérale allemande, Australie, Barbade, Belgique, Brésil, Chine nationaliste, République démocratique du Congo, États-Unis, France, Ghana, Grande-Bretagne, Guyane britannique, Hollande, Israël, Italie, Jamaïque, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Tchecoslovaquie, Trinidad-Tobago et Venezuela.

Le Québec comptera une quarantaine de participants aux assises; 25 d'entre eux font partie des services hydrologiques, des services hydrauliques et du service des eaux, gaz et pétrole du ministère des richesses naturelles. Les services hydrologiques sont dirigés par M. Michel Slivitzky et les services hydrauliques, par M. Charles Édouard Deslauriers.

On attend également des hommes de science des pays suivants: République fédérale allemande, Australie, Barbade, Belgique, Brésil, Chine nationaliste, République démocratique du Congo, États-Unis, France, Ghana, Grande-Bretagne, Guyane britannique, Hollande, Israël, Italie, Jamaïque, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Tchecoslovaquie, Trinidad-Tobago et Venezuela.

Le Québec est capable de créer des systèmes nouveaux, constate Kierans

"Le Québec se trouve dans un état de fermentation intellectuelle. C'est une province vivante, qui offre un défi passionnant", a déclaré hier soir à Sherbrooke le ministre provincial du revenu, M. Eric Kierans, au banquet de la réunion annuelle de l'Institut des comptables agréés du Québec.

"On peut dire que le Québec est le théâtre d'une renaissance. L'aspect le plus remarquable de cette transformation de la psychologie québécoise est son aptitude à créer de nouveaux systèmes et de nouvelles structures, en particulier dans les secteurs économique et politique", a dit le ministre.

Mais il existe un malaise au Québec, et l'essence de ce problème relève de l'impatience de notre jeunesse, a-t-il déclaré.

"Cette jeunesse canadienne-française est bien décidée à s'exprimer avec une force, avec une énergie qui portent bien le sceau de sa conviction dans les nouvelles formules, et ceci aux dépens des systèmes et des institutions actuels."

Les jeunes Canadiens français ne réagissent plus passivement comme leurs pères... lorsqu'on leur ferme les portes au nez... et il est parfaitement légitime que les jeunes gens qui sortent de nos universités cherchent à surmonter les obstacles qui les empêchent d'atteindre les meilleurs postes de commandement dans le domaine de la finance que dans ceux de l'industrie.

Pour préparer une prochaine génération qui devra avoir à sa disposition des possibilités et des occasions véritables de montrer ce dont elle est capable, il faut accroître nos investissements pour la mise en valeur du capital humain et encourager l'éducation et l'acquisition des techniques.

Il faut également accepter l'idée qu'une intervention accrue du gouvernement est rendue nécessaire, directement ou indirectement, pour provoquer l'essor de toutes les régions de province et réduire ainsi le chômage et la misère.

M. ROBICHAUD EVOQUE L'UNION DES DEUX PROVINCES

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont entrepris des pourparlers

SAINT-JEAN, N.-B. — Depuis plusieurs mois, des discussions se sont déroulées sur la possibilité d'une union de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

C'est ce qu'a reconnu hier le premier ministre du Nouveau-Brunswick devant les députés au congrès annuel des Chambres de commerce des provinces maritimes.

Sans préciser qui prenait part à ces discussions, M. Louis Robichaud a dit qu'elles portaient sur les termes de référence, les structures d'organisation et les finances.

Au cours de leurs sessions, les législatures de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont toutes deux autorisé des études sur les avantages et les désavantages d'une telle union.

"Il faudra plusieurs mois avant de pouvoir seulement commencer sérieusement à étudier le problème. Nous sommes au début des discussions et nous ignorons encore comment procéder", a ajouté M. Robichaud.

"Il se peut que l'union elle-même soit impossible, ou, étant possible, qu'elle ne se réalise pas avant longtemps. Tout de même, ces discussions ont un but beaucoup plus large que l'union. Elles nous fournissent l'occasion de voir au-delà de nos problèmes immédiats et de songer à notre avenir éloigné."

D'autre part, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a relevé qu'en plusieurs milieux on laissait planer toutes sortes de suppositions sur ses manières d'obtenir tous les ans des subventions additionnelles de plusieurs millions d'Ottawa dans le but de ne pas avoir à imposer d'autres impôts provinciaux.

Il a fourni l'explication suivante: "Supposons que vous étiez en affaires. Vous avez quantité de problèmes auxquels vous devez consacrer vos réflexions les plus sérieuses. Un type entre dans votre bureau, il s'assoit et il commence à aiguiller une scie. Est-ce que le plus vite possible vous ne lui donneriez pas une bonne part de ce qu'il demande?"

"En bien, j'ai aiguillé quantité de scies dans le bureau de Mike (Pearson) veuillez me croire."

"Nous sommes ici au cœur même du problème que posent les transformations survenant dans le monde réel. Y aura-t-il place pour une direction intelligente et énergique, au sein des grandes entreprises, pour une direction qui soit en mesure d'absorber le flot toujours croissant des diplômés qui sortent de nos universités et de nos écoles techniques et commerciales?" s'est demandé M. Kierans.

Il a par ailleurs reproché à de nombreux hommes d'affaires, qui s'opposent à l'intervention accrue du gouvernement dans les affaires, de manifester une tendance presque de nature réactionnaire.

"En fait, la responsabilité de la croissance économique n'a jamais été entièrement confiée à l'entreprise privée," a rappelé le conférencier. "... Dans notre échelle des valeurs, nous plaçons le besoin de travailler de l'homme et de la femme au-dessus de cette sacro-sainte inviolabilité des systèmes établis d'organisation des affaires."

"Cette philosophie de l'individualisme économique était valable pendant les premières décennies de la révolution industrielle."

"L'activité du gouvernement peut être constructive et d'une grande assistance. Cette activité est absolument nécessaire si l'on tient compte des problèmes auxquels le Québec doit faire face en ce moment," a encore dit M. Kierans.

"Si nous cherchons tous à découvrir la signification des changements dont nous sommes à la fois les témoins et les acteurs, si nous cherchons à les comprendre et à les accepter, nous atteindrons inévitablement ce grand but que sont la paix et l'harmonie entre nos deux peuples," a conclu le ministre du revenu.

Sur les hauteurs d'Hochelaga, un immeuble nommé "Cartier"

par Marc-Henri CÔTÉ

Des appartements de luxe, décorés avec le souci de plaire à tous les goûts, tel est "Le Cartier". L'un des plus récents immeubles à logements multiples dont s'enrichit la silhouette de la métropole. Ses 32 étages grouperont 181 appartements. La presse était invitée hier à admirer l'agencement et la décoration des appartements qui sont terminés et que les locataires éventuels peuvent visiter.

"Le Cartier" est situé à un carrefour névralgique de Montréal, à l'angle des rues Peel et Sherbrooke; quand les travaux seront terminés en octobre et que les occupants entreront dans leurs appartements neufs, ils y trouveront, dans des pièces complètement insonorisées, un confort remarquable.

Du simple studio à l'appartement de trois chambres à coucher, "Le Cartier" offre une variété de modèles meublés à la moderne ou encore selon la tradition fidèle d'un style d'époque.

Intimité et luxe discret, voilà l'idéal que se sont tracés architectes, constructeurs et décorateurs. Les décorateurs ont voulu particulièrement créer une ambiance qui s'harmonise avec les collections d'objets d'art et de meubles de style que possèdent nombre de locataires éventuels.

L'appartement meublé en style canadien attire beaucoup l'attention. Il se compose d'une salle de séjour: salon et salle à manger et d'une chambre à coucher. Toutes les portes de l'appartement sont de fidèles répliques de celles que l'on trouve au couvent des Ursulines de Québec qui datent du 18e siècle.

L'aspect extérieur de l'immeuble attire également les regards; "Le Cartier" est l'immeuble à logements le plus élevé au pays et le premier dont des murs-écrans en aluminium forment le revêtement extérieur.

Les locataires pourront bénéficier de nombreux aménagements et de divers avantages. L'immeuble possèdera une galerie de boutiques, un restaurant de tout premier ordre et un café; une piscine, un solarium et des "saunas" d'inspiration finlandaise. Plus de 200 voitures seront admises au garage du sous-sol. Des ascenseurs relieront les divers étages à la vitesse de 500 pieds à la minute.

A.C.I. Property Corporation a pris l'initiative de faire construire "Le Cartier", dont les plans ont été préparés par Menkes & Webb; Anglin-Norcross Corp. Ltd. entreprenait la construction; la location et la gestion ont été confiées à Montreal Trust Company.

Un projet un peu semblable serait réalisé dans un avenir prochain par les mêmes intérêts, à Longueuil, près du terminus du métro sur la Rive sud.

Informations syndicales

Indice de l'emploi

OTTAWA — L'indice composé de l'emploi dans l'industrie canadienne a augmenté plus que d'habitude de février à mars, cette année. En mars, il était de 130,6, soit 0,8 de plus qu'en février. D'habitude, dit le Bureau fédéral de la statistique, la variation est plus faible. L'indice 100 a été fixé d'après les niveaux de 1949. La reprise de l'emploi dans le secteur manufacturier est généralement contrebalancée par le ralentissement de l'exploitation forestière. Mais le caractère saisonnier de cette dernière tend à disparaître avec la mécanisation et l'amélioration des accès aux réserves de la forêt.

Fin de la grève au CN

TORONTO — Les employés des messageries du CN à Toronto, qui avaient déclenché une grève spontanée mercredi dernier, sont retournés au travail hier par suite d'une entente entre la direction et le syndicat (la fraternité canadienne des cheministes) au sujet des griefs qui avaient provoqué le débrayage. Les grévistes avaient l'assurance que leur arrêt de travail ne leur vaudrait aucune représaille.

Guerrilla syndicale

OTTAWA — Trois syndicats de la construction d'Ottawa, groupant un total de 6.000 membres, ont décidé de ne pas déclencher une grève comme ils s'étaient d'abord proposés de le faire. Par contre, ils engageront des piqueurs qui entourent des chantiers en particulier, d'une manière irrégulière: une sorte de guerrilla syndicale. Ainsi les ouvriers ne seront pas complètement privés de travail à cause d'une grève, mais pourront au besoin s'adresser à des chantiers qui ne subissent pas le piquetage.

Réunion des Métallos

ROUYN-NORANDA — La première réunion annuelle de tous les syndicats locaux des Métallos de la province aura lieu à Montréal au mois de novembre prochain. C'est ce qu'a annoncé à Rouyn-Noranda M. Jean Gérin-Lajoie, nouveau directeur au Québec du syndicat des Métallos qui compte plus de 20.000 membres dans la province.

Des délégués de quelque 100 syndicats locaux répartis dans la plupart des régions du Québec participeront à ces assises au cours desquelles seront étudiées des questions relatives à l'administration du syndicat et à l'orientation — sur le plan provincial — de l'action politique des Métallos.

Lors de son passage dans le nord-ouest québécois, M. Gérin-Lajoie a annoncé la nomination de M. Théo Gagné comme représentant syndical des employés de Noranda Mines Limited. A Chibougamau, il a présenté aux métallos leur nouveau représentant, M. Clément Godbout, de Normétal, qui est un diplômé du Collège canadien des travailleurs.

Conciliation à Northern Electric

Le ministère du travail, à la demande du syndicat, a nommé un conciliateur dans le différend qui oppose la Northern Electric et l'association indépendante qui groupe ses quelque 2.200 techniciens, employés de bureau et d'entretien, et commis dans la région de Montréal. Les négociations sont en marche depuis janvier pour le renouvellement du dernier contrat, qui a expiré le 26 février. Par suite de deux réunions, les offres de la compagnie furent rejetées par les syndiqués. On prévoit deux séances de conciliation le 14 et le 16 juin.

Grève à McRobert Spring?

Les employés des deux usines de la compagnie McRobert Spring, à Montréal, se sont prononcés à très forte majorité en faveur d'un arrêt de travail après avoir refusé les dernières offres patronales.

La grève peut être déclenchée légalement le 20 juin. M. Ivan Vachon, représentant du syndicat des Métallurgistes-Unis d'Amérique, a déclaré que plusieurs problèmes litigieux n'ont pas encore été réglés à la satisfaction des employés. Il a mentionné notamment la question des droits de la direction, des vacances, des augmentations monétaires, des primes de nuit, des salaires à temps et demi sur une base quotidienne et de la durée de la convention collective.

McLaughlin à l'honneur

M. Leonard McLaughlin, président du Syndicat international des gens de mer du Canada (indépendant) a été élu à l'unanimité vice-président international du Syndicat international des gens de mer de l'Amérique du Nord. L'élection s'est déroulée au congrès biennal du syndicat à Washington.

Colloque mondial sur l'hydrologie à l'univ. Laval

QUÉBEC — Un congrès scientifique, qui constituera la première manifestation mondiale de la décennie hydrologique internationale, aura lieu du 15 au 22 juin à la faculté des sciences de l'université Laval a annoncé lundi un communiqué du ministre des richesses naturelles. Le colloque, auquel participeront une trentaine de pays, portera sur la planification des réseaux hydro-météorologiques.

Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Association internationale d'hydrologie scientifique (AIHS) auxquelles seuls des organismes gouvernementaux peuvent adhérer. C'est en réponse aux invitations conjuguées du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et

MONTROSE MONTROSE MONTROSE MONTROSE MONTROSE

GRANDE VENTE DE DISQUES: 20-30-40 et jusqu'à 70% d'escompte

Valable jusqu'à la fin de juin

- DEUTSCHE GRAMOPHONE ● SERIE ARCHIVE DEUTSCHE GRAMOPHONE ● NONESUCH
- COLUMBIA FRANÇAIS, CLASSIQUE ET JAZZ ● PHILIPS FRANÇAIS, INTERNATIONAL ● PATHE FRANÇAIS ● ANGEL CLASSIQUE ● BARCLAY FRANÇAIS ● LONDON "PHASE 4" ● VOX BOX ET CLASSIQUE ● R.C.A. DANAGROOVE ● CAPITOL ● OPERA ANGEL, ETC...

SCELLE ● GARANTIE 1ère QUALITÉ

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérer un 2e choix. Signifier si Mono ou Stéréo.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE
3168 est, Bélanger - RA. 9-2833

SESSION
Fédérale

Le ministre des finances Gordon a reconnu hier que l'indice des prix à la consommation a atteint un sommet sans précédent au terme du mois de mai, mais il a nié que le coût de la vie ait atteint la "cote d'alerte". L'indice du bureau fédéral de la statistique a atteint 138 points, une hausse de 2,2 points sur la période correspondante de l'année dernière. Dans une réponse au député conservateur Paul Martineau, M. Gordon a signalé que l'indice du coût de la vie au Canada est moins élevé que celui de tous les pays industrialisés du monde à l'exception des États-Unis.

Le ministre des finances espère pouvoir faire une déclaration prochainement au sujet de mesures destinées à renflouer la caisse de crédit et d'expansion municipale. Cette caisse riche de \$400 millions n'est pas épuisée mais certaines provinces, notamment la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, ont utilisé tous les fonds qui leur étaient alloués. La caisse avance des crédits à long terme aux municipalités pour l'exécution de travaux d'amélioration.

Le prix de la livre d'uranium fixé à \$4.90 est de nature à encourager les producteurs canadiens à vendre le minerai aux pays étrangers, a déclaré le ministre du commerce Mitchell Sharp. Mais il s'agit là d'un prix transitoire, car l'uranium pourrait bien se vendre beaucoup plus cher avec la reprise du marché. Suivant sa politique actuelle le gouvernement achètera l'uranium des producteurs à \$4.90 et il empêchera les profits exorbitants. Mais il tentera de ne pas gêner les producteurs privés. Certains producteurs, a signalé enfin le ministre, trouvent le prix de la livre trop élevé, d'autres trop peu.

Un comité parlementaire pour l'amendement du code pénal étudiera peut-être l'opportunité d'accorder à toute personne que la police interroge le droit de bénéficier des conseils d'un avocat. Le ministre de la justice Guy Favreau l'a déclaré dans une réponse en chambre. M. Orlikow, qui l'interrogeait, a signalé le cas d'une personne qui fut privée de ce privilège parce que l'unique appareil téléphonique qu'on l'autorisait à faire ne lui permit pas de rejoindre son avocat.

Le député créditiste de Québec-Montmorency M. Marcoux a pressé le ministre des finances de dissuader la compagnie Frost de vendre à des intérêts américains, comme le veut la rumeur, qui court depuis quelque temps. M. Gordon a répondu qu'il n'en a pas la responsabilité. Le docteur Marcoux soutient que Frost céderait ses intérêts à Merck Inc., une firme des États-Unis.

D'UN OCEAN
A L'AUTRE

Lutte à l'alcoolisme: expérience en Ontario
TORONTO — Le ministre de la santé a annoncé à la législature ontarienne que la province allait mener une expérience de 10 ans pour lutter contre l'alcoolisme. M. Matthew Dymond a précisé que cette lutte se fera à partir de l'idée que l'alcoolisme est un problème de santé publique, qu'il s'agit d'une maladie nécessitant des traitements. L'idée de punir les victimes de ce fléau sera définitivement mise de côté.
Selon le ministre, l'Ontario compterait 100,000 alcooliques. Lors du recensement de 1961, la population de la province a été établie à 6,236,000 habitants. Le programme gouvernemental comprend une campagne dans les écoles supérieures, une campagne de publicité auprès des adultes, ainsi que l'établissement d'un programme d'investissement dans les industries et les groupes sociaux, en plus de traitements dans des hôpitaux spéciaux.

Les savants s'inquiètent, dit le Dr Léo Marion

VANCOUVER — Le président de la Société royale du Canada a fait savoir qu'il existe un certain malaise chez les scientifiques du Canada. Le Dr Léo Marion a précisé que les savants s'inquiètent de la décision du gouvernement fédéral d'instituer un secrétariat pour un conseil consultatif sur les sciences, sans créer ce même conseil.

Le secrétariat — organisme administratif d'études — pourrait devenir une menace publique, a-t-il souligné, s'il n'y a pas de conseil. De même, un conseil sans un secrétariat serait inefficace. M. Marion, une sommité dans le domaine des recherches en chimie organique, prononçait sa dernière allocution à titre de président de la Société royale.

M. Shastri prévoit des entretiens fructueux

"Le Canada est un pays pacifique et je suis convaincu que les entretiens que je vais avoir avec le premier ministre du Canada contribueront au maintien de la paix, notamment au Sud-Vietnam", a déclaré M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre de l'Inde en quittant Le Caire. Le premier ministre du Canada a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires à faire sur la déclaration de M. Shastri.

Le gouvernement fédéral poursuit actuellement une étude spéciale sur le problème du transport dans les provinces atlantiques. M. Pickersill a soumis en Chambre le texte d'une déclaration officielle à ce sujet. L'étude est conduite avec la collaboration du conseil pour le développement des provinces maritimes. Elle porte notamment sur les tarifs de fret et les communications avec Terre-Neuve. Elle envisage également la structure des tarifs aériens, maritimes et routiers. La déclaration reconnaît que la situation géographique de cette région mérite une attention toute spéciale et que son développement économique remet en cause l'efficacité et l'opportunité de certaines mesures d'assistance déjà entreprises par le gouvernement.

Le premier ministre cherche à obtenir le texte d'un discours de son collègue de la Colombie-Britannique M. Bennett qui soutient que les négociations internationales dans le secteur des richesses naturelles relèvent de la compétence provinciale. M. Pearson a dit avoir trouvé "si intéressants" les comptes rendus de ce discours dans la presse qu'il préfère en lire le texte avant de se prononcer.

L'enquête qui a suivi l'écrasement d'un avion de patrouille de l'ARC dans le sud-atlantique est close et l'on ignore toujours les causes de l'écrasement de l'appareil qui tomba dans la mer au cours d'exercices antisourmarins. Le ministre associé de la défense, M. Cadieux, a révélé qu'on a découvert récemment trois ceintures de sauvetage non gonflées. La profondeur de l'eau interdit la récupération des débris. Seize hommes y trouveront la mort.

Le leader de l'opposition, M. Diefenbaker, suggère qu'une partie des débats quotidiens à la Chambre soit diffusée à la radio et à la télévision. Cette mesure permettrait au simple député de se faire entendre, car les journaux, dit-il, négligent de reproduire leurs interventions.

La prochaine conférence
fédérale-provinciale
débutera le 19 juillet

OTTAWA — Les Communes ont appris hier, par accident, que la prochaine conférence fédérale-provinciale aurait lieu le 19 juillet prochain.

Nouveau code d'éthique
d'écoute radiophonique

BANFF, Alberta — L'Association canadienne des radiodiffuseurs a soumis à l'attention des postes qui en font partie un code d'éthique concernant les dialogues entre les postes et le public. Les directeurs de l'association l'ont homologué mardi. Le code, qui compte onze articles, a été transmis aux postes de radio et de télévision. L'association estime que le meilleur moyen d'utiliser ce code consiste à choisir des interlocuteurs d'âge mûr, courtois et talentueux.

Les postes doivent garder l'anonymité des appelants. Les programmes doivent être enregistrés sur ruban et, le cas échéant, les personnes qui se jugent lésées devraient pouvoir avoir accès à ces rubans. Les postes devraient instituer un système de vérification de façon que toute personne ou organisation qui aurait à réclamer puisse donner réponse sur les ondes. Les vedettes devraient s'abstenir de trop souvent donner libre cours à leurs opinions.

Le Canada a besoin
de ses enseignants,
selon Gilles Lalonde

VANCOUVER — Un universitaire montréalais a affirmé que le Canada français a besoin de son personnel enseignant et ne peut de ce fait contribuer beaucoup aux programmes d'aide à l'étranger dans ce domaine. M. Gilles Lalonde, professeur en relations internationales à l'université de Montréal, a déclaré lors d'une séance d'études de la Société royale du Canada sur l'aide aux pays en voie de développement.

"Bien entendu, le Canada français n'a pas le monopole du sous-développement au pays. Cependant, je crois que nous avons tellement besoin chez nous des mêmes personnes que le gouvernement recrute pour les pays de langue française en voie de développement, a-t-il ajouté, qu'il serait peu raisonnable de s'attarder de notre part à une contribution importante dans ce domaine." M. Lalonde a précisé que le Canada français n'avait pas réussi à obtenir "pour diverses raisons" les compétences administratives et techniques nécessaires à son progrès. A son avis, par exemple, les universités ont été lentes à offrir les études supérieures.

Une loi protégera les droits acquis des
cotisants aux caisses de retraite privées

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre a déposé hier, à l'Assemblée législative, un projet de loi visant, entre autres, pour but de protéger les cotisants aux caisses de retraite privées contre la réduction de leurs droits acquis avant le premier janvier 1966.

L'article 32 du projet de loi des régimes supplémentaires de rentes stipule: "La modification d'un régime supplémentaire par suite de l'entrée en vigueur du régime de rentes du Québec ne doit pas avoir pour effet de réduire les crédits de rente des participants à l'égard de leurs services ou participation avant le premier janvier 1966, sauf du consentement des deux tiers des participants".

M. Lesage a fait remarquer que par suite du caractère universel du régime de rentes du Québec, tous les régimes de retraite, communément appelés plans de pension, deviennent des régimes supplémentaires de rentes.

Une des principales dispositions du bill 52 prévoit une rente différée pour tout employé de 45 ans et plus participant à un régime de retraite et qui quitte son employeur après dix ans de service chez ce dernier ou après dix ans de contribution à la même caisse de retraite. Cette disposition constitue le "principe général" établi pour assurer la conservation des droits des participants et augmenter la mobilité de la main-d'œuvre.

La rente différée sera payable à l'âge de la retraite et sera constituée des contributions versées par le travailleur et son employeur à l'égard du service accompli après le 1er janvier 1966.

Les années de service chez un employeur ou de participation au même régime antérieures au 1er janvier 1966 compteront pour l'établissement du droit à la rente différée. Il ne sera tenu compte, cependant, pour le calcul de la rente, que des contributions versées après le 1er janvier 1966. La rétroactivité de la loi sur ce point au-

rait imposé à certains employeurs un fardeau financier particulièrement lourd.

Le travailleur qui aura droit à une rente différée pourra encaisser un montant égal à 25 p.c. de la valeur actuelle de cette rente s'il change d'emploi et si le régime le permet.

Pour que les engagements envers les participants à des régimes supplémentaires puissent être respectés, le projet de loi prévoit l'imposition de normes obligatoires de solvabilité et de placement aux régimes supplémentaires.

Le projet de loi contient des dispositions qui pourront éventuellement permettre la transposition des crédits de pension des participants aux régimes supplémentaires.

Ainsi, la régie aura le pouvoir de déterminer les conditions suivant lesquelles les crédits de pension pourront être transférés d'un régime à

un autre. Elle aura le pouvoir, sur approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, d'établir un organisme susceptible d'accepter, de détenir et de payer les sommes correspondant aux crédits de rente des intéressés.

Avant d'exercer ces pouvoirs, toutefois, la régie devra procéder à un inventaire complet de tous les régimes supplémentaires en vigueur dans le Québec par suite de leur grande variété.

Selon le projet de loi, les régimes supplémentaires devront obligatoirement renfermer des dispositions relatives à l'âge de la retraite, aux renseignements à fournir aux participants et à l'administration des caisses de retraite.

Ainsi, l'âge normal de la retraite devra être fixé par le régime et ne devra pas dépasser 70 ans. Tous les partici-

pants recevront une description écrite des dispositions pertinentes de leur régime supplémentaire.

Un article du projet de loi prévoit que des ententes interprovinciales pourront être conclues avec d'autres provinces canadiennes possédant une législation similaire concernant les régimes supplémentaires.

Il est prévu qu'une entente de ce genre pourra être conclue avec l'Ontario où une législation comparable à celle proposée par le projet de loi est actuellement à l'étude.

Le but de cette entente pourrait être, par exemple, de simplifier l'enregistrement et l'inspection des régimes supplémentaires et de conduire à l'établissement, sur une base interprovinciale, d'une association canadienne d'organismes similaires à la régie des rentes du Québec.

Grâce à une telle entente, les travailleurs du Québec pourraient conserver et transporter leurs crédits de rentes lorsqu'ils vont travailler en Ontario et vice-versa.

Le projet de loi prévoit que la régie des rentes du Québec sera chargée de l'application de la loi sur les régimes supplémentaires.

La régie enregistrera les régimes supplémentaires et les documents relatifs à cet enregistrement devront lui être transmis avant le 1er octobre 1965.

Le premier ministre a rappelé que le bill 52 permettra d'augmenter la mobilité de la main-d'œuvre, de faciliter l'embauchage des travailleurs âgés et de protéger les intérêts des participants aux régimes supplémentaires qui seront modifiés par suite de l'établissement du régime de rentes du Québec.

Aucun accord
au sujet de
la procédure

OTTAWA — La réunion des leaders de l'opposition à la Chambre, sur laquelle le premier ministre Pearson et M. Diefenbaker s'étaient mis d'accord pour étudier la possibilité de mettre un terme dès vendredi au débat sur les nouveaux règlements aux Communes, a été ajournée après vingt minutes, les participants ne pouvant s'entendre avec l'interprétation de la déclaration du premier ministre, qui laissait entendre que la limite de vendredi englobait également le débat sur les articles de clôture. Ceux-ci étant au cœur des discussions qui se poursuivent depuis déjà douze jours, M. Diefenbaker a demandé des précisions au premier ministre, qui accepta alors de ne pas inclure l'étude des articles de clôture dans les débats, pour accélérer l'adoption des autres articles moins litigieux.

L'EXCELLENCE EN CUISINE FRANÇAISE ET CHINOISE

Chérie!  **Dors ce matin!**

au **SAMBO**  **Le déjeuner est servi à 8 heures tous les matins**

A 11 HEURES A.M.: DINER D'HOMMES D'AFFAIRES 5666 EST, SHERBROOKE INFORMATION: 256-1694 MIDI ET SOIR: CHUCK LITTLE A L'ORGUE

Le jet "Express Homme d'Affaires"
d'Eastern vers New York

Part à 7:55 a.m.

Eastern fait 5 envolées par jour et par jet de Montréal à New York. La première, à 7:55 a.m., est destinée particulièrement aux hommes d'affaires. Ce vol par jet vous permet de perdre moins de temps dans les nuages, de passer plus de temps à New York. Le départ à 7:55 a.m. vous offre une pleine journée de travail et vous évite le plus dense de la circulation dans les deux villes. A Dorval,



Eastern a pris des dispositions spéciales pour éliminer les lignes d'attente. Si, par exemple, vous n'avez qu'une serviette, vous vous inscrivez tout de suite au comptoir express. Vous prenez en route votre petit déjeuner chaud, avant d'arriver au terminus moderne d'Eastern. Là, vous trouverez des boutiques, des salles à manger, un salon-bar Falcon, et des files de taxis à la porte.

Revient à 6:30 p.m.



ou à 8:55 p.m.

Oui, deux envolées de retour, par jet. La première quitte New York à 6:30 p.m., vous ramène à la maison après une pleine journée là-bas mais avant le coucher des enfants. Dîner à bord dans les deux classes (c'est-à-dire, deux repas gratuits dans la journée), plus un service complet de boissons.

Si par hasard vous êtes retenu à New York, pour dîner ou autre chose, un autre vol part à 8:55 pour se poser ici à 10:05 p.m. On vous y offre un service complet de boissons, de thé, de café. Faites le compte: horaires pratiques; service par jet dans les deux sens; deux repas; service de boissons; terminus modernes; accueil courtois et chaleureux... Oui, vos prochains voyages d'affaires seront des voyages de plaisir. Ce service s'appelle "Express Homme d'Affaires". Pour vous servir.

"Express Homme d'Affaires" d'Eastern		
VOL	DÉPART	ARRIVÉE
Vers New York	7:55 a.m.	9:02 a.m.
Retour-Montréal	6:30 p.m.	7:45 p.m.
Retour-Montréal	8:55 p.m.	10:05 p.m.



EASTERN

Voyez ce qu'une ligne aérienne peut offrir de mieux

Pour réservations et renseignements, appelez votre agent de voyages ou Eastern: 849-2201.

A la fin de sa 1ère année d'opération, Adanac montre un actif de \$1,884,000.

potins financiers

Bien qu'ils n'aient cessé de perdre du terrain durant les six semaines précédant celle d'hier, les industriels paraissent encore hésitants hier sur le marché de Toronto. Sur la Bourse de Montréal, la tendance paraissait de nouveau irrégulièrement à la baisse. L'indice des industriels de DJ dégringolait hier 13.10 pts à 889.05, sur la Bourse de N.Y. à 889.05.

L'indice des industriels, compilé par le Financial Times de Londres, indiquait hier une avance de 2.2 points à 339.00 sur le marché anglais, ce qui devrait encourager quelque peu les spéculateurs canadiens et américains.

Wall Street a connu, hier, la pire dégringolade de l'année. Il était évident que le virement paraissait plus considérable en fermant qu'au début. Comme tous les leaders paraissent atteints, c'est à se demander si les institutions n'ont pas commencé à liquider? Il importe, toutefois, de ne pas perdre de vue que le volume des transactions est modeste. Ce semble être plus le manque de nouvelles que l'abondance des offres qui serait responsable de cette situation en train de devenir désastreuse. Ce qui s'est passé sur la fin de mai 1962 serait en train de se répéter, mais que l'on se rappelle que les beaux temps suivra les mauvais jours comme ce fut le cas en 1962.

S'il faut en croire certain expert en la matière fort bien connu, mais dont il nous faut faire le nom, il est inconcevable que le fédéral en soit venu à modifier la loi sur les hypothèques comme il l'a fait; ce qui signifierait, en d'autres termes, un abus tel que la récession économique prévue commencerait dans le domaine de l'immobilier, avant d'étendre ailleurs... ce que l'on ne peut pas trop croire en l'avenir.

Canadian Kestrel Mines Ltd a repris ses opérations, au dire de M. Watt, son président.

Les intérêts à découvrir sur les Bourses de Montréal et de Toronto embrassant 563,220 actions le 31 mai vs 250,442 à la même date de l'an dernier, soit une preuve que les boursiers sont beaucoup plus dynamiques qu'antérieurement sur la place locale.

David & Frère Limitée affiche une position financière améliorée

Bénéfices nets de \$337,628 l'an dernier vs \$196,357 précédemment

David & Frère Limitée a fait parvenir, hier, à ses actionnaires son 37ème rapport annuel bilingue pour l'année finissant le 31 mars 1965. Dans son message aux actionnaires M. B.M. Estabrook, président et administrateur délégué, y déclare en partie ce qui suit: "Au cours de cet exercice, les bénéfices de votre compagnie se sont élevés à \$368,042, à comparer à \$751,168 pour l'exercice précédent. Après déduction d'une provision de \$330,518 pour l'impôt sur le revenu (\$184,24 en 1964) et d'une provision de \$114,558 pour amortissements (\$268,007 en 1964), les bénéfices nets de l'exercice 1964-1965 s'établissent à \$337,628 (\$196,357 en 1964). La provision pour amortissements a été calculée à nouveau de sorte que l'outillage soit amorti sur une période de 10 ans et les véhicules sur une période de 5 ans. Si notre politique n'avait pas été ainsi modifiée, les amortissements soustraits se seraient chiffrés par environ \$202,000. Le volume des ventes est demeuré stable, et l'augmentation des bénéfices est attribuable à un accroissement du rendement de la production ainsi qu'à une baisse considérable du prix du sucre. L'une de nos principales matières premières. Le total des dividendes déclarés par la compagnie a été de \$199,893, y compris un dividende de \$3.00 par action sur les actions de classe "A". Durant l'exercice précédent, les dividendes s'étaient chiffrés par \$130,893.

\$275,000 d'immobilisations prévues pour le présent exercice

Il ressort, en outre, du rapport annuel de David & Frère Limitée que "la compagnie a élaboré d'autres projets pour accroître l'efficacité de la production et permettre la mise sur le marché d'une gamme plus étendue de biscuits et de bonbons de haute qualité. On estime que l'exécution de ces projets nécessite des immobilisations de l'ordre de \$275,000 au cours du présent exercice financier. Le conseil d'administration a été modifié de façon à favoriser l'efficacité maximum dans les cours ordinaires des affaires de la compagnie ainsi que dans ses projets à long terme. Le conseil a exprimé sa sincère gratitude à M. L.R. Philie pour ses longues années de dévouement au service de la compagnie. M. W.A. McPhail a été élu membre du conseil et en a été nommé président le 29 décembre 1964. M. Thomas Kenny, qui a aussi été élu membre du conseil, en a été nommé vice-président. M. J. Ralph Bourassa fils, a accepté notre invitation à faire partie du conseil. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir ainsi bénéficier de ses connaissances et de son expérience. Les progrès accomplis par notre compagnie durant le présent exercice financier sont en fonction directe des efforts de nos employés."

Son actif figurait au 31 mars 1965 à \$5,701,230 vs \$5,339,663 antérieurement

Le rapport annuel de David & Frère Limitée, dont le Trust Général du Canada est le registraire et l'agent de transfert, laisse voir, en outre, un actif de \$5,701,230, à rapprocher de \$5,339,663 au 31 mars 1964. Une analyse de cet actif permet de constater que les disponibilités figuraient au 31 mars 1965, à \$2,006,700, comparativement à \$1,637,761 à la même date l'an dernier, tandis que le passif exigible n'apparaissait qu'à \$815,239 contre \$678,407 à la même date en 1964. Il en résulte donc que le fonds de roulement était de \$1,191,461 à la fin du dernier exercice financier, à rapprocher de \$859,354 antérieurement. Somme toute, l'entreprise a continué de se maintenir en excellente position financière. Que dis-je, elle l'a même améliorée de beaucoup; ce qui constitue un facteur favorable à cette époque d'incertitudes économiques et de récession possible. Ces données seront d'autant bien vues des détenteurs d'actions de l'entreprise que les recettes retenues dans l'entreprise figuraient au 31 mars 1965 à \$2,525,062, comparativement à \$2,387,327 à la fin de l'exercice antérieur.

Solide conseil d'administration de cette biscuiterie québécoise

Le 37ème rapport annuel de David & Frère Limitée est fort bien image. On y constate que ses produits sont fort bien présentés; ce qui facilite leurs ventes au public, qui peut aussi, y constater l'immensité de ses fours et son imposante fabrique. C'en est assez pour croire que ses actionnaires s'empresseront d'adopter le rapport annuel précité lors de la tenue de l'assemblée annuelle et aussi de réélire les mêmes administrateurs et la même direction, responsables de ses progrès, soit: M. J. Ralph Bourassa Jr., B.M. Estabrook, Thomas Kenny, F.C.A., vice-président du conseil d'administration, M. B.M. Estabrook, président et directeur général et M. R.S. Shepherd, secrétaire-trésorier.

PERMUTATION A LA SAUVEGARDE



Dans le cadre de son programme d'expansion, la compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde est heureuse d'annoncer la permutation de M. Roger Aubé au poste d'inspecteur-général de la division St-Hyacinthe. Ce bureau régional qui a son siège dans l'édifice de la Caisse Populaire de St-Hyacinthe depuis juin 1963 couvre les comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Shefford, Yamaska, Verchères et Missisquoi.

Bourse de Toronto

Le marché minier, irrégulièrement à la baisse

TORONTO — L'indice des industriels accusait hier sa plus forte baisse de l'année à la Bourse de Toronto.

Il a en effet cédé 2.57 à 168.71. Les banques ont fortement décliné.

Les industriels se maintiennent ainsi à la baisse pour la septième séance consécutive. Le virement a été de 2,813,000 actions au regard de 2,446,000 lundi.

Parmi les titres de premier choix, Banque de Montréal a cédé 3/4 à 64, Banque de Nouvelle-Ecosse 1 1/2 à 73 1/2, Banque Toronto-Dominion 1 1/2 à 64 1/4, Banque Canadienne Impériale de Commerce 1 3/4 à 64 3/4 et Banque Royale a cédé 1 1/4 à 75 1/4.

Algonia Steel et Calgary Power ont perdu 3/8 à 69 5/8 et 21 1/4.

Aux métaux non ferreux, Hudson Bay et Noranda ont perdu 1 3/4 à 72 1/2 et 49 7/8. Falconbridge a baissé de 2 5/8 à 97 7/8 et Denison de 1 3/8 à 32. Dome a perdu 1 1/8 à 36 7/8 aux aurifères.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand	1.315
Allemagne Deut. M.	3.707
Angleterre Livre	3.0238
Argentine Peso	0.064
Australie Livre Aust.	2.42
Autriche Schilling	0.420
Belgique Franc	0.218
Bresil Cruzeiro	0.0062
Chili Escudo	0.306
Danemark Couronne	0.165
Espagne Peseta	0.018
France Franc	2.208
Hollande Florin	0.300
Italie Lire	0.01732
Japan Yen	0.00993
Mexique Peso	0.0967
Etats-Unis Dollar	1.063-16
Norvège Couronne	0.154
Nouv. Zel. Liv. N.Z.	0.3139
Perou Sol	0.406
Suède Couronne	0.2097
Suisse Franc	2.495
Tchécoslovaquie Cour.	1.505
Venezuela Bolivar	2.412

À noter...

Les baissiers embrassant 1,986,177 actions le 31 mai sur la Bourse de Toronto, contre 1,897,306 le 14 du même mois. Comme on le voit, la position des intérêts à découvrir devient plus vulnérable.

La ville de Ste-Anne-de-Bellevue, comté de Jacques-Cartier, a vendu, récemment, à un syndicat formé de La Banque de Montréal, Greenfields Inc., Dominion Securities Corp. Ltd., Morgan, Ostiguy & Hudson Itée, Société de Placement, \$84,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend \$40,000, de titres à 5 1/4% 1966-75 et \$44,000, à 5 1/4% 1966-75 et \$44,000, à 5 1/4% 1976-85. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7588%.

Comparativement à un an plus tôt, les ventes des grands magasins durant la semaine terminée le 8 mai ont augmenté de 6.1 p. 100 et celles de la semaine du 15 mai, de 6.2 p. 100. Voici les variations procentuelles de la semaine du 8 mai: provinces Atlantiques, -2.5 p. 100 (-5.6 semaine du 15 mai); Québec, -6.9 (+3.8); Ontario, -6.1 (-9.8); Manitoba, +2 (+8.6); Saskatchewan, +3.5 (-7.6); Alberta, +6.6 (-3.2); et Colombie Britannique, +11.7 (+5.8).

La ville d'Estérel, comté de Terrebonne, a vendu, ces jours-ci, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Crédit-Québec Inc., au prix de \$7.47, \$70,000, de titres à 5 1/4% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9766%. L'emprunt comporte un soldes de \$20,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est le fonds mutuel le plus nouveau

Le quatrième rapport-trimestriel de Fonds Mutuel Adanac, au 31 mai 1965, est actuellement sous presse et nous sommes heureux d'en annoncer les faits saillants dont la signification est importante. Ce rapport marque la fin de la première année complète d'opération du plus nouveau fonds mutuel canadien-français et indique un actif total de \$1,884,000. Ce chiffre impressionnant confère à Fonds Mutuel Adanac la palme de progression la plus rapide pour une première année d'opérations parmi tous les fonds mutuels canadiens-français. Nous sommes heureux de souligner cet exploit car ses implications sont nombreuses.

Il témoigne de la popularité sans cesse grandissante d'une forme de placements que nous croyons plus qu'avantageuse et surtout de l'éveil du public canadien-français à une formule moderne et dynamique pour faire profiter son épargne au maximum. Il témoigne également que les Canadiens français se taillent une place de plus en plus importante dans la haute finance du pays puisque leurs épargnes sont aussi administrées par les leurs et confèrent à ceux-ci le pouvoir économique qu'elles représentent.

Le succès de Fonds Mutuel Adanac est en ce sens un signe des temps. Mais nous faisons remarquer également que la direction et l'équipe de ventes ne sont pas étrangers à ce succès. Fonds Mutuels Adanac est en effet distribué à travers la province par un groupe d'hommes compétents et d'expérience et, ce, à partir de trois succursales principales à Montréal, Sherbrooke et Rouyn. Le siège social se situe dans la Tour de la Bourse, Place Victoria. Le conseil d'administration, pour sa part, réunit un groupe de professionnels et de financiers avertis qui exercent sur les placements une supervision experte. Nous notons que M. Marc-André Boisclair, président de Labrador Acceptance Corporation, s'est récemment joint à ce conseil d'administration qui comprend en outre MM. Lavery Sirois, Me Henri-Paul Lemay, MM. André Benoit, Serge Rocheleau, René Duhamel, Paul Murdock, André Lemay.

Le quatrième rapport de Fonds Mutuel Adanac indique la valeur des unités du fonds à \$3.13. Elles furent offertes pour la première fois en juin dernier à \$3.00. Au cours de l'année, \$96 furent versés sous forme de distribution portant l'augmentation totale à \$3.19. Cette performance nous semble intéressante si l'on considère qu'Adanac a commencé ses opérations à un moment où le marché de la bourse était déjà considérablement élevé après la hausse substantielle de la première moitié de 1964. En outre, le portefeuille Adanac laisse voir une liste de valeurs de toute première classe dont les qualités défensives sont élevées, élément essentiel dans un marché aussi sélectif que celui que nous connaissons maintenant. Ces valeurs solides, à 74% en actions communes, sont également un gage de hausse soutenue et stable pour l'avenir.

Nous sommes donc heureux de marquer ce premier anniversaire, anniversaire à la fois prestigieux par un chiffre d'affaires de près de \$6,500,000 (ventes au comptant et plans à terme) et par la haute qualité dont s'est parée cette dynamique institution canadienne-française.

ACTIONS

Services publics		
3500 International Utilities	\$118,125.00	
1000 Bell Telephone Co. of Canada	61,000.00	
1000 Quebec Telephone	25,000.00	
1000 Calgary Power	22,000.00	
	226,125.00	12.00%
Produits forestiers		
3500 Domtar Ltd	63,750.00	
1500 Bruce Brothers	63,187.50	
17575 MacMillan Bloedel & Power River	32,959.38	
500 Anglo-Canadian Pulp & Paper	14,187.50	
4 1/2% - priv. conv.		
	194,084.38	10.30%
Mines et Métaux		
2500 Asbestos Corp.	70,625.00	
2000 Aluminium Ltd.	65,250.00	
2000 Craigmont Mines	30,625.00	
1000 Lake Dufault Mines	13,312.00	
	179,813.00	9.54%
Commerce		
8000 Loblaw Cos. "B"	96,750.00	
5000 Dupuis Frères "A"	64,375.00	
1000 Hudson's Bay Co.	15,500.00	
	174,625.00	9.27%
Produits alimentaires et boissons		
5000 Canadian Breweries	48,750.00	
1500 Geo. Weston "B"	32,812.50	
2500 Salada Foods	32,500.00	
	114,062.50	6.05%
Secteur financier		
500 Banque Canadienne Nationale	36,500.00	
350 Banque Provinciale du Canada	19,708.25	
3000 Trust General du Canada, priv.	15,300.00	
400 Société d'Adminstr. et de fiducie	17,060.00	
	91,206.25	4.84%
Pétrole		
1000 Sinclair Oil *	61,425.00	
800 Royal Dutch Petroleum *	26,487.00	
	87,912.00	4.67%
Transport		
800 Canadian Pacific Railway	50,200.00	
800 Chicago Rock Island & Pacific Ry *	22,464.00	
	72,664.00	3.86%
Produits chimiques		
1010 Allied Chemicals *	56,176.20	2.98%
Outillage électrique		
1000 Westinghouse Electric *	56,160.00	2.98%
Divers		
1200 Moore Corp.	85,200.00	
4000 Zodiac Ltée "A"	28,500.00	
1000 Famous Players	25,250.00	
	138,950.00	7.37%
Total - Actions	\$1,391,778.33	73.86%
* Valeur étrangère.		

Cours du dollar

Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1.08 5/32.

La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.02 1/8.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 44.20F au marché libre de l'or français.

L'activité, pièce américaine de \$10, vaut 103.60F.

Canadian Mineral Holdings inscrit en Bourse

A partir de ce matin

tituer une compagnie filiale qui posséderait et exploiterait toutes les propriétés minières de la compagnie, et distribuerait aux actionnaires de West Canadian Collieries Ltd. toutes les actions de cette nouvelle compagnie, sur la base d'une action pour une action, plus un certain montant d'argent comptant, effectuant ainsi la liquidation de West Canadian Collieries Ltd.

Conséquence, une nouvelle compagnie, West Canadian Mineral Holdings Ltd., a été constituée et tout l'actif minier de West Canadian Collieries Ltd. lui a été transféré par l'émission de 692,721 actions de capital actions de West Canadian Mineral Holdings Ltd.

Siège social à Montréal: 1420 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. Agent de transfert et registraire: National Trust Company Ltd., Calgary, Alberta. Co-agent de transfert et co-registraire: National Trust Company Ltd., Montréal, Québec. Directeurs et administrateurs: Président du Conseil d'Administration: Jean Terray, Paris, 16e, France. Président et Administrateur: Marc H. Dhaerns, Montréal, Qué. Vice-président et Administrateur: Jean A. Brunet, West Vancouver, B.C. Vice-président et Administrateur: John D. Gibson, Montréal, Québec. Secrétaire: Oswald Stanley, Montréal, Québec. Trésorier et Administrateur: Philippe Jannès, Montréal, Québec. Assistant secrétaire: James S. Fisher, Calgary, Alberta. Administrateur: Gordon H. Allen, Calgary, Alberta. Pierre Deser, Montréal, Québec. Directeur, Nord de la France: J.G. Walford, Balcombe, Sussex.

Votre argent vous rapporte jusqu'à 5 1/2% POUR CENT D'INTÉRÊT

avec les CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1. TEL: 845-3291

NOMINATION CHEZ ROLPH-CLARK-STONE, LIMITED



Paul A. Ouimet, C.R., M.C.L.

M. Frank M. Rolph, président de Rolph-Clark-Stone, Limited est heureux d'annoncer que M. Paul A. Ouimet, C.R., M.C.L., a été élu administrateur lors de l'assemblée annuelle de la compagnie. M. Ouimet qui était antérieurement dans les affaires, est aviseur légal de Iron Ore Company of Canada; secrétaire de Québec North Shore and Labrador Railway Company, un administrateur de Growth Oil and Gas Investment Fund et d'Hollinger Ungava Transport Limited. M. Ouimet est également président de la division de Montréal de l'Association des Manufacturiers Canadiens; président de la Campagne de la Ligue Navale du Canada et un membre consultatif de la Société d'Assurance des Crédits à l'Exportation.

Bourse de Montréal

La place locale, en équilibre instable

Le mouvement de régression s'est poursuivi hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 238,100 actions et celui des mines et pétrolières de 1,011,200.

L'indice composé a cédé 2 1/4 à 156.4, un nouveau bas.

Aux industries, Canada Cement a cédé 1 1/2 à 54, Dominion Textiles 1 1/4 à 34 1/4 et Asbestos 3/4 à 27 1/4.

Parmi les services publics, CPR a cédé 1 1/8 à 59 3/8, Calgary Power 3/8 à 21 1/4 et Interprovincial Pipe Line 3/4 à 89.

L'activité, après amortissements, impôts sur le revenu et dividendes.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, votre compagnie a versé à ses actionnaires \$790,826 en dividendes, comparativement à \$772,857 au cours de l'exercice précédent.

La saison de courses 1964 a duré 21 jours alors qu'elle a été de 213 jours en 1963. L'assistance fut de 1,017,124 personnes à la piste Blue Bonnets et de 779,132 à la piste Richelieu. Au total, 1,796,256 personnes ont fréquenté nos deux pistes en 1964, à comparer avec 1,677,009 au cours de la saison précédente.

Il s'est parié à nos deux pistes, en 1964, une somme totale de \$81,112,746, la moyenne quotidienne s'établissant à \$384,420. En 1963, le total des paris avait atteint \$76,352,501, soit une moyenne quotidienne de \$339,401.

Aux papeteries, MacMillan Bloedel a cédé 5/8 à 31 7/8, Consolidated 3/4 à 43 et Fraser 1/2 à 32 1/2. Home et Husky ont cédé 5/8 à 19 1/2 et 12 aux pétrolières.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a cédé 3/8 à 97 1/2 et International Nickel 1/4 à 93 1/4. D'autre part, Alzoma a cédé 3/4 à 70 et Steel of Canada 5/8 à 30.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Kiena Gold a perdu 25 cents à \$2.45, Jubilee Iron 20 cents à \$3.65, Stairs Explorations 15 cents à \$2.65 et Northern Explorations 14 cents à \$1.85.

L'indice des banques a cédé 2 1/4 à 125.9, un nouveau bas. Canadienne Impériale de Commerce a cédé 1 3/4 à 64 3/4, Royale 1 1/2 à 75 1/4 et Nouvelle-Ecosse un point à 75.

L'activité, après amortissements, impôts sur le revenu et dividendes.

La cote est en régression depuis le 14 mai, alors qu'elle avait atteint un niveau-record. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 13.10 à 889.05. Il s'agit de sa plus forte baisse depuis l'assassinat du président Kennedy, alors qu'elle avait perdu 21.16.

L'indice Dow Jones a baissé de 50.57 depuis le 14 mai. La moyenne de la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 4.4 à 323.7, également sa plus forte baisse depuis le 22 novembre 1963.

Pour quelques-uns, les propos pessimistes tenus récemment par M. William McChesney Martin, président du Federal Reserve Board au sujet de la conjoncture économique sont encore présents à l'esprit des investisseurs.

Le virement a été de 4,670,000 actions au regard de 4,690,000 lundi.

Chrysler a été la valeur la plus active, accusant une baisse de 1 3/8 à 46 3/4 sur un déplacement de 92,400 actions.

La cote était en baisse bien avant qu'on apprenne la décision du gouvernement de Washington de faire participer les troupes américaines couvertes au conflit vietnamien.

Aux valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., Walker Gooderham and Granby Mining ont cédé 5/8 chacune pendant que Hudson Bay Mining a baissé de 1 1/4 et Pacific Canadian de 3/4. McIntyre Porcupine a gagné 1/4 et Dome Mines 1/8.

La cote a également fléchi à la Bourse Américaine. Seacury Rainbow Oil a perdu 1/2 pendant que Brazilian Traction and Canadian Javelin ont baissé de 1/8. Jupiter Corp. a gagné 1/8.

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1/32 à 82.29-64 au regard de 82.33-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 3/32 à \$2.79 23-64.

Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1.08 5/32.

La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.02 1/8.

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1/32 à 82.29-64 au regard de 82.33-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 3/32 à \$2.79 23-64.

Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1.08 5/32.

La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.02 1/8.

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1/32 à 82.29-64 au regard de 82.33-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 3/32 à \$2.79 23-64.

Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1.08 5/32.

La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.02 1/8.

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1/32 à 82.29-64 au regard de 82.33-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 3/32 à \$2.79 23-64.

Le dollar américain a cédé hier 1/32 à \$1.08 5/32.

La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.02 1/8.

\$81,112,746, de paris aux deux pistes de Blue Bonnets Raceway Inc. en 1964

Revenu net record de \$1,024,089, selon M. J.-L. Lévesque

Blue Bonnets Raceway Inc. vient de rendre public son rapport annuel couvrant l'exercice terminé le 28 février 1965. Dans son message aux actionnaires, son président, M. Jean-Louis Lévesque y déclare en partie ce qui suit:

"Au cours de l'exercice, le revenu d'exploitation avant impôts sur le revenu a atteint \$1,195,581 dans le cas de la piste Blue Bonnets, en comparaison de \$955,665 l'an dernier, tandis que celui de la piste

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Peso Silver	2400	140	135	135	-10	Stairs Exp	4700	277	350	265	-10
Pint Gold	2000	4	4	4		Superpeck	450	350	350	350	+3
Porcupine	9100	32	32	32	-1	Suriga	1000	40	40	40	+3
Que Ascof	3050	610	6	610		Techne	4700	1210	1210	1210	+3
Que Chic	4200	1510	1510	1510		Tellman	2500	45	45	45	+3
Que Ind M	1580	30	28	30	+3	Tib Expl	8200	7	7	7	-2
Que Lth	120	335	235	335		Toke pr	100	200	200	200	-10
Que Smeit	700	23	23	23	+10	Transerre	8700	40	40	40	-5
RA Pete	2300	87	84	84	-1	U Corp B	500	1370	1200	1200	-1
Ruby Foo	210	415	415	415		U Town E	2200	40	40	40	-2
Rusy Lake	4000	30	30	30		Van D Houf	4000	240	235	240	+5
SIL Colom	2207	285	280	280	-5	Vanguard	3500	5	410	400	-5
SIL Dv Lds	800	70	70	70		Wadasso	300	115	16	16	-1
Sapene	1500	5310	31	22		Western Tin	3500	44	41	42	-2
Select Fin	1300	5310	3	310	+14	Westville	7100	400	30	30	-1
Silver Reg	3570	1810	16	1810	+10	White Star	1000	31	30	30	-1
Silver Sumt	7000	14	15	15	-110	West C Min	1000	30	30	30	-1
Silver T	3500	17	16	17							
Sobey	200	520	20	20							
S. Duraft	3200	7	7	7							
Spauralt	1000	47	47	47	-5						

Scotty Morrison, arbitre en chef de la ligue Nationale

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

On voulait faire partir Toe Blake, il reste. On voulait garder Jacques Plante, il part. Voici deux faits saillants qui n'ont pas fini de faire couler de l'encre pour des mois à venir. L'engagement de Toe Blake n'est pas une nouvelle fraîche. Il y a plus d'une semaine que la direction du Canadien avait annoncé le retour de Blake au timon du club. Blake est le gérant de la Ligue nationale qui a la meilleure fiche. Les sports organisés ont des statisticiens qui compulsent les records. Quand une saison prend fin, on fournit tous les détails imaginables concernant les prouesses des joueurs. Mais, dans le recul du temps, on oublie les erreurs pour ne retenir que les succès ou les revers. Blake, sous cet aspect, peut défier le temps. Ses records ne sont pas prêts d'être abaissés.

Au cours de la dernière saison, le pilote du Canadien a été la cible de plusieurs critiques qui pouvaient se justifier. Mais un gérant de club, — au baseball, au hockey, au football, — n'est pas un directeur des relations extérieures. Ce n'est pas son rôle d'alimenter le courrier des journaux. Il est engagé et payé pour piloter le club et pour le conduire aussi haut que possible dans le classement. Tirons ici un rideau. Si son travail se limite à cela, il a bien rempli son rôle et c'est ce qu'ont compris les autorités du Canadien, en lui renouvelant un contrat d'un an.

Blake me fait penser à Walter Alston. A ses débuts avec les Dodgers, l'ex-gérant des Royaux fut la cible de maints éminents scribes de New York; il manquait de couleur; il n'était pas parlant; il était réticent; il n'avait de préférence pour personne. Un jour, il descendit aux abîmes de l'impopularité quand il déclara, pour citation, "qu'il n'avait pas été engagé pour plaire à la presse, mais bien pour gérer un club de baseball, soit 25 joueurs, avec qui il vivait 24 heures par jour, six mois par année, et des joueurs dont il connaissait mieux que n'importe qui, le caractère, le tempérament, les faiblesses et les possibilités. Les journaux l'ont congédié à maintes reprises. Les autorités des Dodgers, pratiques et justes, l'ont gardé. Résultat. Aucun gérant des majeures ne peut, actuellement, rivaliser de blason avec le sien. C'est la même chose pour Blake. Les records sont là. Les résultats sont à portée de la main. C'est un grand livre ouvert. On aurait mauvaise grâce à contester tout cela. Il a fait des erreurs. Nous en faisons tous. Mais les chiffres sont là. Comme dirait Charles Mayer, chapeau bas.

Et puis, il y a Jacques Plante. Voici un athlète qui, en plus de dons sportifs peu communs, nous a toujours donné l'impression d'avoir une bonne tête sur les épaules. Dans son cas aussi, les records sont éloquentes et ne peuvent être adulterés. Ne machons pas les mots. Il fut le meilleur gardien de buts de sa génération. Six trophées Vézina. Vous voyez l'alignement de ces souvenirs, sur un foyer ou accrochés au mur d'un petit bureau personnel. Plante a prouvé qu'il avait des aptitudes physiques. Il en a vécu mais bien du monde en a profité. Mais Plante est plus que cela. Il est un athlète qui a une tête sur les épaules et qui possède une machine à écrire dont il saura se servir dans un avenir rapproché. Plante aura été, au hockey, le penseur, le cogitatif, le joueur qui, en telle ou telle circonstance, ne courait pas l'échelle, mais disait: "pourquoi". Il n'a pas fini de nous raconter son expérience. Le hockey perd un grand joueur. Le sport gagne un penseur intelligent.

JEUX DE LA JEUNESSE

Les sports d'équipe réuniront plus de 300 jeunes athlètes

Si les jeux et la natation auront une large place à la fête de la jeunesse qui aura lieu à uparc Jarry samedi, le 19 juin, dans les cadres des fêtes du Canada français, les sports d'équipe présenteront plusieurs joutes des principaux sports pratiqués sur nos terrains de jeux. Le régisseur des sports du service des parcs, monsieur Aimé Constantin, a réuni 26 équipes pour présenter les sports suivants: baseball, balle-molle, la crosse et le soccer. La section des sports occupera les terrains suivants: stade sportif, terrain de soccer et plusieurs terrains aménagés pour la balle-molle.

Le stade de l'Expo pourra être démonté et installé ailleurs

MONTREAL. — Le projet de construction d'un stade pour l'Expo 67 est d'autant plus intéressant qu'une fois l'exposition universelle terminée, il pourra être démonté pour être installé ailleurs. Cet amphithéâtre de 25,000 places dont le coût a été fixé à \$3,200,000 sera érigé à Pointe-Saint-Charles plus précisément à la jetée Mackay, principale entrée sur les terrains de l'Expo.

Durant les six mois que durera l'Expo universelle, le stade servira à la présentation

d'une variété de spectacles, exercices militaires, cirques, concours hippiques, etc.

Construit en panneaux de béton préfabriqués, le stade pourra accommoder de 4,000 à 5,000 personnes de plus en installant des estrades portatives autour de la piste.

Selon M. Dave Dauphinée, responsable des spectacles à l'Expo '67, "la structure pourra être démontée et rassemblée dans un autre endroit si on le juge à propos".

Pas de baseball

L'architecte de l'Expo, M. Arthur Lau, affirme que le terrain et les estrades sont si bien situés que l'amphithéâtre peut être converti pour des compétitions de piste et pelouse. Le terrain lui-même sera assez vaste pour la pratique



Jeudi soir, le Père Marcel de la Sablonnière présentera à tous les intéressés au sport amateur et aux loisirs, M. Menk Hoppener, M. Hoppener est le directeur général de l'Association Olympique Canadienne qui vient tout juste d'établir son secrétariat permanent bilingue à Montréal.



Lors du tournoi Présidents vs Vice-Prés. tenu au club de Golf des Pins Inc., le 29 mai 1965, Monsieur Georges Girard de St-Basile, a réussi un trou d'un coup, au trou No 8 d'une longueur de 180 verges, avec un fer No 3.

Ont été témoins de cet exploit tant convoité des golfeurs, MM. Maurice Leclerc, André Julien et le Dr Bernard Vézina.

Cet exploit est le premier du genre depuis la fondation du Club de Golf des Pins Inc.

A Repentigny

Le cinquième tournoi de golf annuel de Repentigny aura lieu mercredi le 16 juin 1965 au club de Golf de Berthier Inc.

La Chambre de Commerce de Repentigny commandite ce tournoi pour la première fois.

Les heures de départ seront de 9 h. 00 a.m. à 2 h. 00 p.m. et le souper sera servi vers 7 h. 00.

Pour information Jean-Guy Carrière, Bureau: 645-8741 local 217 — Résidence: 581-4737.

Précision des lancers dans la Nationale

MONTREAL. — Selon les statistiques de la ligue Nationale de hockey, les francs-tireurs du circuit ont fait preuve d'une plus grande précision la saison dernière.

Pour les joutes du calendrier 1964-65, on a compté un but à tous les 10.8 lancers en comparaison d'un but par 11.8 lancers en 1963-64.

L'an dernier, les joueurs des six équipes de la LNH ont récolté 1,208 buts en 13,076 essais tandis que la saison précédente, ils avaient compté 1,166 buts en 13,724 tentatives.

Le centre Norm Ullman, du Detroit, s'est classé cinquième chez les francs-tireurs, mais c'est lui qui a réalisé le plus de progrès. En effet, il n'a effectué que 38 lancers de plus, mais il a obtenu 21 buts de plus, obtenant ainsi une moyenne de 16.7.

Camille Henry, qui a porté les couleurs des Rangers de N.Y. et des Black Hawks de Chicago la saison dernière, s'est révélé le franc-tireur le plus précis avec un total de 26 buts en 108 essais, soit une moyenne de 24.1 pour cent.

Les trois autres compteurs les plus précis ont été: la recrue Ron Ellis, du Toronto, qui a récolté 23 buts en 126 tentatives, soit une moyenne de 18.2; Bruce MacGregor, du Detroit, 21 buts en 119 essais, soit une fiche de 17.6 et Dean Prentice, du Boston, 14 buts à l'aide de 81 lancers, soit une moyenne de 17.3 pour cent.

Trois joueurs ont effectué 300 lancers et plus, soit Bobby Hull, du Chicago, qui domine avec Howe, du Detroit, et Claude Provost, des Canadiens, qui présentent de totaux respectifs de 341 et 306.

Hull affiche une moyenne de 10.6 grâce à ses 39 buts; Provost, une fiche de 8.8 en raison de ses 27 buts et Howe, un pourcentage de 8.5 avec ses 29 buts.

que de tout sport disputé sur un terrain rectangulaire comme le football, le soccer et la crosse, M. Lau avoue qu'il se sentait cependant difficile d'y inclure un losange de baseball comme plusieurs l'ont suggéré.

Lampadaires inédits

Quatre lampadaires d'un genre comme on n'en a jamais vu au Canada fourniront la lumière pour les épreuves présentées en soirée. En outre, des projecteurs seront installés aux endroits stratégiques pour procurer plus de lumière aux coins de l'amphithéâtre.

Les travaux de construction ont débuté le 28 janvier et la pose des piliers est maintenant terminée. La superstructure sera complétée en juin 1966 et l'ensemble sera prêt pour les cérémonies d'ouverture, le 28 avril 1967.

Le stade ressemblera à une série de panneaux inclinés, chaque section reposant en partie sur le sol et partiellement sur des échasses. Il y aura des entrées individuelles pour chacune des 19 sections, 1,280 sièges.

- Il succède à C. Voss
- Arbitre depuis 15 ans
- Ses bureaux: à Toronto

Ian "Scotty" Morrison, qui, à cause de sa petite taille n'a joué au hockey que chez les juniors, a été nommé hier arbitre en chef de la ligue Nationale. Il est âgé de 35 ans et natif de Montréal. Il a commencé une carrière d'arbitre il y a 15 ans, dans les cadres du hockey amateur, pour monter ensuite jusqu'à la ligue Nationale.

Il succède à Carl Voss, qui prend sa retraite après 15 années de services et qui projette d'aller résider à Boca Raton, en Floride. Voss restera quelque temps auprès de Morrison pour l'initier à son travail.

Les déplacements et les voyages avaient incité Morrison à abandonner son poste d'arbitre, dans la ligue Nationale, il y a huit ans. Mais, quand il déménagea à Vancouver, il dut encore se soumettre aux désagréments des voyages quand il accepta un poste avec la ligue de hockey de l'Ouest. Avec le poste qui lui échoit, il sera encore obligé de suivre les activités de tous les clubs, mais il se propose de réserver ses étés à sa famille. Il a cinq enfants, quatre filles et un garçon.

Les quartiers-généraux de Morrison seront à Toronto.

Organisation des Jeux de l'Empire

Les directeurs canadiens de l'Association des Jeux de l'Empire et du Commonwealth ont élu leurs officiers supérieurs pour les jeux 1966 à Kingston, Jamaïque.

Ken Murray, de Montréal, a été élu gérant général de l'équipe. Ses assistants seront Jack Guest, de Toronto, et Neil J. Farrell, de Hamilton.

Le Dr Phil Edwards, de Montréal, a été choisi le médecin de l'équipe.

Par ailleurs, Jack Davies, président de l'association, a fait rapport de sa visite à la Jamaïque le mois dernier.

Davies a révélé que Kingston possédait un beau stade avec piste rapide et une autre piste pour les cyclistes.

De plus, tout est prêt pour la boxe, l'escrime, les poids, la lutte, le badminton et le tir au pistolet. Il y a également peu de distance entre les terrains d'entraînement et les locaux de compétitions.

Par ailleurs, Davies a révélé que la campagne en vue des fonds allait bien, ayant déjà recueilli \$27,000 sur un objectif de \$90,000.

L'équipe sera rassemblée à Toronto le 29 juillet 1966 en vue des jeux qui auront lieu du 4 au 13 août.

On comptait 15 délégués à la réunion de samedi et les neuf sports que disputeront le Canada étaient représentés. Le Canada comptera 103 concurrents et 15 officiers.

pendant quatre ans du hockey junior dans la région métropolitaine puis il commença à agir comme arbitre dans les ligues junior et intermédiaire.

Puis il fut engagé comme tel par la vieille ligue du Québec. De 1952 à 1954, il travailla pour la ligue de l'Ouest. Son travail attira l'attention des autorités et il fut promu à la ligue Nationale. Son habileté, ses connaissances des règlements et l'autorité de ses décisions lui méritèrent le respect des joueurs et la confiance de ses patrons.

Il fut nommé arbitre en chef de la ligue de l'Ouest en 1963. La compagnie pour laquelle il travaillait, en dehors des saisons de hockey, le permuta à Toronto en 1964 et c'est là qu'il réside actuellement.

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

	p	ab	p	cs	Moy.
Coleman, Cincin.	32	112	14	42	.375
Johnson, L. Ang.	23	100	16	34	.340
Aaron, Milw.	40	151	28	51	.338
Torre, Milw.	43	155	25	51	.329
Clemons, Phil.	49	183	33	60	.328
Kranepool, N.Y.	30	173	22	57	.326
J. Alou, S. Fr.	51	213	37	69	.324
Allen, Phil.	30	189	36	61	.313

CIRCUITS

	p	ab	p	cs	Moy.
MAYS, San Francisco	17				
McCOVEY, San Francisco	13				
MATTHEWS, Milwaukee	12				
TORRE, Milwaukee	12				
CALABRON, Philadelphie	12				

POINTS PRODUITS

	p	ab	p	cs	Moy.
BANKS, Chicago	45				
McCOVEY, San Francisco	36				
MATTHEWS, Milwaukee	36				
MAYS, San Francisco	36				

ELLES, Cincinnati

	p	ab	p	cs	Moy.
JAY, Cincinnati	4-1				.800
FURRELL, Houston	4-1				.800

LIGUE AMERICAINE

	p	ab	p	cs	Moy.
Horton, Detroit	35	127	20	45	.354
Davillio, Clev.	44	162	19	57	.352
McAuliffe, Dtr.	45	173	34	57	.329
Hall, Minn.	45	167	30	55	.329
Manilla, Bos.	48	175	17	56	.320
Robinson, Balt.	39	123	18	39	.317
Wagner, Clev.	43	175	37	54	.309
Howard, Wash.	32	156	23	60	.304

CIRCUITS

	p	ab	p	cs	Moy.
CONIOLARIO, Boston	11				
COLAVITO, Cleveland	11				
HORTON, Detroit	11				
KALINE, Detroit	11				
HOWARD, Washington	11				

POINTS PRODUITS

	p	ab	p	cs	Moy.
MANTILLA, Boston	44				
HOWARD, Washington	40				
OLIVA, Minnesota	36				
COLAVITO, Cleveland	32				
KALINE, D. Detroit	34				

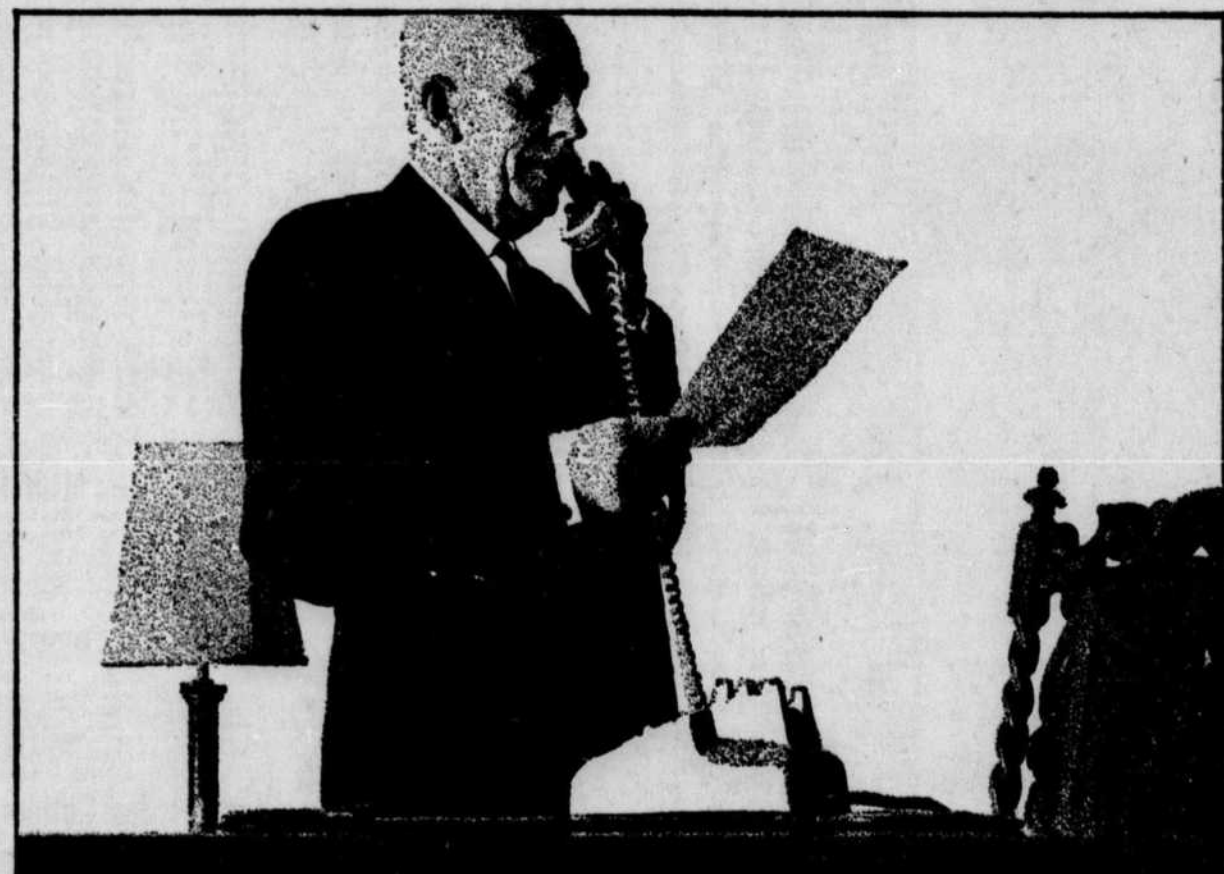
LANCIERS

	p	ab	p	cs	Moy.
FABOUZI, Minnesota	1-0				1.000
FOSTER, Chicago	1-0				.833
BUZHARDT, Chicago	1-1				.500



Au tournoi de golf annuel de Publicité-Club, à Ste-Dorothée, M. Gil Laroche, gagnant de la classe "A", avec un pointage brut de 79, (à gauche), reçoit le trophée Melchers des mains de M. Jacques Guay, président de Publicité-Club.

Il n'est pas rare qu'un président réponde à son courrier par l'interurbain —



bon moyen d'obtenir des résultats rapidement...

C'est un "oui" qui met bien souvent le point final à une discussion. Mais comment discuter d'une chose si l'on n'a pas la possibilité d'en parler? La voix donne aux mots toute leur force, elle fait leur charme, elle impose leur signification véritable. Et vous percevez exactement quelle est, à l'autre bout du fil, la réaction de votre interlocuteur, le sens de ses questions, les nuances de ses réponses. Commencez à répondre à votre courrier par l'interurbain, quand bien même vous ne seriez pas encore président... vous vous mettez en bonne posture pour accéder au postal



L'interurbain, c'est comme si vous étiez là, ou presque

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GÉRALD, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.B., C.A., Lucien P. Bélair, C.A.
Léon Côté, C.A.
Hansley, Bourguin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylva, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre David, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Jean Fauroux, C.A.
Jean-Claude Lamy, C.A.

R.H. Knight, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Maillette, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Pierre Pharo, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Jean-Guy Denis, C.A.
Gérard Lefort, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gonthier, C.A. Georges A. Roussin, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A., A.E. Beaulieu, C.A., G. Marceau, C.A.

MONTRÉAL QUEBEC RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691



au Québec,
cette chaîne
est un
symbole
de protection

Assurance collective:

VIE
SALAIRE
ACCIDENT-MALADIE

LA MUTUELLE SSQ est
à la fois la plus an-
cienne et la plus im-
portante entreprise du
genre née au Québec.



LA MUTUELLE SSQ

ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
Sûreté sociale: Québec 2, P.O.
Succursales: Québec, Montréal, Saint-Jean, Trois-Rivières

Ingarfield, Labossière, Price et McComb passent aux Canadiens en retour de Maniago, Peters et \$\$

Les Leafs obtiennent trois joueurs pour Stewart

Tour du St-Laurent, version 1965

Les plus fortes bourses de l'histoire seront attribuées aux coureurs canadiens

Le Président du Tour du St-Laurent 1965, M. Jean Bélanger, mettait fin à certaines rumeurs voulant que le montant des bourses adjugées aux coureurs canadiens du Tour ait été réduit. En effet, lors d'une conférence de presse tenue à Québec, samedi dernier, M. Bélanger y déclarait ce qui suit: "Je veux faire taire ces rumeurs sans fondement, à savoir, la diminution des bourses aux coureurs canadiens par mesure d'économie. Je tiens à confirmer que Bélanger Associés, les

seuls propriétaires du Tour du St-Laurent, en accord avec les dirigeants de l'Union Cycliste du Québec, ont dressé une échelle de bourses à être octroyées aux participants du Tour du St-Laurent, le deuxième en importance dans le monde entier. Cette échelle annuelle est avant tout un Tour Canadien conçu pour populariser le cyclisme au Canada et faire de notre pays, dans un avenir rapproché, une puissance mondiale du cyclisme."

Dans ce but, voici le barème des bourses tel qu'il sera appliqué à la fin du Tour:

UN MONTANT TOTAL DE \$12,000 à être partagé comme suit:
1 - \$6,000: bourse pour tous les participants, in-

cluant les coureurs canadiens;
2 - \$4,000: bourse pour les coureurs canadiens uniquement;

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE			
Nellie Plum	4.00	2.30	2.30
Helen M.	2.80	2.80	2.80
Real Hero			
Temps 0:39.4			
DEUXIEME COURSE			
Senator G	4.70	3.70	3.00
Mister Frisco	4.70	3.00	
Channel Two			3.20
Temps 1:22.2			
TROISIEME COURSE			
Pari double: \$13.80			
Autumn Rose	17.70	4.50	3.20
Lady Loujac			3.50
Veni Vidi Vici			10.70
Temps 0:59.3			
QUATRIEME COURSE			
Evelyn	8.10	3.60	2.70
Caroline			3.50
Great Run			2.80
Temps 0:38.3			
CINQUIEME COURSE			
Dead Set	3.50	3.10	3.20
Tommyville			2.80
Party Choice			7.80
Temps 0:39.3			
SIXIEME COURSE			
Quinnella: \$122.20			
Wilda Rogers	9.10	4.30	3.40
Rah Rah			4.40
Dear Goddness			3.00
Temps 1:22.5			
SEPTIEME COURSE			
Glitter	3.50	3.60	2.60
Noak			3.40
Reeling			2.80
Temps 1:21.2			
HUITIEME COURSE			
Tramont	78.10	16.50	7.70
Bell's Range			3.70
Trojan Trooper			3.70
Temps 1:23			
Exacta: \$218.50			

Quatre circuits en une manche

CHICAGO — Un circuit par Jose Torre, à la 10e manche, a brisé une égalité de 2-2, et les Braves ont compté six points dans cette manche, pour l'emporter sur les Cubs de Chicago, au compte de 3-2. C'était le 13e circuit de Torre. Il a été réussi aux dépens de Lindy McDaniel. Jusqu'à ce point tournant, Milwaukee n'avait frappé qu'un coup sûr depuis la deuxième manche. A part de circuit de Torre, Felipe Alou, Hank Aaron et Gene Oliver ont aussi cogné des coups de quatre buts. C'était la première fois depuis le 11 juin 1961 qu'un club de la Nationale frappait quatre circuits en une seule manche.

CHICAGO — Un circuit par Jose Torre, à la 10e manche, a brisé une égalité de 2-2, et les Braves ont compté six points dans cette manche, pour l'emporter sur les Cubs de Chicago, au compte de 3-2. C'était le 13e circuit de Torre. Il a été réussi aux dépens de Lindy McDaniel. Jusqu'à ce point tournant, Milwaukee n'avait frappé qu'un coup sûr depuis la deuxième manche. A part de circuit de Torre, Felipe Alou, Hank Aaron et Gene Oliver ont aussi cogné des coups de quatre buts. C'était la première fois depuis le 11 juin 1961 qu'un club de la Nationale frappait quatre circuits en une seule manche.

BRIGHTON — Au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée hier soir au Metropolitan Sporting Club de Brighton le champion britannique des poids légers Maurice Cullen a battu le poids plume nigérien Rafu King aux points en dix rounds.

A BLUE BONNETS

Le vétérinaire peut imposer son veto jusqu'avant les départs

Plusieurs amateurs de courses se sont demandé pourquoi des chevaux avaient été retirés à la toute dernière minute? L'un en particulier, Dr Kress, lundi soir dernier, était favori du public dans la dernière course et certainement la clé de l'exacta pour plusieurs. C'est une initiative des commissaires qui ont assigné un vétérinaire au paddock et à la barrière des départs. "C'est dans l'intérêt du public que nous avons cru nécessaire de réclamer les services d'un vétérinaire. De cette façon, les chevaux qui prennent le départ sont sains. La direction de la piste est heureuse de l'initiative, mais elle reconnaît qu'un retrait de dernière minute lui fait perdre plusieurs milliers de dollars et indispose souvent le public qui n'a pas le temps de réajuster ses mises," a dit l'un des commissaires.

On sait en effet que lorsqu'un cheval est retiré dans les dernières minutes avant une épreuve, les parieurs doivent d'abord se rendre aux guichets des payeurs obtenir le remboursement de leurs billets, puis retourner aux guichets des vendeurs acheter leurs nou-

Giants 2 Mets 1

San Francisco 200 000 000-2 4 0
New York 000 010 000-1 9 0
Shaw-Lazy (7) et Haller, Cicso
Barnhart (9) et Cannizzaro, Gonder (9)
Circuit: (5-3) P-Cisco (1-3)
New York vs Swaboda (12)

Sénateurs 2 Orioles 0

Baltimore 000 000 000-0 4 1
Washington 000 020 000-2 6 0
Bash-Lazen (5) McNally (4)
Miller (8) et Brown; Richter, Kline (8) et Camilli
G-Richter (3-4) P-Barber (4-5)

EN BREF

TORONTO — Les Argos de Toronto ont annoncé l'engagement de Dick Shatto, qui en sera à sa 12e saison dans la ligue Canadienne de football. Depuis son arrivée à Toronto en 1954, Shatto a compté 89 touchdowns, soit un record dans la LCF.

A BLUE BONNETS

Le vétérinaire peut imposer son veto jusqu'avant les départs

Plusieurs amateurs de courses se sont demandé pourquoi des chevaux avaient été retirés à la toute dernière minute? L'un en particulier, Dr Kress, lundi soir dernier, était favori du public dans la dernière course et certainement la clé de l'exacta pour plusieurs. C'est une initiative des commissaires qui ont assigné un vétérinaire au paddock et à la barrière des départs. "C'est dans l'intérêt du public que nous avons cru nécessaire de réclamer les services d'un vétérinaire. De cette façon, les chevaux qui prennent le départ sont sains. La direction de la piste est heureuse de l'initiative, mais elle reconnaît qu'un retrait de dernière minute lui fait perdre plusieurs milliers de dollars et indispose souvent le public qui n'a pas le temps de réajuster ses mises," a dit l'un des commissaires.

On sait en effet que lorsqu'un cheval est retiré dans les dernières minutes avant une épreuve, les parieurs doivent d'abord se rendre aux guichets des payeurs obtenir le remboursement de leurs billets, puis retourner aux guichets des vendeurs acheter leurs nou-

3 - \$2,000: montant à être partagé pour les sprints.

De telles améliorations devraient permettre au Tour du St-Laurent, édition 1965, de progresser et surtout de créer un désir de participation de la part des cyclistes canadiens. Très prochainement, il y aura publication d'une table complète et explicative de la répartition des dites bourses incluant les prix d'étapes et les prix d'équipes.

SOCCER

Partie hors-concours

Jeudi le 10 juin à 8 h., au parc Jarry, au profit de l'Association du Soccer Mineur de la Province de Québec, partie d'exhibition entre l'Italia et une équipe d'étoiles de la ligue Nationale.

Crothers affrontera-t-il son grand rival Snell pour la dernière fois demain soir?

TORONTO — Bill Crothers, gagnant d'une médaille d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo et le meilleur athlète canadien en 1964, pourra réaliser sa grande ambition, soit de vaincre le Néozélandais Peter Snell, alors que le duo s'affrontera une cinquième fois jeudi soir.

Au fait, Crothers en sera peut-être à sa dernière chance lorsqu'il se mesurera à son rival dans l'épreuve d'un demi-mille, fait dominant du tournoi international de piste et pelouse présentée à Toronto. En effet, Snell, qui détient trois médailles d'or, songe à prendre sa retraite à la fin de sa présente tournée mondiale.

Les deux coureurs n'ont point d'égal sur cette distance, mais, au cours de leur quatre rencontres antérieures, Snell a affirmé sa supériorité grâce à ses poussées finales.

Lors de leur dernier affrontement à l'occasion des Jeux olympiques de Tokyo, Snell a devancé Crothers au fil d'arrivée en un temps de 1:45.1.

Il n'en reste pas moins que le duel Crothers-Snell devrait animer le tournoi. En raison de leurs performances passées, leur match de nuit se révélera d'un mille disputé lors des Jeux de l'Empire à Vancouver en 1954 quand l'Anglais Roger Bannister et l'Australien John Landy ont brisé la barrière de

Deux transactions majeures, impliquant quatre clubs de la ligue Nationale, ont été annoncées hier après-midi.

Le premier échange concerne les Canadiens et les Rangers de New York. En vertu de cette transaction, le club local s'est départi des services de Cesare Maniago, gardien de buts, et de Gary Peters, un joueur de centre. Le club de Sam Pollock recevra, en retour, un montant d'argent qu'on n'a pas révélé et quatre joueurs: le centre Earl Ingarfield, Gordon Labossière, Noel Price et Dave McComb.

TORONTO-BOSTON

Dans l'autre transaction, les Maple Leafs de Toronto ont cédé leur vétéran ailier droit Ron Stewart aux Bruins de Boston. Ils recevront trois joueurs en retour: Pat Stapleton, Orland Kurtenbach et Andy Heberton.

Stapleton est un joueur de défense de 25 ans qui a joué pour Portland la saison dernière, mais qui a été rappelé à deux reprises par les Bruins. Kurtenbach, âgé de 29 ans, est un joueur de centre qui a joué ses deux dernières saisons avec Boston. Andy Heberton est un vétéran de 36 ans qui a porté l'uniforme des Rangers, huit saisons avant de passer aux Bruins. En 1956, il avait mérité la trophée Lady Bing.

Ron Stewart a joué 13 saisons avec Toronto, comptant 186 buts. Il était surtout utilisé pour tuer le temps quand le club était à court de joueurs. La saison dernière, il a compté 16 buts et obtenu 11 aides.

REPECHAGE

A la séance de repêchage inter-ligue, 12 joueurs ont été sélectionnés par les équipes de la

ligue Nationale. Il s'agissait de joueurs sur les listes de protections des équipes de la LHN, qui ont évolué pour la plupart du temps dans les mineurs, la saison dernière. Le prix du repêchage était de \$20,000 l'unité. C'est dire que ces joueurs ont tout simplement changé de liste de protection.

Les Rangers ont fait l'acquisition du vétéran gardien Don Simmons, les Maple Leafs de Toronto, lequel évoluait avec Rochester. Don McKenney qui appartenait également à l'ancien club de Leafs, a été repêché par les Red Wings de Detroit. Bill Knibb, des Bruins, est passé aux Rangers. Ayant passé la majeure partie de la saison dernière à évoluer pour les Bruins, le prix du repêchage était de \$30,000 pour ce joueur.

Les Rangers qui n'avaient pas protégé le gardien Jacques Plante après que celui-ci ait annoncé sa retraite, l'ont placé sur la liste des réservistes du Baltimore, leur club ferme. Plante n'avait été réclamé par aucune autre équipe du circuit majeur. Les Rangers ont aussi acquis les services de Larry Mickey, du St-Louis, de la ligue Centrale.

Ingarfield a évolué toute la saison à New York. Labossière est un joueur d'avant. Price, un joueur de défense tandis que McComb joue au centre.

Labossière, natif de St-Boniface, est âgé de 25 ans. En 1962-63, il gagna le championnat des compteurs de la ligue de l'Est. La saison dernière, il jouait pour les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine.

Price, qui est né à Brockville, a déjà eu des essais dans la ligue Nationale avec les Rangers, Toronto et Detroit. Il est âgé de 30 ans.

Les Red Wings ont obtenu Pat Hannigan, du Buffalo. Irv Spencer, du Pittsburgh et Duncan McCallum, du Baltimore. Les Bruins ont sélectionné le gardien Claude Balfour, du Hershey et Glen Sather, du Pittsburgh. Toronto a enlevé Larry Johnson, du Tulsa de la ligue Centrale et Chicago a obtenu le gardien Ernie Wakely, du Cleveland, de l'organisation du Canadien. Quant au Cana-

dien, son choix s'est porté sur Norman Schmitz du Omaha de la ligue Centrale et Keith Walsh, du Pittsburgh.

BASEBALL

RESULTATS DE LUNDI
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 2 Philadelphia 1
LIGUE AMERICAINNE
Detroit 6 Los Angeles 3
New York 4 Kansas City 1
Cleveland 2 Minnesota 1
Chicago 7 Boston 3

CHICAGO 7
BOSTON 2
Los Angeles 010 011 004-7 13 0
Boston 011 000 000-2 4 3
Horton et Schaffer, Martin (6);
Mouabouquette, Bailey (9) Ritchie
(9)
G-Horton (6-3) P-Mouabouquette
(1-6)
Circuit: (1-6)
Chicago vs Cater (11)
Boston vs Thomas (11)

Chicago 7 Boston 2

Los Angeles 010 011 004-7 13 0
Boston 011 000 000-2 4 3
Horton et Schaffer, Martin (6);
Mouabouquette, Bailey (9) Ritchie
(9)
G-Horton (6-3) P-Mouabouquette
(1-6)
Circuit: (1-6)
Chicago vs Cater (11)
Boston vs Thomas (11)

Dodgers 2 Phillies 1

Los Angeles 000 000 011-2 11 1
Philadelphia 001 000 000-1 8 1
Carter, Berrano (7) et Rose-
boro; Bunning et Trandao
G-Osteen (4-6) P-Bunning (5-5)

LIGUE NATIONALE
Milwaukee 8 Chicago 2
San Francisco 2 New York 1
Los Angeles 2 Philadelphia 1
Houston 4 Pittsburgh (soir)
Cincinnati 4 St-Louis (soir)
Detroit 4 Los Angeles (soir)
Chicago 7 Boston 3

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy. Diff.
Los Angeles	28	20	365 2/3
Milwaukee	28	20	365 2/3
Cincinnati	27	22	351 4/5
San Francisco	27	22	351 4/5
St-Louis	25	25	300 6/10
Houston	26	28	481 7/10
Pittsburgh	24	26	480 7/10
Philadelphia	23	27	480 7/10
Chicago	21	28	429 10/10
New York	20	33	12 1/2

LIGUE AMERICAINNE
Minnesota 31 16 660 —
Chicago 29 19 604 2/5
Cleveland 25 20 536 2/5
Detroit 26 22 542 5/10
Baltimore 27 23 540 3/5
Los Angeles 23 28 491 8/10
Boston 23 28 489 9/10
New York 23 27 480 9/10
Washington 23 30 422 11/10
Kansas City 11 33 230 18 1/10

Américain Ron Larrieu, Australien Alby Thomas et le Néozélandais participeront également à cette épreuve.

Mile Tyus affrontera la Canadienne Irene Piotrowski ainsi que les Américains Willy White et Norma Harris dans la course de 100 verges.

Mile McGuire se mesurera également à Mile Piotrowski dans l'épreuve de 220 verges, qui mettra aussi en présence les Américains Sonia Guss, Norma Harris et Karen Dennis. Enfin, le tournoi opposera Mme Rand à la Torontoise Jenny Wingerson dans la course de 100 mètres à obstacles, épreuve qui est présentée pour la première fois au Canada. On songe également à l'inscrire au programme des Jeux olympiques de Mexico en 1968.

Mile Wingerson est la championne canadienne dans la course de 80 mètres à obstacles. Lorraine Dunn, de Panama, et l'Américaine Marie Rallins sont également inscrites dans cette dernière compétition.

A VENDRE



Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221.



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE
FILTRE "KING"

Le baseball majeur a fait une abondante cueillette, hier, parmi les athlètes des collèges

NEW YORK — Les 20 équipes du baseball majeur, désireuses de mettre fin à la course aux bonis, ont réclamé les meilleurs joueurs des collèges hier, lors d'un repêchage révolutionnaire d'agents libres.

Même si Rick Monday, premier choix des Athletics de Kansas City, reçoit \$100,000 lors de son premier contrat, on s'attend que le niveau des bonis baisse considérablement.

Les principales équipes de baseball ont participé au repêchage sous la surveillance du commissaire Ford Frick. Les 20 équipes majeures ont d'abord choisi un joueur chacune, puis

chacune des 20 filiales de classe A a réclamé deux joueurs et, enfin, chacune des filiales de classe AA a effectué quatre choix.

A la fin de la journée, les équipes de classe A avaient réclamé 180 joueurs. Le repêchage se poursuivra aujourd'hui.

Le repêchage, imitant le système en vigueur dans le football, donne à une équipe le droit exclusif de négocier avec le joueur pendant une période de six mois. Si celui-ci n'en fait rien, il passe à l'entente avec l'équipe, son nom est soumis de nouveau dans le repêchage régulier, qui a lieu en janvier.

Pour une aubaine sur
Thunderbird — Galaxie — Ford
Falcon — Camion Ford
Maurice Vaillancourt, Ltée
2032 boul. Curé Labelle, Chomedey
FE. 4-5210

pour vos billets de train
il suffit de téléphoner

Pas besoin de vous déranger! Téléphonnez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.

montreal 877-5400



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant

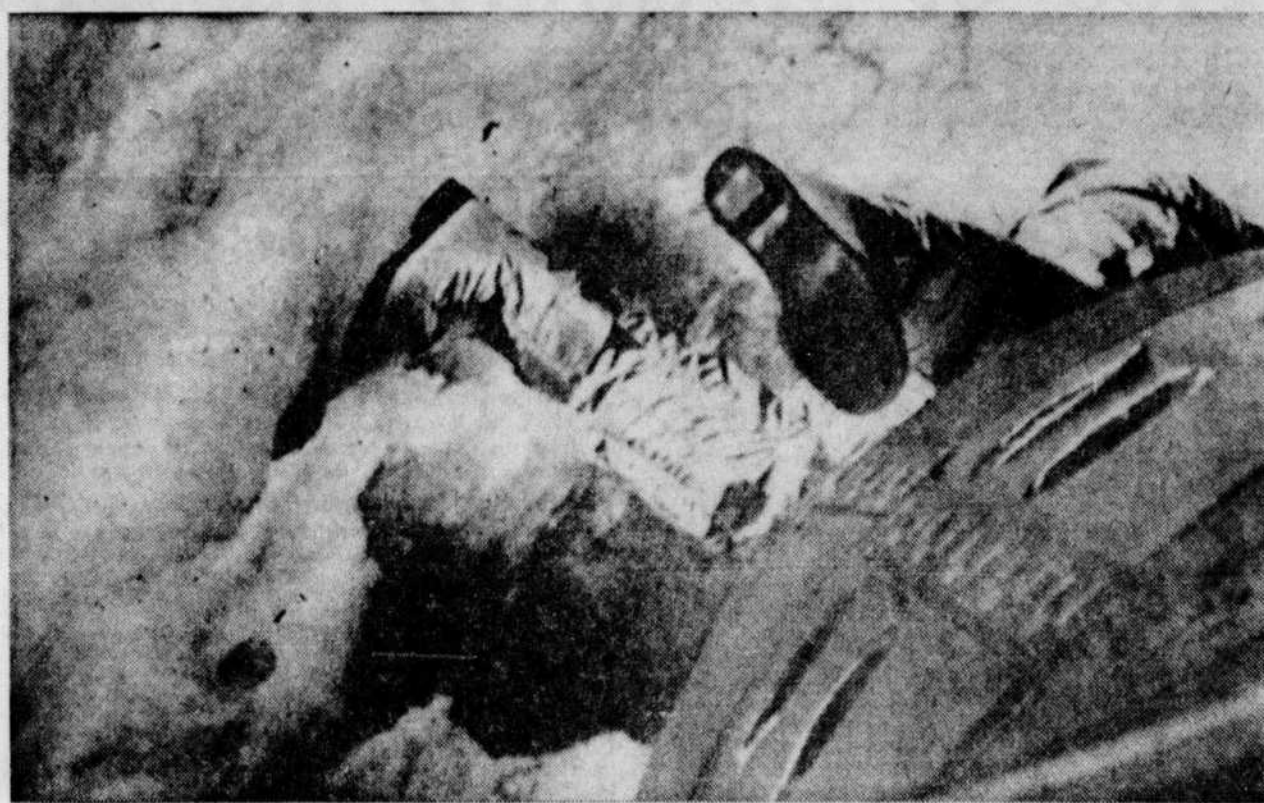
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL 25
388-2122

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, sacs de mesures de bureau, etc., etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONnement
Nous notre nouveau téléphone: 861-5771



Edward White disparaît derrière la capsule dont il a fait le tour à plusieurs reprises au cours de sa marche de 20 minutes, à une vitesse de 17,500 milles à l'heure.

(Photo UPI)

L'exploit de White ou les dangers d'une "marche" dans l'espace

Par le docteur Escoffier-Lambiotte

(Service "Le Monde")

Pour la seconde fois, un homme a évolué durant plusieurs minutes dans ce vide extra-atmosphérique qui représente, à plusieurs centaines de kilomètres de notre globe terrestre, un milieu totalement incompatible avec la vie.

Pour la première fois, cet homme a pu se propulser autour de la cabine spatiale qui l'habitait; pour la première fois aussi, cette cabine s'est ouverte sur le vide, soumettant ainsi son pilote au milieu hostile environnant.

Cet exploit montre — comme l'avait indiqué déjà celui de Leonov — que la construction des scaphandres cosmiques et la mise au point des méthodes permettant d'éviter les embolies gazeuses en sont arrivées à un degré de perfection très remarquable.

Les diverses expériences entreprises au sol par les médecins de l'aéronautique montrent en effet que les limites supérieures d'altitude auxquelles un homme entraîné peut survivre (durant un temps assez court d'ailleurs) se situent très légèrement au-dessous de 8,700 mètres. Rappelons que le vainqueur de l'Everest, Sir Edmund Hillary, n'a pu retirer son masque à oxygène que quelques minutes lorsqu'il atteignit cette altitude.

Lorsque l'altitude augmente encore et que s'abaisse de façon significative la pression atmosphérique à laquelle nous sommes normalement soumis, les liquides de l'organisme passent à l'état gazeux, et ce phénomène, appelé "ébullition spatiale", apparaît au-dessous de 47 mm de mercure.

Si, pour une raison quelconque, telle que l'impact brutal d'une météorite, la cabine ou le scaphandre protégeant l'astronaute venaient à se fissurer, la mort surviendrait en quelques secondes par un dégagement massif des gaz, une vaporisation brutale de l'eau et ensuite une dessiccation complète de tous les tissus.

L'EBULLISME SPATIAL

On évalue à cinq secondes la durée durant laquelle dans une telle hypothèse, l'astronaute conserverait une "conscience utile"; mais il semble que la mort ne survienne (par arrêt circulatoire) qu'au bout de soixante secondes.

Les risques de vaporisation (ou même de sous-oxygénation) sont évités par le port d'une combinaison spéciale, réalisant une contre-pression extérieure suffisante, et permettant d'insuffler les poumons en surpression par de l'oxygène (aux Etats-Unis), ou un mélange gazeux (en U.R.S.S.). Les premiers scaphandres construits à cette fin se sont révélés quasiment inutilisables; en effet, l'existence dans ces scaphandres d'une pression voisine à celle du niveau de la mer empêchait tout mouvement. C'est pourquoi on s'est efforcé de réduire cette pression au "minimum compatible avec la survie" assuré par une insufflation continue.

Les Américains ont ainsi abaissé la pression existant dans le scaphandre de White à 0,25 kilogramme au centimètre carré (soit environ 190 mm de mercure) avant qu'il fasse sa sortie dans l'espace. A cette pression, les mouvements se révèlent possibles, mais un nouveau risque considérable apparaît. Il s'agit du "dysbarisme tissulaire" et de l'aéro-embolie qui en découle, et qui est causé par la libération des gaz dissous dans les liquides et les tissus de l'organisme (et notamment l'azote).

Ce dégagement des gaz dissous s'opère dès que la pression s'abaisse à 250 mm de mercure, et il se traduit par des douleurs articulaires, des troubles nerveux et circulatoires graves et parfois mortels.

L'EMBOLIE GAZEUSE

Ces troubles surviennent dans plus de 75% des cas (à la pression établie dans le scaphandre de White) et sont d'autant plus intenses que la durée du séjour spatial est longue et que le travail musculaire fourni est important. Leur existence justifie les limitations strictes imposées à cette durée, et qui ont été rappelées jeudi soir — par des stations médicales de contrôle au sol — à l'astronaute américain, qui semblait désireux de prolonger son expérience.

Certaines méthodes permettent de limiter ce risque, tout d'abord en sélectionnant les sujets les moins sensibles à la dépression. Ensuite en débarrassant les liquides et tissus du corps humain d'une grande partie de leur contenu en azote durant les heures (ou les minutes) précédant la sortie dans l'espace. A ce titre, l'astronaute respire de l'oxygène à cent pour cent durant quarante-cinq minutes au moins, et durant neuf à douze heures si un séjour prolongé était nécessaire dans l'espace. L'azote contenu dans les poumons et dissous dans le sang s'élimine alors rapidement. D'autre part, la pression de la cabine spatiale est, elle aussi, abaissée progressivement, de telle sorte qu'elle représente un "palier intermédiaire" avec la pression terrestre.

Les Américains pressurisent leurs satellites à 253 mm de mercure environ, et une insufflation continue d'oxygène pur complète leur protection. Cette technique offre un inconvénient. En effet, les organismes saturés d'oxygène sous pression sont éminemment sensibles aux radiations, et ce problème fait l'objet actuellement d'études très sérieuses. White et McDivitt sont tous les deux équipés de chambres d'ionisation placées sur la poitrine, sous le bras, sur l'abdomen, à l'aine et dans la main gauche, et des compteurs reliés à ces chambres permettent d'enregistrer ces mesures. Autre risque de l'oxygène pur c'est qu'il favorise l'inflammation, à tel point que la seule chaleur provoquée par l'impact d'une météorite sur une combinaison spatiale peut provoquer l'inflammation, et l'astronaute se trouverait carbonisé au cours d'une explosion brutale. Le risque est infiniment faible lors des sorties spatiales actuellement effectuées; il serait beaucoup plus grand pour une exploration de la Lune, et les scaphandres étudiés à cette fin sont de véritables armures métalliques.

CONTROLES MEDICAUX AU SOL

Les médecins qui contrôlent l'expérience Gemini suivent du sol l'état de l'appareil cardio-vasculaire des deux pilotes; électrocardiogrammes, bruits du cœur, mesure de la pression artérielle, du rythme respiratoire, toutes ces indications sont transmises à intervalles réguliers, et la résistance à l'épreuve physique est étudiée grâce à un ressort que les pilotes tirent régulièrement durant un certain nombre de secondes, déployant ainsi une force de 30 kilogrammes.

Enfin, une étude de la déminéralisation osseuse est également poursuivie sur le plan médical et s'effectuera par des radiographies des doigts.

Cette déminéralisation a été observée chez tous les astronautes ayant effectué des vols relativement prolongés; le calcium quitte les os rapidement et se trouve très augmenté dans le sang, qui l'élimine ensuite par le rein. Ce phénomène devrait être mieux expliqué, et c'est l'un des buts biologiques de l'expérience Gemini.

On prévoit en effet que les futurs explorateurs cosmiques, déminéralisés, les muscles atrophiés par un long confinement et le cœur paresseux, devront subir une rééducation énergétique (et une reminéralisation convenable) à leur retour sur terre...

Nous n'en sommes pas encore là, mais ces préoccupations biologiques — apparemment lointaines — soulignent l'étonnant degré de maîtrise auquel en sont arrivés les hommes pour vaincre ce vide, duquel Pasteur démontrait, il y a cent ans, qu'il était incompatible avec toute forme de vie.

Vietnam: feu vert pour un engagement plus direct des unités de combat américaines

WASHINGTON. — Le département d'Etat a révélé hier que le général William Westmoreland, commandant les troupes américaines au Vietnam, a reçu, il y a quelques semaines, le pouvoir d'engager des unités de combat américaines dans les opérations contre le Vietcong, aux côtés des troupes sud-vietnamiennes et si le gouvernement de Saigon lui en fait la demande.

La délégation au général Westmoreland d'une autorité qui appartient normalement au président Johnson en tant que commandant en chef des forces armées américaines, confirme l'élargissement progressif du rôle des quelque 50,000 hommes de troupe américains qui se trouvent actuellement au Vietnam.

M. Robert McCloskey, le porte-parole du département d'Etat, a rappelé que le gouvernement sud-vietnamien aurait retiré la demande d'une intervention accrue des forces américaines qu'il avait formulée il y a une dizaine de jours. En réponse à cette demande, a déclaré M. McCloskey, il avait été clairement indiqué par les chefs militaires américains à Saigon que les forces des Etats-Unis seraient disponibles pour des opérations de soutien aux côtés des forces sud-vietnamiennes chaque fois que cela serait nécessaire.

C'est alors que M. McCloskey a précisé que la décision d'utiliser les troupes américaines dans des opérations de combat — contrairement à ce qui était la règle jusqu'ici — pouvait être prise directement par le général Westmoreland en consultation avec les autorités militaires sud-vietnamiennes.

Cette délégation d'autorité donnée au commandant en chef américain au Vietnam, indique-t-on dans l'entourage du département d'Etat, a été rendue possible par la résolution prise par le Congrès en août dernier à la suite du premier incident naval dans le golfe du Tonkin. Le Congrès avait alors donné au président Johnson le pouvoir d'engager les forces armées américaines pour assurer la protection du Sud-Vietnam.

Selon les mêmes milieux, la décision de permettre au général Westmoreland d'engager ses troupes dans des opérations de combat a été prise en perspective de la recrudescence des activités offensives du Vietcong avec le retour de la saison des pluies au Vietnam.

Le porte-parole du département d'Etat a précisé que, pour le moment, il n'y avait pas de demande expresse d'intervention de la part des autorités sud-vietnamiennes, et que le rôle des "marines" et des parachutistes américains envoyés

au Vietnam depuis le mois de mars, demeurait la protection de quelques installations militaires essentielles.

Toutefois, a reconnu M. McCloskey, la coordination des décisions qu'impliquerait l'emploi de ces troupes dans des opérations de combat contre le Vietcong, fait actuellement l'objet à Saigon de discussions entre le général Westmoreland et les autorités militaires sud-vietnamiennes.

L'accroissement des pouvoirs donnés au général Westmoreland, a déclaré M. McCloskey, "résulte des meilleurs jugements militaires sur ce qui est rendu nécessaire par la situation actuelle".

Calmé relatif
SAIGON. Calme relatif dans les affaires militaires qui se caractérisent par les raids traditionnels de l'aviation américano-vietnamienne sur le Nord-Vietnam et une activité Vietcong réduite.

Délégation de pouvoirs à l'OEA

WASHINGTON. — Le Sénat a approuvé mardi par 91 voix contre zéro un amendement au projet de loi d'aide à l'étranger qui délègue à l'Organisation des Etats américains (OEA) une partie importante de l'autorité du président des Etats-Unis pour l'octroi de l'aide militaire aux pays d'Amérique Latine.

Cet amendement, proposé par le sénateur William Fulbright, démocrate d'Arkansas et président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères, autoriserait l'emploi de 25,000,000 de dollars des 55,000,000 prévus pour l'aide militaire à l'Amérique Latine pour assister une force militaire interaméricaine sous le contrôle de l'Organisation des Etats américains.

L'amendement Fulbright exigerait qu'une autre aide militaire aux nations d'Amérique Latine soit fournie "dans le maximum possible" conformément aux plans de l'OEA ce qui comprendrait les demandes faites par des gouvernements militaires des Etats-Unis pour faire face aux questions de sécurité intérieure y compris les menaces de révolte.

Le sénateur Fulbright a déclaré à ses collègues que son amendement est conforme et appuie la proposition faite dans un discours le 28 mai par le président Johnson de création "d'un nouvel organisme international apte à faire face aux événements se produisant rapidement".



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Nomination à l'état-major américain

WASHINGTON. — Deux généraux de division de l'armée de l'air américaine ont été promus généraux de corps aérien et en même temps affectés à de nouveaux postes dans le Pacifique par le président Johnson. Ce sont :

le général Sam Maddux, commandant de la 13e division aérienne dans le Pacifique nord-ouest, et le général Joseph H. Moore, commandant la 2e division aérienne dans le Pacifique, qui conserve ce poste et devient en même temps commandant adjoint des opérations aériennes américaines au Vietnam.

Les problèmes de l'ONU

LONDRES. — La question du financement des opérations de paix de l'ONU a fait hier l'objet d'un entretien entre le secrétaire britannique aux affaires étrangères, M. Michael Stewart, et le représentant permanent du gouvernement britannique aux Nations unies, Lord Cador, venu à Londres pour consultations.

Le déplacement de Lord Cador précède de quelques jours la conclusion, le 15 juin prochain, des travaux du comité spécial des Nations unies, chargé d'étudier les façons de surmonter les difficultés financières auxquelles se heurte l'organisation du fait du refus de treize nations, dont l'URSS et la France, de payer les arriérés.

Attentat à Buenos Aires

BUENOS AIRES. — C'est alors qu'il revenait en voiture à son domicile que M. Allison Temple Wanamaker a été dépassé à vive allure par une automobile d'où des inconnus ont tiré sur lui une rafale de mitraillette. Bien qu'atteint à la joue gauche et à la main gauche, M. Allison Temple Wanamaker a pu arrêter sa voiture sur le côté de la route. Il a été aussitôt secouru par des témoins de l'attentat. Les médecins qui l'ont examiné ont déclaré qu'il portait des blessures, le consul souffrait d'un choc nerveux. Son état est assez grave mais ses jours ne paraissent pas être en danger.

Retour des armes

LA PAZ. — Les ouvriers des mines nationalisées et d'autres régions de la Bolivie ont commencé à remettre leurs armes aux autorités et l'on n'enregistre pas d'incident, a déclaré le général René Barrientos co-président de la junte militaire de gouvernement à l'issue d'une tournée qu'il a effectuée en fin de semaine dans les départements de Cochabamba et de Tariapa.

Le sucre cubain

LA HAVANE. — La récolte de sucre cubaine atteindra cette année 6,040,000 tonnes, dépassant ainsi de 1,600,000 tonnes celle de 1964, a déclaré M. Fidel Castro dans un message radio-télévisé. Cette récolte, a précisé le premier ministre, sera principalement vendue aux pays socialistes, qui fourniront de leur côté à Cuba du pétrole, des conserves et des machines agricoles.

Les raids aériens sont au nombre de six, qui ont eu lieu dans la matinée et qui visaient le sud du Nord-Vietnam.

Soixante-neuf avions y ont pris part qui ont atteint une centrale électrique à Co Dinh, à 12 km au sud-ouest de Thanh Hoa. Le plus gros raid a consisté à larguer 23 tonnes de bombes sur les entrepôts de Vinh, qui subissent leur troisième bombardement en 48 heures.

L'activité des groupes Vietcong, très réduite, a été marquée par une seule attaque importante. Vers une heure du matin, mardi, une unité rebelle a attaqué, 40 km au sud-ouest de Saigon, le centre de

Long An où sont regroupés les Vietcongs ralliés ou déserteurs. L'affaire a duré une heure et les Vietcongs se sont retirés en abandonnant un cadavre et une arme. Les gouvernements ont eu sept tués et six blessés et dix "ralliés" sont portés disparus.

Sur le plan politique, nouvelle manifestation des catholiques, des étudiants, qui ont occupé le hall de la Présidence de la république en réclamant la démission du premier ministre. Le président de la République, M. Phan Khac, les a reçus pour leur déclarer qu'il "déployait tous ses efforts pour trouver une solution".

Washington: l'intervention d'Ottawa montre que Hanoï n'est pas prêt à négocier

WASHINGTON. — Les résultats négatifs de la dernière intervention canadienne auprès du gouvernement nord-vietnamien confirment que Hanoï n'est pas prêt à négocier sans conditions, a déclaré hier le département d'Etat.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a indiqué que le gouvernement canadien avait tenu les Etats-Unis au courant de la mission entreprise par M. Blair Seaborn, représentant du Canada à la Commission internationale de contrôle au Vietnam, auprès du ministre nord-vietnamien des affaires étrangères.

M. Paul Martin, ministre des affaires étrangères, avait déclaré lundi devant la Chambre des communes que le Nord-Vietnam avait rejeté le projet de conférence de paix proposé par M. Seaborn.

"Cela tendrait à confirmer, a dit M. McCloskey, de nombreuses autres indications selon lesquelles Hanoï n'est pas prêt pour des discussions sans conditions mais insiste sur des conditions préalables clairement inacceptables".

Selon M. Seaborn, le gouvernement nord-vietnamien continue à demander le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam avant d'accepter d'engager des pourparlers de paix.

"La surdité n'est pas seulement une infirmité individuelle mais elle peut être l'infirmité de nations", a déclaré par ailleurs le président Johnson dans une allusion évidente à la Chine communiste et au Nord-Vietnam qui ont repoussé son offre de négociations sans conditions du conflit vietnamien.

Le président Johnson, qui signait à la Maison-Blanche une nouvelle loi portant création d'un institut de formation technique, a profité de l'occasion pour évoquer une fois de plus le désir de paix des Etats-Unis.

"Dans notre quête de la paix, a-t-il dit, nous restons en garde, mais nous ne sommes pas toujours tendus... nous attendons, nous écoutons et nous nous efforçons d'entendre avec toutes les antennes à notre disposition une manifestation du désir de parler de paix et de travailler pour la justice".

Fin de la monarchie parlementaire au Maroc?

RABAT. — Le roi Hassan II a constitué hier soir le nouveau gouvernement marocain, qu'il préside et où figurent notamment quinze membres du précédent cabinet. M. M'hamed Zeghari, ancien vice-président du conseil et ancien ambassadeur à Paris, occupe le poste de ministre d'Etat dans le nouveau cabinet. M. Taieb Benhima conserve le portefeuille des affaires étrangères et les généraux Meziane et Oukfir demeurent respectivement ministres de la défense nationale et de l'intérieur.

La décision du roi du Maroc de proclamer l'état d'exception, de mettre en sommeil les institutions parlementaires et d'exercer personnellement la responsabilité du pouvoir exécutif ne peut pas, à proprement parler, être qualifiée de coup d'Etat. En effet, elle se réfère à un article de la constitution, l'article 35, qui prévoit le recours à une telle procédure en cas de crise grave.

Mais, c'est ce qui constitue la différence avec, par exemple, le fameux article 16 de la constitution française dont l'article 35 marocain semble inspiré, le roi demeure souverain juge de la mise en application et de la durée des pleins pouvoirs qu'il s'attribue.

Et comme, par construction, il ne peut pas être désavoué par le peuple, puisque la monarchie est héréditaire, les observateurs sont portés à penser que la mise en sommeil du parlement ressemble fort à la fin du régime de monarchie parlementaire institué au Maroc par le référendum de décembre 1962 et mis en place en 1963.

Toutefois, il convient de noter que le roi Hassan II, dans son discours radiotélévisé, a annoncé son intention de n'exercer le pouvoir absolu que temporairement le temps nécessaire à une réforme de la constitution, qui sera soumise à l'approbation du peuple par voie de référendum.

Il est difficile, pour le moment, de mesurer la portée réelle de l'événement. La première remarque qui vient à l'esprit de l'observateur étranger, c'est que, selon toute vraisemblance, la politique internationale du Maroc ne se trouvera pas modifiée, puisque c'est le roi Hassan qui en assumait déjà la direction.

Aucun changement donc à attendre dans les relations entre Rabat et Alger qui sont redevenues normales après une période de tension qui provoqua naguère quelques inquiétudes, aucun changement non plus dans les relations entre Rabat et Paris, qui sont très bonnes, le roi Hassan professant à l'égard du général de Gaulle des sentiments de vénération filiale.

L'impression première qu'on éprouve, à distance, c'est que la position personnelle du roi Hassan est assez forte: son prestige vis-à-vis du peuple demeure grand. Il a l'armée bien en main. Chef religieux et chef militaire, en même temps que politique habile, il semble pour le moment maître de la situation.

Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY LTD
MONTREAL

La course à la lune se poursuit de plus belle Luna 6: atterrissage en douceur?

MOSCOU. — L'URSS a lancé hier moins de 24 heures après la fin de l'exploit américain au moyen d'une fusée à plusieurs étages une station automatique "Luna 6" en direction de la lune, a annoncé l'agence Tass.

La val de la station automatique "Luna 6" s'effectue suivant une trajectoire proche de celle qui avait été calculée et durera environ trois jours et demi.

Le dernier étage de la fusée porteuse avait été placé auparavant sur une orbite d'attente autour de la terre. La station automatique a été lancée

en direction de la lune à partir de cette orbite. C'est un mois, jour pour jour, après avoir lancé "Luna 5" vers la lune, le 9 mai dernier que les Soviétiques réitérent leur expérience avec "Luna 6". Le communiqué de l'agence Tass, en termes semblables à celui du 9 mai dernier, déclare laconiquement que "Luna 6" a été lancée en direction de la lune. Mais selon toute probabilité, comme cela fut annoncé plus tard pour "Luna 5", la mission de "Luna 6" est sans doute d'atterrir en douceur sur le sol de la lune.

On sait que "Luna 5" n'avait pas réussi cette mission, le système de rétrofusées n'ayant pas fonctionné comme prévu. "Luna 5" s'était égaré sans transmettre d'informations sur la satellite naturel de la terre.

"Luna 6" a sensiblement le même poids que "Luna 5", 1,442 kg au lieu de 1,476 kg. Il est tout à fait normal que les Soviétiques renouvellent leur tentative d'un atterrissage en douceur sur la lune. A la suite d'un demi-échec enregistré avec "Luna 5", l'académicien Matislav Keldych, président de l'Académie des sciences de

l'URSS, avait déclaré: "Le vol de la station automatique "Luna 5" a permis de résoudre expérimentalement plusieurs questions ayant un intérêt pratique et de recueillir notamment des informations sur le fonctionnement des nombreux systèmes que nécessite l'atterrissage en douceur".

"Tous les problèmes n'ont pas été cependant résolus, ajoutait le président Keldych et l'attestait — rejoignant en cela l'avis des techniciens américains — que de nouvelles difficultés pourraient surgir au cours des tentatives suivantes.

Le vol de la station automatique "Luna 5" a permis de résoudre expérimentalement plusieurs questions ayant un intérêt pratique et de recueillir notamment des informations sur le fonctionnement des nombreux systèmes que nécessite l'atterrissage en douceur".

"Tous les problèmes n'ont pas été cependant résolus, ajoutait le président Keldych et l'attestait — rejoignant en cela l'avis des techniciens américains — que de nouvelles difficultés pourraient surgir au cours des tentatives suivantes.

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'anglais

(avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts)

mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien:
à l'école **BERLITZ** — langues vivantes

Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces

montréal
845-1161

ottawa
232-5343

québec
529-6161

toronto
924-7773